

## Master of Science in Geography

# Formes, fonctions et usages dans les aménagement urbains ; un retour sur les pratiques des usagers.

### Le cas pratique de la Plaine de Plainpalais

---

Louis Rochaix

Sous la direction du Prof. A. Da Cunha  
Sous l'expertise de S. Rossetti



Source : Louis Rochaix

Extrait de la fable : Le Meunier, Son Fils et l'Ane

J'ai lu dans quelque endroit qu'un Meunier et son fils,  
L'un vieillard, l'autre enfant, non pas des plus petits,  
Mais garçon de quinze ans, si j'ai bonne mémoire,  
Allaient vendre leur Ane, un certain jour de foire.  
Afin qu'il fût plus frais et de meilleur débit,  
On lui lia les pieds, on vous le suspendit;  
Puis cet homme et son fils le portent comme un lustre.  
Pauvres gens, idiots, couple ignorant et rustre.  
Le premier qui les vit de rire s'éclata.  
Quelle farce, dit-il, vont jouer ces gens-là?  
Le plus âne des trois n'est pas celui qu'on pense.  
Le Meunier à ces mots connaît son ignorance;  
Il met sur pieds sa bête, et la fait détaier.  
L'Ane, qui goûtait fort l'autre façon d'aller,  
Se plaint en son patois. Le Meunier n'en a cure.  
Il fait monter son fils, il suit, et d'aventure  
Passent trois bons Marchands. Cet objet leur déplut.  
Le plus vieux au garçon s'écria tant qu'il put:  
Oh là! oh! descendez, que l'on ne vous le dise,  
Jeune homme, qui menez Laquais à barbe grise.  
C'était à vous de suivre, au vieillard de monter.  
- Messieurs, dit le Meunier, il vous faut contenter.  
L'enfant met pied à terre, et puis le vieillard monte,  
Quand trois filles passant, l'une dit: C'est grand'honte  
Qu'il faille voir ainsi clocher ce jeune fils,  
Tandis que ce nigaud, comme un Evêque assis,  
Fait le veau sur son Ane, et pense être bien sage.  
- Il n'est, dit le Meunier, plus de Veaux à mon âge:  
Passez votre chemin, la fille, et m'en croyez.  
Après maints quolibets coup sur coup renvoyés,  
L'homme crut avoir tort, et mit son fils en croupe.  
Au bout de trente pas, une troisième troupe  
Trouve encore à gloser. L'un dit: Ces gens sont fous,  
Le Baudet n'en peut plus; il mourra sous leurs coups.  
Hé quoi! charger ainsi cette pauvre bourrique!  
N'ont-ils point de pitié de leur vieux domestique?  
Sans doute qu'à la Foire ils vont vendre sa peau.  
- Parbieu, dit le Meunier, est bien fou du cerveau  
Qui prétend contenter tout le monde et son père.  
Essayons toutefois, si par quelque manière  
Nous en viendrons à bout. Ils descendent tous deux.  
L'Ane, se prélassant, marche seul devant eux.  
Un quidam les rencontre, et dit: Est-ce la mode  
Que Baudet aille à l'aise, et Meunier s'incommode?  
Qui de l'âne ou du maître est fait pour se lasser?  
Je conseille à ces gens de le faire enchâsser.  
Ils usent leurs souliers, et conservent leur Ane.  
Nicolas au rebours, car, quand il va voir Jeanne,  
Il monte sur sa bête; et la chanson le dit.  
Beau trio de Baudets! Le Meunier repartit:  
Je suis Ane, il est vrai, j'en conviens, je l'avoue;  
Mais que dorénavant on me blâme, on me loue;  
Qu'on dise quelque chose ou qu'on ne dise rien;  
J'en veux faire à ma tête. Il le fit, et fit bien.

Jean De La Fontaine

## Résumé court :

Un des outils prisé en urbanisme pour une meilleure qualité de vie urbaine concerne les aménagements des espaces publics. À travers une analyse des formes, des fonctions, des usages et des usagers il est possible de redonner du sens à l'espace public, de le rendre agréable afin de générer une meilleure urbanité en prenant le cas du récent réaménagement de la Plaine de Plainpalais à Genève.

## Résumé long :

Analyser l'espace public s'avère être une des clés de lecture pour une meilleure compréhension des formes, des fonctions, des usages et des usagers afin de générer une qualité urbaine pour des réaménagements ou des futurs aménagements urbains.

La forme urbaine agit comme un stimulant sur la perception de l'espace et entraîne certaines façons de le pratiquer mais c'est aussi à travers l'expérience personnelle des individus que l'on donne forme à l'espace.

Réfléchir à la forme urbaine implique de prendre en compte l'importance des fonctions car celles-ci indiquent comment l'espace est censé être pratiqué. Cependant on remarque qu'une fonction voulue par un professionnel ne concorde pas toujours avec la réalité mais cela ne signifie pas forcément que ce soit négatif.

Enfin, ce sont les usagers et leurs pratiques qui définissent la véritable qualité d'un espace public. Si l'on s'intéresse aux formes et aux fonctions c'est parce que c'est l'usage qui en est fait qui conditionne le fonctionnement d'un espace.

Aujourd'hui les politiques en matière d'espace public tentent d'être plus souples afin de ne pas tomber dans le piège d'un espace immuable tant dans sa forme, que dans ses fonctions et ses usages.

La Plaine de Plainpalais s'avère être un espace récemment réaménagé et ce mémoire utilise ces quatre clés de lecture (formes, fonctions, usages, usagers) afin d'identifier si cet espace peut être considéré comme réussi tant d'un point de vue urbanistique que par les usagers qui le pratiquent.

## Mots clés :

Urbanisme, espace public, qualité urbaine, formes, fonctions, usages, usagers, aménagements urbains, appropriation, Plaine de Plainpalais

# Remerciements

En premier lieu je tiens à remercier M. Camacho-Hübner pour m'avoir aidé à débiter ce mémoire puis M. Da Cunha pour m'avoir suivi, me conseillant et étant à l'écoute, me fournissant de précieux conseils malgré un emploi du temps chargé.

Merci également à toutes les personnes interrogées qui ont permis d'éclaircir de nombreux points, notamment M. Fioux, M. Pagani et M. Lopez qui ont pris du temps pour répondre à mes questions. Je remercie aussi les 114 personnes interrogées qui ont répondu aux questionnaires et qui ont volontiers discuté de la Plaine de Plainpalais avec moi.

Merci à mes amis et à ma famille qui m'ont toujours soutenu, surtout pendant les périodes difficiles et de doutes.

Enfin, je remercie mes parents qui m'ont apporté beaucoup de soutien et qui ont eu la gentillesse de relire mon mémoire.



## Table des matières

<b>1. INTRODUCTION</b> .....	<b>7</b>
1.1 CONTEXTE ET HISTORIQUE .....	7
1.2 PROBLEMATIQUE.....	7
1.2.1 <i>Thème de recherche</i> .....	8
1.2.2 <i>Question de recherche</i> .....	9
1.3 CONTEXTE, HYPOTHESES, OBJECTIFS DE RECHERCHES.....	9
1.4 METHODOLOGIES : OUTILS ET DEMARCHES .....	11
<b>2. CHAMPS ET FONDEMENTS THEORIQUES</b> .....	<b>13</b>
2.1 L'ESPACE PUBLIC .....	13
2.1.1 <i>Définitions</i> .....	14
2.1.2 <i>Histoire &amp; évolution</i> .....	15
2.1.3 <i>Echelles temporelles &amp; spatiales</i> .....	19
2.1.4 <i>Enjeux et rôles</i> .....	20
2.2 LES AMENAGEMENTS URBAINS.....	22
2.2.1 <i>Les formes</i> .....	22
2.2.2 <i>Les fonctions</i> .....	27
2.2.3 <i>Pratiques et significations</i> .....	29
2.3 L'ACTEUR SOCIAL.....	31
2.3.1 <i>L'usager, entre harmonie et conflits</i> .....	31
2.3.2 <i>Le théâtre urbain</i> .....	33
2.3.3 <i>L'acteur et l'actant</i> .....	35
<b>3. CONTEXTE ET METHODOLOGIE POUR UN CAS PRATIQUE</b> .....	<b>37</b>
3.1 OBJET DE RECHERCHE .....	37
3.2 METHODOLOGIE .....	40
3.2.1 <i>L'observation directe</i> .....	40
3.2.2 <i>L'enquête semi-directive</i> .....	42
3.3.3 <i>La grille sémantique</i> .....	43
<b>4. ETAT DES LIEUX</b> .....	<b>45</b>
4.1 POLITIQUE DES ESPACES PUBLICS GENEVOIS .....	45
4.2 HISTOIRE DE LA PLAINE DE PLAINPALAIS .....	52
4.3 ENJEUX .....	55
4.4 LE PROJET .....	57
<b>5. ANALYSE</b> .....	<b>59</b>
5.1 L'AGGLOMERATION GENEVOISE.....	59
5.1.1 <i>Des espaces accessibles</i> .....	59
5.1.2 <i>Les grands paysages</i> .....	61
5.2 L'ESPACE PUBLIC S'INVITE EN VILLE.....	63
5.2.1 <i>Les espaces publics, une recherche de la proximité</i> .....	63
5.3 LE QUARTIER, ECHELLE DU PIETON .....	66
5.3.1 <i>Une situation centrale</i> .....	66
5.3.2 <i>Une zone multifonctionnelle</i> .....	67
5.4 LA PLAINE DE PLAINPALAIS ; FORMES & FONCTIONS .....	69
5.4.1 <i>À proximité de la Plaine de Plainpalais</i> .....	69
5.4.2 <i>Formes et structures de la Plaine de Plainpalais</i> .....	73
5.4.3 <i>Fonctions de la Plaine de Plainpalais</i> .....	79
5.5 LA PLAINE DE PLAINPALAIS ; USAGES ET TEMPORALITE.....	81
5.5.1 <i>Usages du lundi au vendredi</i> .....	81
5.5.2 <i>Usages durant le weekend</i> .....	90
5.5.3 <i>Synthèses</i> .....	93

5.6 L'ENQUETE DE SATISFACTION.....	94
5.6.1 <i>Les difficultés</i> .....	95
5.6.2 <i>Les données</i> .....	95
5.6.3 <i>Analyse des résultats</i> .....	95
5.6.4 <i>Synthèse de la grille sémantique</i> .....	104
<b>6. CONCLUSION .....</b>	<b>105</b>
<b>5. BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>108</b>
<b>6. ANNEXES .....</b>	<b>112</b>

# 1. Introduction

## 1.1 Contexte et Historique

Le développement urbain varie au fil du temps. Les formes urbaines, autant le design que leurs usages n'ont cessé de se modifier à travers les âges. Depuis les années 70, face aux problèmes posés par le développement de la ville industrielle, malgré un grand effort pour résoudre les problèmes d'hygiénisme et sociaux des 19 et 20<sup>ème</sup> siècle, l'étalement urbain s'est développé avec toutes les nuisances qui en découlent. La charte d'Athènes et ses grands principes : circuler, travailler, habiter, se recréer, n'ont pas eu l'effet escompté. C'est pourquoi depuis les années 70 toutes sortes de préoccupations commencent à voir le jour (économiques, sociales, environnementales entre autre).

L'analyse de l'espace public et de son contenu apparaît comme un des vecteurs des nouvelles préoccupations depuis ces dernières décennies. Ce nouveau régime d'urbanisation et les préoccupations qui s'en dégagent, pousse à une nouvelle approche urbanistique. De nouvelles formes urbaines apparaissent, les réseaux s'émancipent, les questions liées à la santé et à la qualité de vie prennent de plus en plus de place dans la façon de concevoir la ville. L'entrée des nouvelles technologies, notamment avec le développement des techniques dans les diverses énergies renouvelables et internet, transforme les façons de concevoir la ville autant dans sa matérialité (bâti, aménagement des lieux) que dans son immatérialité (lisibilité, imagibilité, sociabilité de et dans l'espace). L'espace public s'inscrit dans ce cadre qui n'arrête pas de se mouvoir, de changer d'affectation, d'utilisation, et englobe également toutes les relations sociales qui y ont lieu.

À travers ce nouvel urbanisme durable qui prend en compte une multitude de réflexions et d'approches, l'espace public devient une composante majeure dans la façon d'aménager la ville pour le professionnel, et de la vivre pour son utilisateur. Afin d'éviter de s'égarer dans un sujet aussi vaste il me semblait important et intéressant de réaliser une approche centrée sur les agencements urbains.

## 1.2 Problématique

L'incroyable diversité qui compose les espaces publics nous incite à contextualiser l'objet de la recherche. Nous parlerons ici de l'espace public de type « occidental », c'est à dire dans un contexte urbain principalement Suisse. Les agencements urbains rendent compte de nombreuses choses, tant dans leur *matérialité* que dans leur *immatérialité*. Ce projet de recherche portera principalement sur ces deux aspects car ils influent sur la perception et la qualité de l'espace public dans la ville. Il ne faut pas les traiter séparément mais au contraire, il est nécessaire de les intégrer dans un contexte donné sans quoi, on passe à côté de nombreux facteurs d'explications.

Vient enfin un élément primordial dans l'analyse de l'espace public : l'acteur de cet espace. Alors que l'urbanisme fonctionnel misait sur la capacité des professionnels de l'aménagement à choisir la bonne organisation, en laissant de côté tous choix de pratiques individuelles des utilisateurs, l'urbanisme durable a fortement changé la donne. Suite à un certain mécontentement dans le développement urbain de l'après-guerre, de plus en plus d'acteurs, professionnels ou non, interviennent sur les pratiques et l'aménagement de la ville. De fait, l'utilisateur devient de plus en plus central dans les préoccupations que la ville suscite. L'échelle d'analyse de l'individu devient donc incontournable si l'on veut comprendre les enjeux liés à l'aménagement des espaces publics.

### 1.2.1 Thème de recherche

L'espace public s'insère dans de nombreuses thématiques : politiques, juridiques, économiques, environnementales, sociales, esthétiques. C'est principalement sur les deux dernières thématiques qu'il sera fait référence. Les préoccupations sociales de ces 40 dernières années font de l'espace étudié un cadre idéal à la compréhension des interactions et du rapport à l'environnement des individus.

Cette étude peut se faire à diverses échelles et nécessite une clarification des notions explicitées. En effet, à l'heure actuelle, l'analyse de l'espace public ne peut pas se faire uniquement à partir d'un point géographiquement donné. Le développement durable se caractérise par des enjeux de mobilités, de réseaux, de tailles, et l'espace public est devenu un enjeu majeur en matière d'aménagements et de réflexions. Pour assurer la faisabilité de cette étude, il convient de délimiter un espace précis mais on peut d'ores et déjà annoncer que ce ne sera pas exhaustif car ce dernier est extrêmement hétérogène, esthétiquement, symboliquement, culturellement. Même si certains espaces peuvent se ressembler, chaque ville, chaque individu envisagent l'espace public de manière différente ; l'acteur garde donc un avis très subjectif. Cependant, il est possible de repérer certaines lignes de conduite à adopter en fonction du contexte dans lequel on se trouve.

L'espace public et ses divers agencements deviennent ici des supports de l'activité des individus ; ils agissent également comme créateur d'espace collectif et de vie. Il s'agira de définir précisément ce qu'est l'espace public et à quelles controverses elles donnent lieu. Les aménagements urbains supposent trois conditions ; Il y a les formes urbaines conçues par divers spécialistes de l'aménagement (politiques, architectes, artistes, collectifs, etc.) qui permettent de donner une morphologie particulière à un espace donné. Deuxièmement il y a les fonctions établies par les spécialistes et celles qui ne sont pas prévues, ou laissées à l'imprévues justement. Enfin, ce sont les usages des individus qui, au quotidien, donnent du sens à un aménagement et le font vivre. Ces trois thèmes que sont les formes, les fonctions et les usages sont indissociables de l'espace public car ils participent à son développement et à la façon dont il est apprécié par les usagers.

Analyser un espace, c'est comprendre le rôle des usagers, qui ils sont, et comment ils aiment à pratiquer l'espace. Dès lors, il s'agit de comprendre les relations qu'ils entretiennent avec leurs semblables. On s'intéresse à des thèmes comme la rencontre, le conflit. Afin de comprendre les dynamiques sociales, ce travail considère l'espace comme le lieu de scène d'un théâtre urbain ou les usagers en sont à la fois les acteurs et les spectateurs (Goffman, 1973).

Enfin, l'échelle temporelle est à prendre en compte. Les choix d'aménagements urbains, de politiques, d'appropriation de l'espace, les pratiques sociales et spatiales varient dans le temps ; et si on veut pouvoir diagnostiquer un espace délimité il est nécessaire de comprendre l'historicité de ces pratiques afin de limiter les erreurs dans les aménagements futurs. Il ne s'agit pas non plus de faire seulement un historique mais aussi d'étudier les temporalités de l'urbain ; la ville d'aujourd'hui fonctionne à plusieurs vitesses et il devient nécessaire de comprendre les différents rythmes de la société et de sa mutation (Gwiazdzinski, 2014).

Il est important de connaître les besoins présents et futurs des individus malgré la forte hétérogénéité de ces derniers. Pendant longtemps, les spécialistes du territoire cherchaient à fabriquer de l'espace (vide et construit) en indiquant une utilisation précise de ce qu'il faut en faire. Or depuis les années 70, à travers les nouveaux mouvements communautaires et les diverses crises économiques et sociales, l'individu cherche à devenir acteur de son propre territoire. De nouvelles formes d'appropriation apparaissent afin que l'individu améliore lui-même son environnement et son cadre de vie.

### 1.2.2 Question de recherche

L'espace public, les agencements urbains et les usages sont les trois axes de cette analyse. Cette étude passe par l'entrecroisement de ces axes afin de rendre compte de leur importance dans la qualité de vie urbaine. Une attention particulière dans ce travail est portée aux agencements urbains. Ceux-ci deviennent de plus en plus interactifs, malléables et peuvent contribuer à l'augmentation (ou non) de la qualité de l'espace public et de vie. La question de l'appropriation de ces agencements fait partie intégrante de la problématique. En effet, les usagers participent entièrement à la qualité de l'espace ; ce sont ces derniers qui lui donnent du sens car ils se l'approprient. Un espace aménagé peut être laissé comme tel ; il peut également changer de signification, de fonctions, de formes, d'usages selon la façon dont on se l'approprie. La première question peut se formuler ainsi :

*Comment le mobilier urbain et l'espace public peuvent-ils contribuer à l'amélioration du cadre de vie ? L'individu participe-t-il différemment à l'amélioration de son environnement physique, mental et social selon les divers agencements urbains ?*

Ces deux questions sont une boucle de rétroaction : l'une influe sur l'autre et vice-versa. Les réponses sont nombreuses et il est difficile d'être objectif car les choix des individus sont très hétérogènes. Cependant, la compréhension de certains éléments composant l'espace public permet de donner des réponses sur la réussite ou non des divers agencements urbains. Il convient de s'interroger sur les conflits d'usages, de représentations et des relations divergentes et convergentes dans la façon de vivre l'espace public. On peut s'interroger également sur les buts à atteindre selon le commanditaire et/ou le créateur d'un espace et les véritables usages que les gens en font au final. La deuxième question peut être résumée comme suit :

*Existe-il des convergences ou des divergences entre ce qu'un politique ou un professionnel de l'aménagement cherche à réaliser et le véritable usage qui en est fait ? Quels sont les conflits de représentations et d'usages qui interviennent lors de la réalisation d'un ouvrage et comment est-il vécu dans la vie de tous les jours ?*

### 1.3 Contexte, Hypothèses, objectifs de recherches

À travers le cadre d'analyse conceptuel de l'espace public, le but de cette recherche est de comprendre comment les agencements urbains, peuvent influencer la qualité urbaine (symbolique, esthétique, culturelle, etc.). Après l'échec de l'urbanisme fonctionnel, le retour à des valeurs plus humanistes, où la valeur d'échange laisse place à la valeur d'usage, s'inscrit dans la théorie de Lefebvre sur *Le Droit à la ville* (Lefebvre, 1968).

La sociologie issue de l'École de Chicago, portant un intérêt grandissant à propos du rôle de l'individu dans les pratiques spatiales et sociales, a amorcé la modification de certaines règles organisationnelles du développement. La logique *top-down* habituelle de l'organisation sociétale a changé peu à peu et c'est durant les mouvements contestataires de l'après guerre que les ordres hiérarchiques d'organisation se sont rapprochés d'une logique *bottom-up*. Lefebvre et son ouvrage *Le Droit à la ville* remet sur le devant de la scène la place de tous les individus dans le processus de production de l'espace.

Le développement durable s'inscrit dans ce livre précurseur. L'analyse de l'espace public ne doit plus se faire d'une manière uniquement fonctionnelle et institutionnelle, dans une logique d'organisation pyramidale, mais doit mettre à égalité un certain nombre d'acteurs, d'usages et de savoirs afin d'offrir davantage de solutions et de compréhension dans la façon de fabriquer l'urbanité.

La ville s'est complexifiée : l'étalement urbain, la hausse démographique en milieu urbain, la conjugaison de diverses centralités, les flux de marchandises et de personnes accroissent chaque jour la complexité urbaine. L'imagibilité et la lisibilité de l'espace sont contraintes par ce magma sans cesse en mouvement. La ville se redéfinit sans arrêt ; on lui accorde de nouvelles acceptions telles que la ville générique de Koolhaas, ville malléable de Gwiazdzinski, ville émergente de Chalas ou encore la ville créative de Grésillon (pour ne citer qu'elles), autant de définitions qui rendent compte de cette complexité. Face au risque de désorientation et de perte de repères chez l'utilisateur, il est nécessaire d'accompagner toutes ces nouvelles pratiques de l'urbanité afin de garder la maîtrise de son territoire connu et/ou inconnu. Le citoyen doit pouvoir garder certains repères ; il doit pouvoir se mouvoir et se recréer aisément afin de préserver un cadre de vie agréable.

Les aménagements urbains peuvent avoir plusieurs échelles ; il y a des mégastructures pouvant reconditionner totalement des espaces afin d'en créer de nouveaux mais il y a aussi les micro-aménagements qui permettent de modifier plus légèrement l'aspect d'un espace et sa signification. Que se soit le banc public, la fontaine, le réverbère, les objets signalétiques, etc., tous ont un rôle bien précis afin d'aider l'utilisateur à se diriger, se recréer, se situer dans l'environnement. Les nouvelles technologies, en se combinant avec le mobilier, apportent également un nouveau souffle aux pratiques de la ville. À partir de là, on peut émettre une première hypothèse :

*Dans un monde urbain de plus en plus complexe, l'aménagement d'un espace public de qualité, à travers l'implantation d'un mobilier urbain et d'infrastructures réfléchies, peut favoriser l'augmentation de la qualité de vie urbaine pour ses usagers.*

Bien entendu, cette hypothèse laisse à penser que le mobilier urbain et l'espace public ne produisent que des aménités mais force est de constater que ce n'est pas toujours le cas. Il sera abordé dans ce travail les formes de ségrégations qui peuvent être produites par des erreurs d'aménagements mais qui sont également dues à des volontés politiques pour la promotion d'un urbanisme à vocation défensive contre certains types d'usages ou d'utilisateurs. Dans la continuation de la première hypothèse on peut également énoncer une deuxième :

*Dans un certain contexte, le mobilier urbain peut être aussi source de contrôle, de ségrégation dans l'espace public. Certains choix d'aménagement peuvent contribuer à améliorer le cadre de vie d'une part de la population tandis que d'autres peuvent lui nuire.*

Malgré la difficulté d'objectiver les choix d'aménagements, il sera intéressant d'essayer de reconnaître les atouts positifs et les dérives apparentes afin de ne pas répéter certaines erreurs et de continuer à être imaginatif pour faire face aux défis présents et futurs.

La deuxième raison que l'on peut invoquer pour analyser les agencements urbains, c'est que ceux-ci se caractérisent comme des éléments allant de soi pour l'utilisateur quotidien. Ils deviennent alors une sorte d'*habitus culturel* (ou visuel ?) pour reprendre le terme de Pierre Bourdieu. De nombreuses entreprises procèdent à de plus en plus de marketing afin de donner une nouvelle place et une nouvelle identité au mobilier urbain, à l'importance du design, de l'ergonomie, etc. Des séminaires s'organisent, une documentation toujours plus grande fleurit ; cela prouve que le marché du mobilier tente de se démocratiser afin que chaque utilisateur puisse se rendre compte du travail fourni pour leurs besoins et qu'ils puissent avoir leur mot à dire. L'objectif global de cette recherche tente d'analyser principalement la relation qu'entretient l'utilisateur avec son espace de vie dans le domaine public. Il s'agit donc de comprendre comment l'individu vit en société dans un cadre de vie urbain, comment celui-ci accompagne, invente et s'approprie l'espace.

Pour ce faire, il est nécessaire de faire une réflexion sur les usages car au final, c'est ce qui détermine la véritable identité d'un lieu, sa qualité et son fonctionnement. La troisième hypothèse peut se définir comme suit :

*L'appropriation et les usages réalisés dans l'espace public conditionnent le fonctionnement d'un lieu. Si ceux-ci sont inexistant, c'est la preuve d'un espace non vivant, ils deviennent un non-lieu, tandis qu'un espace approprié (détourné ou non) par des personnes peut devenir un lieu riche en actions, en diversité et synonyme de bien-être.*

Si la question des aménagements urbains va de pair avec les usages qui en sont fait, et que ceux-ci sont déterminés par les acteurs qui vivent l'espace, il convient de créer un cadre propice aux processus de décision qui doit réunir tous types d'acteurs, professionnels, usagers, habitants :

*Il n'est pas question de privilégier une logique top-down ou bottom-up mais de favoriser l'articulation de ces deux stratégies afin de garder une certaine souplesse dans les processus décisionnels et surtout lors de l'appropriation de populations diverses une fois un espace fini, créé ou réhabilité*

## 1.4 Méthodologies : outils et démarches

### *Une approche holistique*

La difficulté de l'approche réside dans la façon dont on perçoit l'espace. Grâce à une démarche holistique, « *l'espace peut être conçu comme un système complexe dans lequel les lieux ne peuvent pas être définis indépendamment les uns des autres, l'identité d'un lieu spécifique étant étroitement liée à celle des autres.* » (Stein, 2003 : 14). Le système urbain devient ici un organe, il possède ses propres réseaux (Latour), renvoie aux systèmes de fonctionnement intime et extime de l'individu (Tisseron), aux systèmes de communications (Goffman). Cette approche tente de démontrer que le système urbain influe sur les individus mais surtout que ces derniers sont investis d'un capital social, culturel (Bourdieu) qui leur permet d'influencer leur environnement proche et lointain afin de développer un cadre de vie agréable.

Face au bagage théorique apporté par la littérature sur nos trois grands thèmes principaux que sont l'espace public, les agencements urbains, et les usages, il est intéressant de confronter toutes ces notions à la réalité à l'aide d'une étude de terrain. L'orientation de cette étude de terrain sera principalement qualitative pour plusieurs raisons : bien que l'aménagement s'apparente à quelque chose de très fonctionnel, dicté par des règles strictes, tant dans les procédures que quand les phases de constructions, l'appréciation d'un espace se fait beaucoup de façon personnelle. La recherche d'un cadre et d'une qualité de vie dépend essentiellement de la subjectivité de l'individu. C'est pourquoi il est utile d'analyser les comportements et les pratiques des usagers de l'espace public et de son mobilier. En effet, « *l'espace public utilisé ici ne doit donc pas être simplement ramené à son usage juridique et urbanistique dans les sociétés occidentales. L'intérêt de l'expérience du décentrement est justement d'évaluer son contenu ailleurs : c'est ici l'usage, les pratiques des citoyens, qui déterminent ici la publicité d'un espace, et non son statut foncier.* » (Bonerandi, Houssay-Holzschuch, 2004 : 10). L'étude de terrain se fait principalement dans une démarche ethno-socio-géographique. Une première partie est consacrée à l'analyse visuelle des phénomènes ayant lieu dans l'espace étudié, notamment le type d'utilisateur (genre, catégorie d'âge, look) ainsi que ses pratiques. C'est une étude qui porte beaucoup l'attention sur les micros-usages des acteurs et les micro-espaces car « *le public naît donc aussi de la somme de pratiques individuelles. Il reflète l'appropriation de nouveaux espaces par des groupes qui en étaient précédemment exclus. Et il manifeste la construction – en cours – d'une société nouvelle.* » (Bonerandi, Houssay-Holzschuch, 2004 : 10)

La deuxième partie se fait à l'aide d'un questionnaire semi-dirigé avec les usagers. Il comporte principalement des questions sur leurs pratiques, le choix de leur emplacement, la durée, l'appréciation du lieu, et également une question supplémentaire à propos des nouvelles technologies concernant la géolocalisation.

Enfin, une dernière étude est réalisée à l'aide d'une grille sémantique afin de pouvoir déterminer la qualité des espaces et comment ceux-ci sont perçus par les usagers

Le matériel utilisé sera principalement l'appareil photo ainsi qu'un enregistreur afin de retranscrire les interviews. Bien entendu, la première partie de l'étude de terrain se fera essentiellement de façon visuelle et retranscrite sur ordinateur. Une fois qu'il y aura suffisamment de données et d'observations, le tout sera remis au net afin de dégager la meilleure vue d'ensemble possible, le but étant de confronter les théories aux observations de terrain afin de souligner les tendances divergentes ou convergentes qui s'en dégagent.



## 2. Champs et fondements théoriques

Les bases théoriques se fondent principalement sur la nouvelle façon d'appréhender l'espace public. Dans la perspective d'un urbanisme durable, l'aménagement des espaces se traduit par un projet. Le but à atteindre n'est plus la réalisation de l'espace à fabriquer mais la façon dont elle a été produite et dont elle continue à se constituer une fois terminée. Les nouveaux processus de participations font appel à la notion de gouvernance, dans notre cas, urbaine. Comprendre la façon dont on produit un espace public et ses composants relève d'un processus long et complexe. C'est donc tout le jeu des acteurs, de l'usager au commanditaire, en passant par le fabriquant (architecte, urbaniste) qui sera étudié ici.

L'approche géographique de l'espace public permet de mettre en rapport des enjeux sociaux, politiques et donne une large place à l'individu en tant que producteur et consommateur de cet espace. Dans cette approche, la sociologie urbaine permet également de rendre compte de réalités socio-historiques à travers les usages et les relations entre individu/individu et individu/objet. En géographie, les travaux menés sur l'espace public sont nombreux et variés mais dans une perspective large, ils permettent de rendre cette notion vivante, ils l'enrichissent et contribuent à créer un cadre d'analyse pertinent, et ce à diverses échelles spatiales et temporelles. Les études récentes menées à propos de l'espace public rendent compte d'une certaine dynamique, de réflexions portées sur le développement durable et se traduisent par une tendance à vouloir agir, de la part des usagers et professionnels, sur l'amélioration du cadre de vie.

### 2.1 L'espace public

De quel espace public parle-t-on ? Cette notion possède de nombreuses définitions. Elle peut se traduire par des concepts plus sociologiques, philosophiques comme le souligne Habermas en faisant principalement référence à l'espace « du public » comme étant la sphère de l'opinion publique. Selon le chercheur, l'individu possède une raison qui lui permet de découvrir une, ou des vérités et il est plus facile collectivement qu'individuellement de les trouver. Sur cette base, Habermas va développer le concept de sphère publique qui renvoie aux conditions de possibilités sociales de formation d'une opinion publique (Danny, 1989). On notera que cette définition ne prend pas, ou peu en compte l'implication spatiale que cela suppose. À ce propos, un autre auteur le souligne en notant que l'espace public d'Habermas devient « un espace aterritorial » (Zepf, 1999).

Thierry Paquot, philosophe de l'urbain fait la distinction entre *l'espace public* et *les espaces publics*. En effet, « *l'espace public évoque non seulement le lieu du débat politique, de la confrontation des opinions privées que la publicité s'efforce de rendre publiques, mais aussi une pratique démocratique, une forme de communication, de circulation des divers points de vue ; les espaces publics, quant à eux, désignent les endroits accessibles au(x) public(s), arpentés par les habitants, qu'ils résident ou non à proximité.* (Paquot, 2009 : 3). Ce deuxième axe faisant références *aux espaces publics* correspond à une définition plus « spatiale » de l'espace public, il s'appuie sur des notions géographiques, c'est à dire, comme support d'activités et de pratiques spatiales dans un lieu et contexte donnés. Bien que la communication soit au centre de ces deux axes, « *l'espace public n'est pas géographique ou territorial, tandis que les espaces publics* » sont dans leur grandes majorités physiques, localisés, délimités géographiquement. » (Paquot, 2009, p.4). Nous allons approfondir plus précisément ces définitions afin de comprendre dans quel axe se situe cette étude.

### 2.1.1 Définitions

L'espace public est fortement multidimensionnel ; il intègre de nombreuses définitions et relations de contrariété : privé versus public, intimité et extimité, individuel versus collectif. Tandis que la relation privé/public rend compte du caractère juridique et institutionnel d'un espace, intime/extime et individuel/collectif proclament l'individu comme source diversifiée de savoirs et de pratiques. Alors, « *Le concept intégrateur, dans cette perspective, devient bien celui d'espace commun, l'espace public ne constituant plus qu'une des modalités d'organisation possible de l'interaction spatiale* » (Lévy et Lussault, 2003 : 336). Ces auteurs permettent de rendre compte de la complexité de cette notion. Elles ne traitent pas l'espace public sous les mêmes formes selon le contexte social, spatial ou temporel.

Selon Merlin et Choay l'espace public peut être considéré comme « *la partie du domaine public non bâtie, affectée à des usages publics. L'espace public est donc formé par une propriété et par une affectation d'usage* » (Merlin, Choay, 2010). Par un bref historique, ces deux auteurs rappellent toutefois l'importance du contexte de notre société occidentale et de son évolution, et invitent à prendre ce terme avec circonspection. Dans le *Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés*, Lévy et Lussault insistent sur la pratique sociale des individus caractérisée par « *la diversité des populations et des fonctions d'une société urbaine dans son ensemble* » (Lévy, Lussault, 2003). Ils font la différence entre l'espace commun qui serait « *l'ensemble des espaces possibles de la pratique sociale des individus* » et l'espace public « *au sens strict, un des espaces possibles de la pratique sociale des individus, caractérisé par son statut public* » (Bonerandi, Houssay-Holzschuch, 2004 : 2). Il semble nécessaire de faire cette distinction car le statut juridique de l'espace public est difficile à déterminer. En effet, il est compliqué de définir ce qui est public/commun/collectif tant les fonctions et les usages diffèrent et ce, dans un même espace.

D'autres auteurs caractérisent l'espace public par le fait qu'il repose sur des normes et des règles qui mobilisent la rationalité du sujet. Il n'est pas pour autant un espace sans qualifications matérielles, sociales ou culturelles. Au contraire, il constitue un lieu, « *à la fois matériel et immatériel, qui fait aussi appel à l'imaginaire et à l'activité narrative du sujet* ». (Berdoulay, Castro, Da Costa Gomès, 2001 : 413). L'espace public peut se caractériser comme « *la mise en scène de la vie publique, défilé varié de scènes communes où nous nous exerçons à l'art de la convivence* » (Berdoulay, Castro, Gomès, 2001 : 418). Bien qu'un peu réducteur, c'est principalement sur ces deux dernières définitions que ce travail est axé car ils mettent l'accent sur les usages et usagers de l'espace.

### 2.1.2 Histoire & évolution

On remarque qu'à travers l'histoire, la scène de l'espace public n'a pas toujours été ce qu'elle est aujourd'hui. Nous résumerons ici brièvement les grandes mutations de la ville et de ses espaces publics.

Bien que de premières formes d'espaces, ou plutôt de vie publique existent durant la période de l'antiquité c'est principalement dans la Grèce antique et à l'époque romaine que se sont formés les espaces publics appelés Agora ou Forum Romain. L'Agora, signifiant « *s'assembler* », « *se ressembler* » est tout d'abord un lieu où les citoyens se réunissent pour régler les différends, discuter d'un problème qui les concerne mais qui n'est pas une place conçue à cet effet au départ (Paquot, 2009). Elle deviendra par la suite un lieu précis, souvent difficile d'accès, réservé à une élite (Stein 2003), mais avec le temps, l'Agora « *s'impose comme le sanctuaire du commerce, de l'échange* » ou il n'y a pas de ségrégation des usages, ou « *toutes les castes s'y mêlent, le brouhaha y est assourdissant* ». (Sauvage, 2001 : 24). Avec un développement commercial, une citoyenneté emprunt de religiosité, l'espace se fait plus soigné, majestueux, « *C'est « le fait du prince » et le pouvoir d'une monarchie absolue qui s'expriment dans la cité grecque : l'espace public sert de cadre aux défilés et grands spectacles, suscitant la soumission du peuple devant la puissance royale* » (Voisin, 2001 in Stein, 2003 : 51).

Le forum romain délaisse peu à peu les figures architecturales commémoratives pour laisser place à la monumentalité, on conçoit l'espace public pour la fête, le luxe et la représentation moderne de la ville. C'est une époque où les aménagements urbains sont fréquents, notamment à Rome. On peut citer quelques exemples comme l'évacuation des eaux usées ou la création de mobilier urbain qui jalonne les rues ou les places, indiquant les directions, donnant des informations. On ajuste également l'espace selon diverses fonctions (militaires, civiques, politiques) (Stein, 2003).

Les trois périodes phares qui nous intéressent particulièrement sont : la ville préindustrielle, industrielle et postindustrielle. Afin d'éclaircir ces changements nous ferons appel à la notion de régime d'urbanisation qui se définit comme « *l'ensemble des modalités de territorialisation (localisation, délocalisation et relocalisation des activités et des ménages) conditionnant le renouvellement des centralités urbaines ainsi que la reproduction et le fonctionnement des villes et agglomérations en tant qu'espaces économiques, sociaux et physiques* » (Da Cunha et Both, 2005 in Bochet et Da Cunha, 2003 : 41). Même si il est question de la ville en général, l'espace public est toujours concerné.

#### *Ville préindustrielle*

Le régime préindustriel, allant de la période médiévale jusqu'au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle peut se caractériser comme étant la ville du piéton. L'espace public est un lieu d'échange, compact, organique ; on parle d'*habitabilité* où l'acteur est familier avec son milieu. Françoise Choay parle du Moyen Âge comme étant « *l'espace de contact ... il informe et (forme) immédiatement par lui-même et fait médiatiquement, en tant qu'instrument, coïncider les voies de la circulation et de l'information* » (Choay, 2003 in Paquot, 2009 : 74). La monumentalité des forums romains laisse place à des espaces beaucoup plus sinueux, sombres, différenciés. Une place de marché se révèle très multifonctionnel, on y retrouve églises, boutiques, fontaines, bains, fours à pains et sont également à la base de nombreux problèmes d'appropriation de l'espace public et privé (Stein, 2003). Les règlements sont peu existants et ne sont rarement que appliqués ; on assiste souvent à une confrontation des usages ; qui est responsable de quoi, de qui ? Et la réalité de la vie médiévale est souvent synonyme d'insécurité et de désordre.

Pendant la Renaissance, on redécouvre les principes de l'Antiquité en mettant l'accent sur l'embellissement, la symétrie, les proportions, la perspective, la monumentalité, une

composition urbaine recherchée. On cherche à améliorer la circulation mais aussi une meilleure salubrité, on agrandit les rues, on aère la ville en créant des espaces verts, en alignant des façades, en dégagant les rues et en changeant de place certaines fonctions comme le cimetière par exemple (Paquot, 2009). On assiste à une raréfaction des espaces privés au profit de l'espace public, « *il s'agit d'organiser l'espace urbain en attribuant à chacune de ses composantes un rôle à la fois esthétique et fonctionnel. Certaines de ces places ont un caractère symbolique, emblèmes de fierté civique ou religieuse, alors que d'autres sont conçues à l'échelle du quartier.* » (Stein, 2003 : 55-56).

La ville est donc avant tout conçue comme une œuvre d'art dont il s'agit d'assurer au mieux la gestion et la cohérence : édifices, places et avenues se structurent, généralement grâce à l'intervention d'un même architecte. L'art urbain, la recherche d'apparat et la glorification des puissants prédominent (Stein, 2003). On assiste à une séparation assez nette entre ce qui est de l'ordre de l'espace public et privé, chacun ayant ses diverses fonctions, usages et usagers. Un bon exemple se lit dans les peintures réalisées par Johannes Vermeer, peintre hollandais, qui traduit bien la rupture entre l'espace public, souvent réservé aux hommes, et l'espace privé, celui de la femme. La notion d'intimité devient plus importante durant cette époque. Bien que l'espace public soit plus dévoué à la flânerie, la détente, aux loisirs qu'autrefois, « *la vie publique se conforte dans des lieux particuliers : théâtres, concerts, cénacles. La vie privée se replie sur la famille ... alors que les foires et marchés perdent de leur importance.* » (Stein, 2003, p.56-57).

Cependant, la façon dont on se comporte dans l'espace public est plutôt contraint, contrôlé, indifférencié. C'est pourquoi « *montrer immédiatement sa peine ou sa joie passe pour inconvenant, on le renferme en soi, le visage reste calme ... l'homme doit avoir la force de rester pareil à lui-même* (E. Canneti, 1966 : 397 in Sauvage, 2001 : 28). « *Cette occultation s'achève dans la culture de l'anonyme. En public, l'homme civilisé s'interdit de trahir son origine ou son appartenance sociale : silencieux, là où il est susceptible d'être vu, il s'habille de façon neutre. Cette standardisation de la mise du citoyen est soutenue par toutes sortes de dispositifs* » (Sauvage, 2001 : 28). Le pouvoir est mis en scène par l'Etat et se fait au travers du regard de l'individu mais rapidement, avec l'expansivité des mutations dues à la Révolution Industrielle, les méthodes d'urbanismes classiques vont très vite se modifier.

Ce nouveau régime d'urbanisation conduit à un changement drastique dans la façon de percevoir le territoire, notamment par le développement des moyens de transports motorisés, la nécessité de loger une population en très forte augmentation qui cherche toujours plus à vivre dans les centres urbains, la sectorisation, etc.. Face aux mauvaises réglementations et au manque de coordination lors de la première phase de ce développement, des urbanistes tel que Cerdà, Hausmann, tentent de régulariser la ville et tout un savoir disciplinaire, pratique et théorique se constitue peu à peu. Cerdà s'intéresse à la socialisation de l'homme et aux espaces de rencontres, essayant de les rendre plus attractifs, performants, tant par des moyens techniques qu'esthétiques. Il fait attention aux saisons, au soleil et met également en garde contre le danger existant entre le plan (qui paraît parfait) et les difficultés rencontrées sur le terrain (Paquot, 2009). Le Baron Hausmann, quant à lui, tente de « régulariser » la ville, il crée de grands boulevards à Paris, tente de fluidifier le trafic, de répondre aux préoccupations hygiénistes de son temps et n'hésite pas à détruire de grands espaces construits : « *C'est le règne des pratiques haussmanniennes de désintégration de l'ancien enchevêtrement organique de la ville moyenâgeuse* » (Voisin, 2001 : 42). C'est une période où on accorde une grande importance à l'espace public et notamment aux rues car elles sont un lieu de vie important, voir de survie pour les personnes précaires. Il se pose des problèmes de logements, notamment à cause de la spéculation en hausse et de la gentrification de certains quartiers. Les usages et les modes d'appropriation se modifient également, on passe d'une société du plaisir et de la civilité à un espace de civisme ou « *La fréquentation des espaces publics se déplace du plaisir de la rencontre et des échanges spontanés, vers les vertus de l'observation distanciée et intime* » (Voisin, 2001 : 43)

## *Ville industrielle*

Plus tard, durant la première partie du 20<sup>ème</sup> siècle, se développe la ville dite moderniste, qui se base sur un modèle progressiste et qui s'oppose au modèle culturaliste (Choay, 1965). Il est intéressant de distinguer ces deux courants car ils laisseront de nombreuses traces, tant dans les idéologies que dans le paysage urbain. Dans le modèle progressiste les caractéristiques de l'homme sont appliquées à l'espace urbain. L'homme devient un outil de production ; ainsi, c'est la productivité et la rationalité qui sont mises en avant. Le mot d'ordre est le besoin d'ouverture, qui doit permettre l'accès à l'air, à la lumière et aux zones de verdure. Sous l'impulsion des CIAM (congrès international d'architecture moderne), les lieux doivent être distribués séparément selon leurs fonctions sous forme de zonage (loisir, travail, logement, circulation) et on tente d'optimiser la gestion des flux (canalisation, air, circulation, etc.). La rationalité du bâti implique une bonne lisibilité de la ville, se basant sur des critères très quantitatifs à l'aide de chiffres, d'exemples, de modèles. C'est une fonction de repérage pour aider à une lecture rationnelle de l'espace urbain tandis que le modèle culturaliste insiste beaucoup plus, si ce n'est totalement, sur l'« imagibilité » de la ville, un critère beaucoup plus qualitatif. Cependant, c'est bien le modèle progressiste qui subsistera. Ainsi, les mailles, les maillages, les nœuds de la ville deviennent plus précis, nets et quantifiés. C'est l'époque des grands flux : croissance des chemins de fer en Europe et aux Etats-Unis, routes, autoroutes, réseaux d'eau, d'électricité, on assiste ici au *culte* de la vitesse.

Ainsi, l'espace public se mute à nouveau. Prenons exemple de la rue qui s'est beaucoup métamorphosée dans le temps. En effet, avant l'invention des premières voitures, la locomotion dans la ville se limitait principalement à la marche à pied. Or, le développement du réseau routier et de véhicules motorisés pendant la période fordiste a fondamentalement changé la fonction, la forme et l'usage de la rue. Alors qu'elle était destinée à la marche, la flânerie, à l'espace de rencontre, elle est rapidement devenue le lieu de circulation privilégié pour l'automobile. La forme des rues s'est vue changée par un agrandissement de la chaussée, une signalétique différente. La marche à pied a cédé sa place à l'automobile et a changé considérablement le mode de fonctionnement des villes. Le Corbusier, grande figure du progressisme et auteur principal de la Charte d'Athènes s'oppose au *chemin des ânes* de Camillo Sitte. L'architecte et urbaniste franco-suisse veut maximiser le travail et les déplacements et considère que l'espace de bien-être, de repos doit se faire uniquement au sein du logement privé, ou dans les espaces de ses fameux îlots ou grands ensembles. Beaucoup d'auteurs considèrent cette période comme la « *mort sociale* » de la rue. De manière générale, les voies de circulation, promenades piétonnières, carrefours, ronds-points, stationnements, signalétiques se multiplient amplifiant l'espace réservé pour le domaine public mais bien souvent au détriment d'une qualité quelconque : « *L'espace public résiste mal à la distribution fonctionnelle des espaces et à la temporalité qu'autorise désormais la mobilité automobile – le fameux métro/auto-boulot-dodo* » (Voisin, 2001 : 44).

C'est également une période où l'on assiste à une verticalisation de la ville grâce au développement des ascenseurs. Dès lors, cela permet l'afflux massif de populations dans des espaces plus restreints. Malgré tout, les relations sociales se font de manière plus distantes, froides et éphémères. Bien que plus important, l'espace public est de moins en moins fréquenté, faute au manque de sensibilité dans ses aménagements mais également à la standardisation plutôt confortable des logements (chauffage, eau, meublement à moindre coût).

Pour finir, le modèle progressiste accorde énormément d'importance aux prototypes et à la production de masse standardisée afin de faciliter la construction, réduire les coûts, faciliter la « consommation » de temps libre des ouvriers. « *Comme Taylor, le Corbusier qui le cite en permanence, est obsédé par le désordre, la perte de temps, les détours ; dans la ville moderne comme dans l'usine taylorisée, il n'est pas question de flâner en dehors des endroits réservés chacun à une fonction. Il faut rationaliser, simplifier, mesurer, organiser scientifiquement. En lisant la*

*Charte d'Athènes, on croit parfois lire une transposition quasi directe des thèses de Taylor à l'urbanisme* » (Ascher, 1995 : 86-87 in Stein, 2003 : 59-60).

Par contre, le modèle culturaliste dont Sitte est une des grandes figures, essaye de prendre en compte l'art, les ornements, le plaisir de la découverte dans la ville. « *La critique sur laquelle repose ce modèle est donc au départ nostalgique ... La clé de voûte idéologique de ce modèle n'est plus le concept de progrès mais celui de culture* » (F. Choay, 1965 : 71). Le progrès et les besoins matériels que sont les concepts généraux des modèles progressistes, sont remplacés ici par un engouement pour la culture et les besoins spirituels. C'est un courant qui apprécie l'esthétisme des villes du moyen-âge, synonyme de découverte, de diversité où le besoin collectif surpasse le besoin individuel.

Malgré tout, c'est principalement le modèle progressiste qui sera retenu et c'est seulement plus tard qu'on retrouvera des idées empruntées au modèle culturaliste, notamment dans la façon de concevoir la ville et l'espace public.

### *Ville postindustrielle*

Au lendemain de la Deuxième Guerre Mondiale jusqu'à aujourd'hui, l'apparition de nouvelles formes d'urbanités voient le jour : afflux dans les centres urbains, gentrification, étalement des villes, mitage du territoire n'en sont que quelques exemples. Dans ce contexte, l'émancipation des flux se fait toujours de manière plus intense (radio, télévision, cinéma, capitaux économiques, d'informations, circulation automobile) jusqu'à l'avènement de l'Ère internet, un espace où toutes sortes de flux sont quasi instantanés, se répandant partout à la surface du globe.

La période postindustrielle doit faire face aux problèmes liés à l'urbanisme fonctionnaliste et à son contexte : bien que les grands ensembles, les parcs, les nouvelles places permettaient à leurs débuts un confort remarquable aux ouvriers de l'après guerre, ils sont rentrés dans une profonde crise dans les années 80 et perdurent aujourd'hui : « *De fait, ces aménagements sommaires, produits selon des a priori sur les comportements sociaux, se sont révélés en décalage par rapport à la réalité des pratiques quotidiennes des habitants. Ils ont échoué à créer des sociabilités de proximité du fait des distances sociales entre les résidents. L'absence d'entretien aidant, l'obsolescence rapide de ces aménagements a conduit très vite à la production d'un cadre de vie ingrat* ». (Voisin, 2001 : 44). On assiste également à des problèmes de circulations (saturation de trafic, pollution), de distance, les premières préoccupations environnementales commencent. Cependant, face à la diversité des problèmes rencontrés, des tentatives de réorganisations dans la façon d'aménager et de vivre en ville voient le jour.

Tandis que la Charte d'Athènes dictait les grandes lois d'urbanismes à suivre, la période à partir des années 70-80 se traduit par des mouvements contestataires et remettent en question cette logique top-down. Ainsi, des auteurs comme Raffestin dénoncent les rapports de pouvoirs, d'autres comme Lefebvre remettent l'acteur (le citoyen) au centre des préoccupations. On redonne de l'importance à l'espace public car il est le lieu des échanges, de la revendication. On donne du sens à l'espace perçu et vécu, et non plus uniquement comme un lieu qui rassemble des fonctions immuables et figées. Des figures comme Camillo Sitte, Emile Magne, Robert de Souza sont redécouverts, ce sont des personnes qui prônent une esthétique des villes où l'espace public n'est pas qu'un lieu de circulation mais de vie. On abandonne la rue « *machine à circuler* » au profit de celle « *d'association humaine* » (Sauvage, 2001). C'est une époque où « *Les formes traditionnelles de l'espace public sont en disparition et les centres urbains en crise. Il s'agit, dès lors, de réinventer de nouvelles formes et manières de vivre la ville* » (Stein, 2003 : 62). Ces nouvelles manières de réinventer, de requalifier l'espace public s'inscrivent dans des politiques volontaristes qui ont comme fer de lance « *la revalorisation patrimoniale des espaces urbains*

*centraux des villes anciennes* (Voisin, 2001 : 44). La loi Malraux datant de 1962 peut se définir comme étant avant-gardiste dans la reconquête des centres-villes patrimoniaux.

Cet historique très succinct permet de définir la ville comme un palimpseste urbain. « *La ville peut prolonger son passé, l'imiter, s'y opposer, voir le combattre. Elle ne peut jamais totalement s'affranchir de ses racines et de sa culture et son avenir est fortement dépendant de la nature du dialogue qu'elle établit avec ce passé* » (Chabert, 1993 : 6). L'espace public « *amalgame dans sa permanente ré-élaboration les nouveautés techniques, les aspirations sociales et morales. C'est ainsi que nous croyons apercevoir au travers de cette reproduction un écho lointain de la parité ainsi que des variations de l'altérité qui peuvent dérapier jusqu'à l'altercation* ». (Sauvage, 2001 : 31). C'est en prêtant une plus grande attention aux lieux, à leurs contextes, à leur histoire, à leurs caractéristiques que l'on peut se permettre de réfléchir à ce qui fait sens dans la façon d'aménager la ville.

### 2.1.3 Echelles temporelles & spatiales

À l'heure actuelle, l'espace public est complexe car il comprend divers lieux et diverses échelles tant dans sa matérialité que dans son immatérialité, mais également selon le point de vue scientifique que l'on adopte. Traditionnellement, il s'agit principalement du lieu où se concentre la « vitrine » de l'urbanité, on y retrouve souvent une architecture de qualité, des services administratifs, des commerces, elle peut devenir lieu de fête, de rassemblement. Elle se situe le plus souvent dans la vieille ville des cités, elle reflète l'histoire et l'identité de celle-ci. Ensuite, il y a l'espace de la rue, elle fait la connexion entre les places, entre ce qui est du domaine public et privé d'un point de vue juridique. La rue, tout comme la place, fait partie intégrante de l'espace public, elle est le lieu où se confronte diverses pratiques (automobile et piéton), elle peut-être le lieu d'activités commerciales, (boutiques, restauration), le lieu de vie (résidentiel), elle possède son propre rythme à travers différentes temporalités. En résumé, la rue est très hétérogène de par la diversité de ses fonctions, de ses formes, de ses usages, de sa temporalité, du lieu dans lequel elle s'inscrit. Enfin, on peut encore citer l'échelle de l'urbanisation dite « périphérique ». Si l'on se réfère aux exemples français, l'étalement urbain et l'urbanisme fonctionnel a fait émerger de grands ensembles avec des fonctions établies et immuables (secteur résidentiel, industriel, commercial). On y retrouve souvent de grands ensembles dépourvus d'un espace public de qualité. On a défini les « pleins » en laissant ce qui est « vide » comme étant de l'espace public. On y retrouve des espaces déstructurés avec peu de convivialité, de qualité urbanistique. La définition de ces trois échelles que sont le centre urbain, la rue et la périphérie ne sont qu'un point de vue subjectif mais ils rendent compte de cette complexité.

Il faut donc faire attention à quelle échelle est appréhendée l'étude de l'espace public car celle-ci diffère selon le contexte dans laquelle elle s'inscrit. Les places, les squares, les rues ont des logiques radicalement différentes (à tort ou à raison) selon si l'on se trouve dans l'hyper-centre ou dans le périurbain. Dans cette étude, il s'agira de lieux plutôt centraux et dynamiques.

De plus, moins territorial mais tout aussi important, il y a les espaces de réseaux. La quantité de flux d'informations liée aux médias modifie constamment le rapport à l'espace. L'avènement des téléphones mobiles et d'internet a provoqué de grandes mutations, spécialement en ce qui concerne les relations sociales. Il a bouleversé les rapports entre individus, entre individus et espaces, il raccorde en tout temps et en tout lieu les usagers et induit de nouvelles formes de sociabilités et brouille les frontières de ce qui est privé ou public. Cela prouve à quel point les structures techniques, à travers diverses échelles, peuvent aussi transformer les rapports sociaux, culturels ou mentaux et ceux qu'on a avec l'espace.



## 2.1.4 Enjeux et rôles

### *Les enjeux des espaces publics*

Comme il a été dit précédemment, l'espace public est devenu fondamental dans la façon de concevoir l'urbanité mais quels sont véritablement les enjeux et le rôle que portent les espaces publics ? Il est possible de mentionner quatre dimensions heuristiques pour souligner les enjeux que cela comporte (Debarbieux, 2001).

La première dimension met l'importance sur le fait que cette notion d'espace public fait appel à plusieurs savoirs disciplinaires (géographie, sociologie, économie, science politique, etc.). Chacune de ces disciplines s'approprie des façons de penser l'espace, parfois de manières bien divergentes mais aussi parfois convergentes. Ce qui importe c'est la réflexion que ce terme suscite et le savoir interdisciplinaire qui en découle.

La deuxième dimension prend en compte l'importance des relations dialectiques qui se jouent entre l'individu et la société : « *L'espace public est à la fois le lieu d'épanouissement du sujet moderne et le théâtre de quelques-unes des manifestations sociales les plus remarquables, le lieu des rituels et de l'exposition de la personne, le bien commun des collectifs et une inépuisable source de jouissance individuelle. Il est la scène et le contexte de plusieurs de ces expériences multiples qui structurent les territorialités individuelles et les identités collectives* (Debarbieu, 2001 : 19). C'est un espace qui fait surgir des comportements spécifiques chez son usager, où l'on adopte un comportement en fonction du contexte du lieu, de l'expérience individuelle et collective. C'est tout le jeu d'intimité et d'extimité qui se déroule sur la scène publique. L'intime correspond à ce besoin d'être soi-même et qui reflète notre véritable personnalité mais qui en présence d'autrui, que se soit dans la sphère privée ou publique, n'ose véritablement se présenter. C'est l'intime qui « *procède de l'affirmation du moi et de l'intériorité* » alors que l'extime « *balise cette relation au monde particulière que constitue l'intersubjectivité, étendue comme le domaine de la relation subjective du moi (ego) à autrui (alter ego)...* Cette expérience extime se fonde sur l'existence d'une intimité saisissable par chaque individu et dont la délimitation et l'expression se réalisent via des attitudes, des gestes, des regards, des mots » (Levy, Lussault, 2003 : 335).

La troisième dimension sollicite la question relationnelle entre le rapport matériel et le caractère symbolique des environnements urbains. L'espace public en milieu urbain est principalement une création intentionnelle et artificielle. La majeure partie des espaces aménagés, aussi verdoyants soient-ils, résulte souvent de la vision d'un politique, d'un aménageur ou d'un groupement collectif provenant d'un imaginaire géographique, d'une image dont on se fait du monde. « *L'imaginaire géographique est constitué par l'ensemble des représentations qui font sens, séparément et en système, pour un groupe ou un individu donné, rendant son monde appréhendable, compréhensible et praticable* » (Stazkak, 2012 : 1). L'environnement influe sur nos pratiques, notre imaginaire et vice-versa, c'est une boucle rétroactive. Bien que l'espace public soit fabriqué, structuré, il est difficilement définissable sans « *L'adoption par les individus de codes d'usage et de pratiques d'interaction sociale spécifiques, éminemment symboliques. Ces pratiques publiques actualisent ce qui n'était que potentiel dans la forme urbaine.* (Debarbieu, 2001 : 19).

La quatrième dimension heuristique peut se caractériser quand la notion d'espace public se confronte à la réalité des opinions tantôt des professionnels de l'aménagements (urbanistes, architectes, géographes, etc.) tantôt de la population, « *elle est devenue objet de pratiques sociales et politiques comme le veut parfois le destin des concepts de la science sociale* » (Debarbieu, 2001 : 20). Cette dernière dimension est intéressante car elle met sur le devant de la scène la difficulté de trouver un terrain d'entente non seulement sur la notion elle-même mais également sur sa mise en pratique quand il s'agit d'aménager un lieu, notamment dans le cadre politique suisse où les initiatives et référendums sont nombreux. Plus concrètement, c'est une question à double



fond qui se pose : « *une attente en matière de configuration spatiale qui se double d'une attente en matière de conformation sociale et politique du public* » (Toussain et Zimmermann, 2001 : 10).

Comme l'on vient de le voir, l'espace public englobe une multitude de facteurs et Voisin nous rappelle ce besoin de prendre en compte toutes les variables possibles : « *penser qu'il suffit d'accorder un seul instrument d'orchestre, comme par exemple ne se préoccuper que de la composition architecturale harmonieuse, serait porter une réponse inachevée à la question de la complexité urbaine. En revanche, si on admet qu'un grand concert intègre plusieurs instruments, alors il devient indispensable d'orchestrer l'ensemble des instruments, ici la composition architecturale et urbanistique, la structure sociale, le processus politico-administratif, pour être en concordance avec le nouveau rythme urbain des espaces publics.* » (Voisin, 2001 : 69).

Ce dernier met également en garde et relativise l'importance des aménagements urbains. Si ceux-ci participent à « *redéfinir l'environnement architectural, urbain et social des résidents et des citoyens [...] l'espace peut contraindre des usages. Il peut faciliter des pratiques. Il ne peut ni empêcher, ni produire les faits sociaux. L'aménagement peut contribuer à renforcer ou au contraire à affaiblir les effets de coupure ou d'antagonisme qui se lisent dans l'espace urbain* » (Voisin, 2001 : 46). Il mise sur l'importance à donner à la subjectivité de l'individu. En effet, ce dernier possède des valeurs, une histoire qui lui est propre et qui agit sur la façon dont il lit et s'approprie l'espace.

### *Rôles des espaces publics*

L'espace public est un facteur influent sur l'identité des villes, tantôt perçu, tantôt vécu, il donne du sens à l'urbain. Il est à la fois facteur de cohésion sociale, lieu de débat et identitaire. Ces éléments constitutifs de l'identité « *sont à la fois signaux et signes (symboles)* » (Stein, 2003 : 22). Comme le dit Alain Charre, historien de l'Art et de l'Architecture, l'espace n'est jamais neutre, « *il est le point de convergences multiples, historiques, sociales, linguistiques* » (Chabert, 1993 : p.76).

Selon Lynch, dans son ouvrage *L'image de la cité* (1969), l'espace public est constitutif de sa forme, il donne une lisibilité à l'espace, à savoir, la capacité d'en reconnaître les éléments et de les organiser en un schéma cohérent et une imagibilité de la ville, c'est à dire, la capacité à provoquer une image forte afin de créer une véritable identité.

Possédants de nombreux aspects tel un décor de théâtre, il est la scène où se déroulent les activités de la vie quotidienne (Goffman, 1973), il caractérise ce qui fait *urbanité*. L'espace public donne une certaine imagibilité (vitrine de l'urbain) et possède aussi sa propre lisibilité (comprendre et lire la ville).

Lorsque l'on parle de l'urbain, où plus précisément, de l'urbanité, on entend par là une ville plus agréable à vivre, hospitalière. Dans ce but, l'espace public en serait un des outils. Dès lors, comment rendre la ville agréable ?

Pour parvenir à une meilleure compréhension des aménagements et de l'espace public en général, il convient de développer trois outils d'analyses nécessaires au diagnostic territorial d'un espace. Le premier outil concerne les formes urbaines, c'est à dire les textures, les formes, les couleurs, la morphologie de l'espace en question. Le deuxième s'intéresse aux fonctions de l'espace, de comprendre les attentes des usagers en matière d'offre d'activités. Le troisième outil concerne l'analyse des usages car ce sont eux qui définissent la qualité principale d'un espace. Dès lors, nous retiendrons les trois enjeux principaux chère au développement durable : formes, fonctions et usages.

## 2.2 Les aménagements urbains

### 2.2.1 Les formes

#### *La forme en crise*

Il convient d'analyser la forme urbaine afin d'améliorer les conditions de vie du citoyen lorsqu'un aménagement est réalisé. Au cours de l'histoire, le développement des villes a suivi un rythme modéré. À partir du XIX<sup>ème</sup> siècle la morphologie des villes a subi des changements drastiques et rares sont celles qui ont su s'adapter à cette accélération. Les infrastructures urbaines (routes, logements, bureaux), les nouvelles technologies (smartphone, internet), les changements structurels (étalement urbains, densification), les enjeux sociaux (ménages, migrations) ont profondément modifié la morphologie des villes. Parler de la *forme* en crise, c'est parler de la difficulté d'adaptation qu'a le citoyen aujourd'hui pour vivre dans un endroit qui lui semble familier, agréable mais aussi emprunt de découvertes, de surprises. Aujourd'hui, on assiste à une mutation rapide des formes, elles sont détruites, reconstruites, réajustées, s'entrecroisent sans que l'expérience du temps permette de donner des lignes directrices concernant ce qu'il convient de faire, et surtout, les erreurs à ne pas commettre.

#### *Réalité morphologique*

À l'heure actuelle, force est de constater qu'une fonction instituée par sa forme, comme on le pensait avec l'urbanisme fonctionnaliste, ne convient pas à la façon d'aménager le territoire aujourd'hui : « *La réalité contredit la croyance que les fonctions prédéterminées puissent à elles seules orienter les faits urbains et que le problème de la ville est seulement de donner une forme à certaines fonctions* » (Salat, 2011 : 24). Il ne s'agit pas de faire le procès de la forme comme manière optimale d'aménager l'espace mais de l'interroger afin de mieux appréhender les problématiques de l'urbain. Questionner la forme, c'est se questionner sur ses fonctions et ses usages. En quoi cette interrogation se démarque-t-elle des anciens courants de pensées pour s'orienter sur un urbanisme dit *durable* ?

« *Les études de morphologie urbaine ont supposé en particulier une rupture définitive avec l'orientation fonctionnaliste qui ramenait toujours aux systèmes de transports ou au zonage des activités, celle du projet et de la connaissance de la forme urbaine. Face à cela, l'appréciation de la construction architecturale de la ville, de l'ordre parcellaire, des constantes typologiques de la configuration urbaine et de l'intérêt de celles-ci comme éléments de composition de l'agrégat urbain total offre d'autres bases pour une idée de l'urbanisme radicalement alternative* » (Solà-Morales, 1995 : 5 in Salat, 2011 : 24). L'étude morphologique est un outil en amont du projet lui-même ; il doit permettre la prise en compte de nombreux facteurs propres à chaque espace, en mesurer les performances, en calculer les efficacités énergétiques, environnementales, en reconnaître les manques, ce qui convient, et les surplus. C'est dans cette optique que Salat (2011) considère la morphologie des villes comme un levier d'action concret, quantifiable, calculable et mathématisé. Son livre donne une dimension scientifique et mesurable à des notions essentielles de la ville durable comme la densité, la connectivité, la mixité, l'accessibilité, en explorant les qualités des tissus urbains historiques : les motifs organiques, les grilles, les transformations, l'ordre caché et les symétries fractales secrètes qui relient les échelles urbaines pour donner à la ville un ordre signifiant, humain, porteur d'intégration sociale et de diversité culturelle, appropriable par les habitants. Tout cela est structuré par une ville fonctionnant comme un système organique, vivant, compacte, d'où la notion d'écosystème.

De par leur histoire, la majorité des villes héritées du modernisme se sont fragmentées, il faut donc penser à la recomposition urbaine, à renouer des liens non seulement concrets (relier les espaces entre eux, penser la ville comme un grand réseau) mais aussi historiques et culturels. La ville est historique et culturelle et la morphologie urbaine ne peut être séparable d'une réalité

sociale. Elle est complexe, mouvante, vivante, à la fois physique et mentale mais est analysable à différents niveaux d'échelles et selon plusieurs points de vue. La forme n'est pas tout mais elle possède une structure d'une grande inertie, dans l'espace et dans le temps comme l'atteste l'omniprésence des tracés romains autour de la Méditerranée (Salat, 2001).

À moindre échelle, la plupart des réflexions de Salat portant sur la ville peuvent-être appliquées aux conditions de l'espace public car elles reflètent ce microcosme sans cesse changeant : diversité, échelle, temporalité, accessibilité, etc. L'espace public est composé de formes, il est forme lui-même, il est également sujet à la subjectivité des individus car chacun est libre d'apprécier la forme qu'on veut lui donner, d'où le besoin de comprendre ce que l'on voit.

### *Un regard, une forme ; des regards, des formes*

S'intéresser aux formes, c'est d'abord une question de perception ; la dimension visuelle de l'expérience urbaine est essentielle (Lynch, 1960). Nos cinq sens participent à « l'image » globale que l'on peut se faire d'un lieu, d'un paysage, d'une ville (Raffestin, 1985). Des neurobiologistes se sont particulièrement intéressés à la relation entre le cerveau humain et l'environnement perçu qui l'entoure. Voici l'exemple simple du Dr. Eberhard à propos des sens affecté lorsque l'on visite une église : « *As you walk into the Abbey Church in Bath, England, your brain goes into overdrive. Not only does the shape and size of the space and the sparkling colors of the windows of stained glass behind the altar visually stimulate you, but all of your senses are formulating a sense of awe. The sounds of your footsteps on the hard pavement, the reverberation of music as an organ plays, the hushed voices of other visitors are being processed by your auditory cortex. We sense the rough of texture of the stone before we actually touch it. We smell the musty odors of an old building and perhaps the remnants of recently incense. We assemble these sensory experiences in our brains and the filter them through our memories* » (Eberhard, 2009 : 1). Ceci dit, c'est principalement le sens de la vue qui prime sur le reste et subordonne tous les autres sens additionnés, ces derniers ne sont responsable que de 10% de l'input sensoriel (Porteous, 1996 in Losa, 2010). Cependant, les autres sens ont vraiment un intérêt non négligeable dans la façon de percevoir et d'appréhender la ville.

Il existe un débat sur la perception et le degré d'importance des formes urbaines. Ce dernier est de nature objectif/subjectif. Tantôt, des chercheurs prônent l'importance de la forme sur la perception de l'homme, tantôt, c'est par la subjectivité de l'individu que la forme prend « vie ».

Le discours objectiviste met en évidence le stimuli que peut provoquer une forme, c'est à dire la façon dont l'objet influe sur la perception du sujet : « *C'est l'idée d'une existence d'une série de variables paysagères capables de générer une appréciation positive de la part de tous les êtres humains. Des caractéristiques innées seraient à la base de la réponse au paysage* » (Losa, 2010 : 41).

L'approche subjectiviste inverse cette tendance : elle développe l'idée que la perception et l'expérience du paysage (dans notre cas, la forme) est essentiellement liée au *background* culturel et au parcours de vie des individus. Ils prennent notamment en compte *la culture* : Cette dernière possède une dimension spatiale (Siu, 2005 in Losa, 2011). Siu explique que les formes spatiales produites par une société reflètent les croyances et les valeurs culturelles. Il y a également les facteurs *socio-économiques* et *démographiques* qui influencent la perception d'une forme. Des études ont démontré que dans les diverses tranches d'âges (enfant, adolescent, adulte, personnes âgées), on perçoit l'espace différemment. De plus, on note également que les catégories *socio-professionnelles* n'apprécient pas un espace de la même manière. Enfin, *le parcours de vie* d'un individu, son histoire, son vécu influent également de manière significative la perception de l'espace urbain.

Il est difficile de déterminer une théorie qui serait plus juste que l'autre, tantôt le nombre d'avis diverge, tantôt ce thème de recherche est ambigu. Dès lors, il s'agit plutôt de faire coexister ces deux approches et reconnaître que l'appréciation d'une forme est due à plusieurs facteurs comme les facultés biologiques, la culture et la personnalité de l'individu (Losa, 2010). On parle alors d'approche intégrative dont Lynch est un précurseur. Selon cet auteur, la perception n'est pas soutenue, mais plutôt partielle et fragmentée, mêlées aux préoccupations quotidiennes de la vie de tous les jours. L'individu est observateur, participant, créateur de formes, modifiant sans cesse la morphologie des villes dans l'espace et dans le temps : « *Il n'y a jamais de résultat final, mais seulement une ininterrompue de périodes, et il n'est alors pas étonnant que l'art de modeler les villes pour le plaisir des sens soit un art tout à fait distinct de l'architecture, de la musique ou de la littérature* » (Lynch, 1960 : 2).

### *La forme lisible*

Comme on a pu le voir dans le chapitre ci-dessus, l'étude de la morphologie urbaine est directement liée à la notion de perception, tantôt par des processus cognitifs, tantôt par l'influence des formes. Dès lors, il convient d'interroger la notion de perception ; celle-ci est générée non seulement par les sens mais aussi par les expériences personnelles. Le paysage urbain se reflète par les matériaux qui le constituent et par l'espace vécu. La méthode d'analyse de Lynch tente de comparer l'image spatiale que l'on peut se faire d'une ville et nos propres perceptions individuelles. Pour ce faire, à partir de cartes mentales, il constate que ce sont certains éléments qui priment dans la perception et il les analyse à partir de cinq clés de lecture que sont : les routes, les secteurs, les limites, les repères et les nœuds. La forme urbaine n'est donc pas uniquement un objet matériel, elle est la construction d'une signification : « Il n'y a de paysage que pour un regard » (Salat, 2011).

Rendre lisible l'espace, c'est donner certaines clés de lecture à son observateur afin qu'il puisse mieux interpréter l'environnement dans lequel il se situe. Un tel but fait tout de suite penser à la facilité de se diriger, de se déplacer en ville mais cela va plus loin ; il s'agit de développer une identité non seulement de la ville mais du citoyen lui-même. Comme Lynch aime le rappeler, travailler sur la forme urbaine est un art parmi les autres ; si l'on ne donne pas certaines clés de lecture à une œuvre d'art : sa date, son auteur, le contexte dans laquelle elle a été créée, il est difficile d'apprécier l'œuvre en question. Par contre, à travers quelques explications sur l'œuvre même (date, auteur, fiche explicative), on est mieux à même de comprendre la toile et ainsi, de l'apprécier ou de la critiquer. Cette métaphore peut s'appliquer à la façon de lire l'espace : plus on donne des éléments de compréhension de l'espace à l'individu, tantôt par la matérialité des choses (aménagement urbains), tantôt par l'éducation, l'explication, la signification, plus ce dernier est à même de le comprendre, de l'aimer ou non, de le critiquer. À ce propos, Stern expliquait que les deux fonctions principales de l'art étaient de « *créer des images qui par la clarté et l'harmonie de leur forme, satisfassent ce besoin d'une « apparence » vivement compréhensible* » (Stern, 1914 in Lynch, 1960 : 11). Il s'agit ici de l'expression d'une signification interne que l'on peut transposer à l'espace. Afin de donner une signification à l'espace il convient de lui conférer une imagibilité forte.

## *L'imagibilité de l'espace*

Si l'on rapporte la notion d'imagibilité à un objet physique on peut le définir comme « *la qualité grâce à laquelle il a de grandes chances de provoquer une forte image chez n'importe quel observateur* » (Lynch, 1960). Il ne s'agit pas de rendre chaque mètre carré de l'espace éclatant, distinct de tous les autres mais de trouver une cohérence, une harmonie entre les éléments, provoquer des éléments de repères faisant appel à nos divers sens. Ainsi, l'environnement urbain serait saisi non plus de manière monotone ou formelle mais plus approfondie, évolutive et malléable afin que le citoyen acquière une *conscience profonde* de son environnement. Quand on arrive dans une ville nouvelle en n'ayant aucune connaissance, l'imagibilité de la ville est cachée, latente. Avec de bons aménagements et une expérience acquise, on commence à distinguer certains éléments qui étaient cachés au départ. Ces éléments stimulent l'esprit et rendent appréciable la ville pour deux raisons primordiales : La première consiste à se sentir familier avec son environnement pour ne pas se sentir trop perdu, on apprécie de posséder une certaine connaissance de notre milieu environnant, qu'il soit physique, historique ou culturel. La deuxième raison est que la ville ne doit pas non plus devenir ennuyante, monotone car le risque de se lasser est toujours présent. Tout le travail lié à l'aménagement du territoire consiste à prendre en compte ces deux raisons qui à première vue pourrait paraître antinomiques mais pourtant au combien primordiales : connaissance de son milieu et jouissance de la découverte.

Tout cela passe par la perception car elle est le fruit d'expériences sensorielles ; l'image de notre environnement se caractérise par un processus d'apprentissage mais aussi par la création de formes physique. Lynch dit : « *Etendre et approfondir notre perception de l'environnement serait la poursuite d'un long développement biologique et culturel, allant des sensations de contact aux sensations à distance, et des sensations à distance aux communications symboliques* » (Lynch, 1960 : 15). Cette citation met en lumière l'importance attribuée aux formes, aux fonctions, aux significations des aménagements urbains et met en lumière l'importance de la sensibilité et de la personnalité du citoyen avec son cadre de vie urbain.

Renforcer l'imagibilité de l'environnement urbain consiste à faciliter son identification et sa structuration visuelle. Les éléments de Lynch que sont les voies, les limites, les points de repère, les nœuds, les quartiers sont « *les cubes d'un jeu de construction servant à fabriquer à l'échelle de la ville des structures fermes et différenciées* » (Lynch, 1960 : 111) et ils intéressent directement le thème de notre travail, c'est à dire, la qualité des espaces publics. C'est en s'adaptant à l'environnement lui-même et à la façon dont nous agissons dessus que l'on peut développer un schéma perceptif lié au développement des symboles de l'être humain (Lynch, 1960).

### *Tisser la ville, tisser l'espace public, tisser des formes*

Les principes de la Charte d'Athènes, se recréer, circuler, travailler, habiter n'étaient pas reliés ensemble. La ville à *trois millions d'habitants* se caractérise par la dure homogénéité des espaces aménagés mais dès lors, la vie ne se constitue que par de petits îlots de vie. Les besoins primaires et secondaires de l'homme sont variés et nécessitent des espaces aménagés à cet effet mais il faut également les rendre interconnectés afin de développer non pas un, mais des choix de vies, de déplacements variables, modulables et créatifs. Il est alors nécessaire d'interconnecter l'espace urbain, que se soit de manière physique ou symbolique. Relier les espaces entre eux, c'est réduire l'isolement, lutter contre la ségrégation, il y a là une chance de rendre la ville vivable, évolutive, créative en évitant de tomber dans l'incompréhension et la lassitude de ses éléments. Pourquoi parler alors de tissu urbain ?

Cette métaphore illustre le maintien des éléments entre eux, interconnectés, solidaires possédant une capacité à s'adapter, se transformer, se modifier et qui participent au fonctionnement du tout. Le tissu urbain, c'est permettre le renouvellement, le maintien et l'adaptation. Il permet aussi d'articuler les jeux d'échelles, il devient l'intermédiaire entre le bâti

« physique » et le plan d'urbanisme plus global. Salat citant Panerai dit : « *J'aime le terme de tissu urbain en ce qu'il exprime à la fois l'association étroite des bâtiments, des rues, des cours et des jardins qui caractérisent la ville (solidarité entre les parties) et la souplesse de cette association, sa capacité à évoluer. Penser le tissu urbain c'est observer ou projeter une situation et en même temps imaginer ou prévoir son évolution. Tout le contraire d'une ordonnance rigide, d'une volonté définitive, d'un dessin une fois pour toutes, d'un plan masse* » (Panerai, 2008 : 105 in Salat, 2011 : 38). Relier la ville est un objectif à atteindre et à respecter afin de générer une cohérence, une solidarité interne et externe, physique et sociale, et ainsi, permettre de générer un discours sur la ville et lui donner du sens. Tout comme le tapis marocain qui est tissé et qui raconte une histoire, l'urbain peut être cousu de façon à provoquer chez son observateur, une homogénéité dans le discours (porté sur la ville) mais parcouru d'éléments hétérogènes, tout comme la variation des fils dans un tapis. Il s'agit de donner une cohérence dans une démarche holistique, c'est à dire la façon dont un « problème » peut-être abordé de manière globale et locale de façon itérative avec des processus d'aller-retour.

L'urbanisme durable insiste beaucoup sur la compréhension d'éléments d'urbanisme tels que le maillage, les mailles, les nœuds. Salingaros (2005) théorise certaines idées à propos du besoin de tisser des nœuds, des liens et des voies (on voit ici une référence aux travaux de Lynch dans les années 60). Selon cet auteur, pour créer une ville connectée et accessible, la séquence optimale à suivre est le besoin de définir les espaces « vides » de la ville, les connexions piétonnes, l'implantation du bâti et la définition des voies. Tous ces principes sont complémentaires et doivent être traités comme un tout, l'espace urbain ne doit pas être isolé ni fragmenté mais se relier en une chaîne géante qui comprend grands et petits espaces, ouverts et fermés, lumineux et obscurs (Salat, 2011).

#### *Huit principes pour une lecture du territoire*

Dans une vision élargie de l'urbanisme, Salat (2011) propose quelques principes de composition urbaine auxquels il faut faire attention. Bien que se soit l'avis subjectif d'un auteur, il recoupe cependant de nombreuses acceptions dans la façon de promouvoir un urbanisme durable. Il propose sept grands principes non exhaustifs : le contraste, la symétrie, l'équilibre, la proportion, l'échelle, la matière et le caractère.

Brièvement, le contraste permet d'établir des connexions, de rendre la subordination des parties à un tout qui assure une certaine unité urbanistique.

La symétrie présente une forte unité et est nécessaire au sens de la vue. Selon certains auteurs (Riboulet, Bianciotti) que cite Salat, la symétrie reflète le besoin d'un minimum d'organisation visible, intelligible et possède un caractère rassurant face à la confusion globale.

L'équilibre est ici défini ici comme une composition équilibrée ou « *toutes les masses se répondent et se balancent comme si, bien qu'ayant des formes et des matières différentes, elle « pesaient » dans l'espace d'un poids égal* » (Salat, 2011 : 333).

La proportion se manifeste comme la permanence d'un rapport entre les dimensions. Pour créer l'unité de façon non monotone, il s'agit de travailler dans des rapports de proportions harmonieuses et non répétitives.

L'échelle est prise ici au sens architectural et humain. De la poignée de porte à la largeur du trottoir ou à la hauteur d'un immeuble, il est important d'adapter les aménagements urbains à l'échelle de l'homme afin qu'il y aie adéquation entre la forme d'un élément et l'usage qui en est fait. Le Modulor du Corbusier est un exemple frappant d'un essai sur le rapport de l'environnement à l'échelle humaine.

La matière est peu définie chez Salat ; il y voit l'importance de l'adéquation entre matière et forme pour que puisse se constituer encore un autre moyen d'atteindre l'unité.

Enfin, le caractère est une notion qui reprend les six principes énoncés ci-dessus et qui doit exprimer « *la destination, l'usage social et symbolique de l'espace urbain* » (Salat, 2011 : 337). C'est ainsi que les formes urbaines deviennent à la fois visibles, identifiables et susceptibles d'être appropriées par divers usages.

Bien qu'assez vagues, ces grands critères paraissent importants lorsqu'il s'agit de faire un diagnostic territorial. Il ne faut pas les prendre comme des outils exhaustifs mais comme une grille de lecture permettant d'élargir notre vision du territoire et de l'interroger. Pour l'observateur, il est important d'avoir quelques clés de lectures et notamment quand il s'agit d'analyser les formes urbaines. La partie pratique de ce travail s'appuiera donc sur certains principes développés par Salat.

La forme matérielle se traduit par sa fonctionnalité et son esthétique, elle influe sur le cadre de vie et le marketing urbain, elle est le produit visible d'un élément matériel dans l'espace. Sa complexité est née du palimpseste urbain, c'est à dire, d'une réécriture sans fin de la ville. Elle influe sur le paysage, les ambiances, sur le toucher, l'odorat, l'ouïe et la vue de l'individu. La forme devient un élément de communication, elle tente de représenter l'image qu'elle veut donner d'elle-même et influe sur l'usage qu'il en est fait. Elle peut s'analyser de façon typomorphologique mais il est nécessaire de connaître sa ou ses fonctions ainsi que leurs usages.

### 2.2.2 Les fonctions

Penser l'urbain, c'est penser aux fonctions principales que l'on retrouve en ville ; politiques, économiques, culturelles mais c'est aussi l'habitat, le travail, les lieux de rencontres, de récréations, etc. Il est difficile de faire une typologie de toutes les fonctions que l'on retrouve dans une ville mais en se référant à un contexte, à une époque donnée et à des lieux précis il est possible de donner du sens et certaines lignes de conduites à adopter lorsque un aménagement urbain à lieu. Si on a donné beaucoup d'importance à la forme urbaine dans le chapitre ci-dessus, c'est parce que cette dernière peut instituer certaines fonctions. Pendant longtemps, l'urbanisme de la Charte d'Athènes définissait clairement quelles fonctions étaient nécessaires à la vie de tous les jours et établissait une forme prescrite, non modifiable de l'espace. Cette façon d'agir et de penser facilite la lecture du territoire et permet de produire facilement des marches à suivre dans la façon d'aménager l'espace tel qu'il est retranscrit dans l'ouvrage *La Charte d'Athènes* mais la mise en pratique de cette façon de penser à été mise à mal lorsque l'on voit les nombreux problèmes qui sont survenus.

Si d'un premier abord il paraît logique de penser qu'une forme énonce clairement la fonction et que tout un chacun puisse aisément le reconnaître et l'apprécier, la réalité est tout autre. Il apparaît que les fonctions attribuées à une forme peuvent non seulement être multiples mais varient également selon de nombreux facteurs, à savoir, le contexte dans lequel la forme se trouve, la météo, les saisons, l'époque, la culture, etc.

#### *Multiplicité de fonctions*

Bien qu'on associe trop souvent une seule fonction à une forme, force est de constater qu'elles sont souvent plurielles. En effet, celles-ci se mélangent parfois de façon adéquate mais aussi de manière conflictuelle. Prenons l'exemple du banc public. Tout d'abord, sa forme suggère à priori le repos mais c'est aussi la possibilité de rendre ludique un moment : on peut y s'allonger, rêvasser, entamer une discussion avec un ami ou un inconnu, lire un livre. Plus récemment,

certaines éléments de mobiliers urbains dont font partie les bancs publics deviennent des lieux de prédilections pour les sports urbains que sont le skateboard, le roller ou le BMX mais nous reviendrons plus tard sur cette partie lorsque nous parlerons des usages. Autre exemple, une seule surface homogène dans un espace public aurait pour fonction principale la locomotion, le moyen de se rendre d'un point X à Y, une fonction dit « traversante ». Cependant, cette fonction peut être rapidement changée, se conjuguer à certaines, ou s'effacer face à d'autres. La place en question peut devenir un lieu de rassemblement en vue d'une manifestation, elle peut devenir place de jeu, scène de théâtre itinérant, etc. En résumé, une forme, aussi unique soit-elle, est très souvent multifonctionnelle, et c'est d'autant plus actuel avec l'urbanisme durable qui prône une multiplicité de formes, de fonctions et d'usages. C'est pourquoi un espace concret comme la Plaine de Plainpalais à Genève paraît être un espace hautement multifonctionnel et c'est un des points qui intéresse la partie pratique de ce travail.

### *Contexte historique*

On a vu que l'espace possède souvent plusieurs fonctions mais il est important de souligner l'importance du contexte dans lequel elles se situent. En effet, les conditions environnementales, climatiques, politiques, culturelles modifient le statut d'une fonction parfois de manière épisodique, parfois de façon très durable. Le danger aujourd'hui c'est de prendre les choses comme acquises en omettant l'histoire et l'importance du contexte. Selon les époques, certaines formes urbaines, bien que peu modifiée aujourd'hui, ont changé partiellement, voir entièrement de statut. Si l'on se réfère à la partie historique introductive de ce travail, on se souvient des changements notables qu'a eu le statut de la rue. Si, au Moyen-Age, la rue avait pour vocation de nombreuses fonctions telles que la circulation, le commerce, les rencontres sociales, la rue moderniste par contre est devenue uniquement l'espace de la circulation automobile. Aujourd'hui, à nouveau, on essaye de réduire ce processus en promouvant la rue comme un espace piétonnier de détente, de plaisir, on parle de rue *marchande*. C'est pourquoi il paraît important de réfléchir à l'historicité des fonctions que développent certaines formes urbaines, de penser aux besoins présents et futurs pour éviter de construire et d'aménager une ville à court terme et de manière non durable.

### *Contexte spatial et culturel*

Il ne faut pas oublier dans quel cadre se meut l'espace fonctionnel. Une même forme urbaine n'a pas toujours la même fonction selon le lieu et la culture dans laquelle elle se situe. La création de l'image d'un environnement (et des fonctions qui lui sont attribuées) se base sur la forme extérieure de l'objet mais la façon dont l'individu l'interprète et l'organise et l'endroit où il porte son attention influe ce qu'il voit : « *L'organisme humain est profondément adaptable et flexible, et des gens appartenant à des groupes différents peuvent se faire une image très largement différente de la même réalité extérieure* » (Lynch, 1960 : 154). L'exemple du jardin confirme ces dires. En effet, les diverses cultures différemment spatialisées appréhendent le jardin de plusieurs manières. Traditionnellement, le jardin à la française est un espace extrêmement travaillé, promouvant l'ordre et la clarté, caractérisée par des tracés bien établis et une forte symétrie, en somme, un ordre prométhéen. On peut déambuler dedans et apprécier ou non l'esthétique et c'est donc deux fonctions principales que l'on peut retenir, une fonction ludique, de délasserment (la marche, le repos, la contemplation) et une fonction symbolique (le contrôle de l'homme sur la nature). Les jardins japonais acceptent également diverses fonctions, le délasserment comme en France, mais avec une connotation religieuse permettant la méditation, la recherche de spiritualité. En résumé, un même espace, peu différencié, peut avoir différentes fonctions selon la culture de son observateur et le lieu dans lequel il se trouve. Après avoir étudié les formes et les fonctions, il importe enfin d'analyser les pratiques qui se déroulent dans ce cadre urbain car ce sont bien les usages qui définissent la véritable identité d'un lieu et qui lui donnent du sens.



### 2.2.3 Pratiques et significations

Les pratiques des usagers influent directement le cadre spatial dans lequel ils vivent et se déplacent. On a beau donner des formes spécifiques à la ville dans ses aménagements, leur attribuer des fonctions spécifiques voulues par des autorités politiques ou par des professionnels, c'est la façon dont on s'en sert qui permet d'appréhender la façon dont on « vit » l'espace. La question des usages soulève diverses questions de base : qui fait usage de la ville et à qui profitent-ils, comment, où, à quel moment. Bien que banales, ces questions méritent d'être analysées si l'on souhaite anticiper au mieux quels sont les aménagements nécessaires pour le bien-être des individus.

#### *Où pratique-t-on l'espace public ?*

L'espace en ville est vaste, complexe et comporte en lui divers lieux plus ou moins densément construits mais aussi différemment intensifiés selon les divers usages des individus. Définir où se pratique l'espace public est une question un peu large et il est difficile d'y répondre. Cependant, il est le lieu de prédilection de ces intensifications d'usages car il est censé être un espace ouvert, libre à tous publics. C'est également un espace de rencontres qui peut être anarchique ou organisé de façon à favoriser l'échange et jouer un rôle important dans l'activité quotidienne de la ville. L'espace public peut aussi se caractériser par des endroits calmes, avec peu d'activités et ce n'est pas forcément synonyme d'espace sans qualité dans la manière dont il est produit. Pour catégoriser plus simplement où l'on pratique l'espace public, on peut définir quatre types (tableau 1) :

	Faible intensité d'usages	Forte intensité d'usages
Aménagements urbains nombreux		
Aménagement urbains peu nombreux		

**Tableau 1 : schéma d'espace public. Source : Louis Rochaix**

L'inscription dans chacune de ces catégories peut-être interprétée de manière positive ou négative, tout dépend des objectifs qui étaient recherchés et l'usage qui en est fait après. Par contre, comme on l'a souligné dans ce travail, le résultat final d'un aménagement peut ne pas toujours correspondre aux objectifs initiaux des politiques et des aménagistes ; il pourra néanmoins être considéré comme une réussite à travers son usage. Par exemple, un espace vert dédié à la contemplation, qui en réalité, est investi par les usagers à travers diverses activités non prévues au départ (pique-nique, football, etc.) peut être perçu comme « réussi ».

#### *Qui fait usage ?*

À l'échelle d'une ville toute personne fait usage de celle-ci. Aujourd'hui, alors que la moitié de la population sur terre vit en ville, il convient de s'intéresser à ce brassage de population, de langues, de cultures, de religions diverses. Selon les personnes pratiquant le mode de vie urbain, la façon dont on fait usage d'un même espace diffère largement. Non seulement il y a la culture, mais ce sont aussi le statut social, les groupes d'appartenances, le niveau de richesse, l'âge, etc. qui influent sur les pratiques de l'espace. La complexité réside principalement dans le fait que la ville doit offrir un panel de services extrêmement diversifié tant les attentes des habitants sont différentes et que de choisir telle ou telle option dans la façon dont on aménage le territoire provoque un risque de ségrégation pour des groupes donnés. Prenons l'exemple simple d'un aménagement tel qu'une place de jeu pour enfants. Ici, l'usage plébiscité est le côté ludique de l'espace, destiné aux jeunes enfants et aux personnes les accompagnant. Si la forme urbaine de la place de jeu que la fonction ludique établit est claire et que les enfants y jouent, on peut se dire que tout fonctionne. Mais dans un contexte donné, d'autres usagers peuvent s'approprier cet

espace comme par exemple, des jeunes adolescents aimant se rencontrer et profiter des éléments de mobiliers urbains ou encore, de façon plus conflictuelle, des dealers ou des toxicomanes comme c'était le cas à l'école de la rue de Zürich aux Pâquis avant la mise en place de certains dispositifs de contrôle.

Les usagers de l'espace public possèdent différents niveaux de capacités d'appropriations ; bien qu'un peu réducteur on peut catégoriser la « force » d'appropriation entre deux types d'acteurs. Il y a les « lambda » et les « pionniers » (tableau 2). Les lambdas sont ceux qui ont tendance à utiliser l'espace selon la fonction prévue à cet effet alors que les pionniers sont des personnes qui aiment réinventer le sens qu'on donne à certains espaces, à certains objets. Souvent, les meilleurs pionniers sont les petits enfants ; ils savent très facilement s'approprier des éléments qui s'éloignent de leur fonction première. Les adolescents et les jeunes adultes qui pratiquent les sports urbains réinventent la fonction de certains objets.

	matériel	réappropriation
Lambda		
Pionnier		

Tableau 2 : schéma du degré de compétence des usagers. Source : Louis Rochaix

Qui dit usages, dit conflits d'usages et reconnaître quels sont les véritables usagers donne déjà certaines pistes pour un aménagement plus harmonieux et plus égalitaire. Etre souple en matière d'aménagement c'est permettre au plus grand nombre de pouvoir jouir des espaces à disposition. En ce sens, Lynch disait déjà en 1960 : « *L'environnement devrait être adapté au type de culture en question, ou façonné de multiples manières, afin de satisfaire les besoins divers des individus qui y habitent* » (Lynch, 1960 : 105). Force est de constater que ces propos recueillis il y a plus de cinquante ans sont encore valables aujourd'hui même si la situation s'est encore complexifiée de par la forte mixité de population des villes actuelles.

Lorsque Lefebvre parle du *Droit à la ville* (1968), c'est bien des usagers dont il est question. Ces derniers ont des expériences nombreuses et variées du territoire qui permettent une appropriation de l'espace, utile au développement et à la connaissance de l'environnement. Pour répondre aux attentes des individus, il convient alors non seulement de connaître qui ils sont mais comment ils pratiquent l'espace.

#### *Comment se pratique l'espace ?*

Réfléchir à la façon dont est pratiqué l'espace doit permettre d'identifier le rapport entre la forme urbaine, sa fonction préétablie et ce qui est réellement pratiqué. Comme il a été dit à plusieurs reprises, traditionnellement, les formes et les fonctions urbaines laissaient peu de marge aux usages mais à l'heure actuelle, dans le cadre suisse, des changements notables ont eu lieu à travers des agencements urbains toujours plus modulables, appropriables par les usagers et c'est principalement l'objet de ce travail. Dans le cadre plus précis de l'espace public, les agencements urbains, l'échelle macro (structure de l'espace public, situation par rapport à l'environnement et son contexte), l'échelle micro (micro agencements, mobilier urbain, texture, etc.) ont un impact fort dans la façon dont on pratique l'espace. Les développements récents en matière de design et d'art urbain reflètent les besoins et les attentes d'une population qui souhaite pouvoir profiter d'un cadre de vie agréable dans la vie de tous les jours.

C'est à travers la notion de prise que l'on peut déterminer la qualité des espaces publics (Joseph, 1997). Les pratiques se modifient sans cesse selon les effets de mode et en fonction du contexte général de la société. Il faut voir la notion de prise comme une métaphore de l'alpiniste qui gravit une falaise. Ces prises sont les éléments qui permettent au grimpeur de se mouvoir, de se repérer et ainsi d'atteindre son objectif qui est le sommet. Urbanistiquement parlant, la prise

peut être d'ordre matériel ou immatériel. Un feu de signalisation, une poubelle, un banc public sont des repères visuels concrets permettant à son observateur/utilisateur de se déplacer de façon claire, permettant une lisibilité de l'espace dans lequel il se meut. La prise peut-être aussi de source immatérielle lorsqu'il s'agit pour le citoyen d'avoir une vision globale de l'espace dans lequel il vit. À travers les éléments urbains et l'expérience du vécu, l'individu se construit une image mentale de la ville, des chemins, des points de repères, des limites et c'est grâce à cela qu'il n'est pas complètement désorienté.

### *Usager des formes*

Comme on l'a vu ci-dessus, la même forme avec une fonction préétablie peut être investie par divers acteurs mais une même forme peut être également utilisée de façon fort différente par le même acteur en question. Attention, la forme n'indique pas toujours l'usage : « *L'espace, en tant que potentialité de formes, en tant que rapport plastique comme forme infiniment malléable, ne peut prendre sens par sa seule plasticité : les rapports plastiques n'engendrent pas les usages. La plasticité suscite sans doute des pratiques, mais ces pratiques, hors des conventions qui font de la forme un contenu connu, sont hors des usages et les objets ainsi conformes sont hors d'usages* ». (Toussaint & Zimmerman, 2001 : 84). Ces auteurs montrent bien la problématique et les risques liés à la forme. Penser uniquement la forme, c'est prendre le risque de passer à côté des préoccupations des personnes qui la pratiquent. Ainsi : « *la mémoire que les formes ainsi produites entretiennent, n'a plus d'écho dans la conscience du public dans la mesure où elle n'a d'écho que dans la conscience des agents des activités productives* ». (Toussaint & Zimmerman, 2001 : 84). Dès lors, il est important de penser l'espace public comme un éventail de possibilités pour ses usagers, avec des aménagements qui orientent l'usage plus qu'ils ne le déterminent. Nous reviendrons sur les usages dans le chapitre suivant consacré aux acteurs.

## **2.3 L'acteur social**

L'acteur est au cœur des préoccupations dans l'élaboration des aménagements urbains. Pour penser l'espace public et ses infrastructures il faut d'abord étudier son usager car c'est lui, au fil des générations qui se succèdent, qui emmagasine diverses connaissances de l'urbain à travers son parcours de vie. Ce dernier se confronte sans cesse à lui-même et aux autres ; il évolue dans plusieurs sphères de l'ordre du privé et du public (Lussault, 2001 ; Voisin, 2001) et il est l'acteur qui évolue dans le jeu de scène quotidien de l'espace public (Goffman, 1973 ; Joseph, 1997). Il partage non seulement le rôle avec ses congénères mais également avec l'environnement qui l'entoure, à travers la création d'un réseau complexe entre les relations Hommes/Hommes et l'Homme/objet (Latour B., Callon M., 2006).

### **2.3.1 L'usager, entre harmonie et conflits**

#### *Une réalité contrastée*

Bien qu'aujourd'hui le fort engouement pour le développement d'espaces publics de qualité ressorte dans de nombreux discours et se traduise par des réalisations concrètes comme l'a fait Barcelone, ville pionnière en la matière, suivie de bien d'autres tel que Bilbao, Lyon, etc. la réalité du terrain fait que les conflits persistent toujours. Ce sont principalement les conflits d'usages qui intéressent ce travail. La difficulté ne réside pas dans la résolution des conflits à cause de la multiplicité des acteurs et des contextes. C'est pourquoi il s'agit plus d'étudier la gestion des conflits ; c'est ce que Lussault tente de mettre en avant à travers la notion d'*espaces d'actes*. Il y critique d'ailleurs l'analyse classique de l'espace public, la définissant comme « *une approche qui dresse a priori l'espace public en espace vertueux de la citoyenneté, porteur intrinsèquement des vertus de l'échange interpersonnel* » (Lussault, 2001 : 37) Cependant, il s'agirait là d'une dérive d'un *idéal-type mythologique* faisant référence à la forme de la place publique (Lussault, 2001). Il met l'accent sur l'importance des actes et des paroles des acteurs quand ils énoncent leur

sensibilité à travers un ensemble de valeurs, de qualification et de discrimination d'espèces et d'usages légitimes. Lussault a une grille d'analyse qui se fonde sur trois grandes relations de contrariétés : privé/public, intime/extime, individuel/social.

### *Privé/public*

Le premier conflit réside dans la difficulté à définir ce qui est de l'ordre du privé et de l'ordre du public. En effet, le cadre de référence de l'espace public laisserait penser que tout est public mais force est de constater qu'il est très changeant, tant le public s'immisce dans le privé, par exemple les grands malls privés qui prennent un statut quasi public. Cela est tout aussi frappant lorsqu'il s'agit du privé qui s'immisce dans le public. L'apparition du web, du smartphone a considérablement changé la façon dont on pratique l'espace public : « *Il gomme le risque et la spécificité de notre engagement dans ces espaces de rencontre et de regards partagés* » (Voisin, 2001 : 45-46). Lussault prend l'exemple du statut juridique quand il s'agit de l'automobile, lieu privé reconnu par le droit qui entre en conflit avec le piéton, ou plutôt, en confrontation avec l'espace public (juridiction du public). Il y a là un casse-tête difficilement résoluble mais son analyse n'en demeure pas moins importante.

### *Intime/extime*

Le deuxième duo de contrariétés concerne l'intime et l'extime. Par intime on entend l'affirmation du « moi » et de son vecteur qu'est l'intériorité. Il s'agit du « *sentiment que nous avons de nous-même en tant qu'êtres dotés de profondeur intérieure* » (Taylor, 1998 : 10 in Lussault, 2001 : 39). L'intimité est cette chose qui nous permet d'être nous-même sans tenter de cacher son intériorité. Selon Lussault, elle n'est pas un fait mais une construction sociale et de ce fait, n'est pas stable, elle change avec l'évolution des sociétés. Plus concrètement, c'est souvent dans le domaine privé, chez soi, que l'intimité se retrouve plus facilement, sans crainte de se dévoiler. Elle contraste avec l'extimité qui se définit par une expérience qui se fonde sur « *l'existence d'une intimité saisissable par chaque individu et dont la délimitation et l'expression sociale sont des « enjeux biographiques » fondamentaux, se réalise et s'exprime via des gestes, des attitudes, des regards, des mots tout en courant toutes les échelles possibles* » (Lussault, 2001 : 40). De par l'hétérogénéité des espaces publics, ceux-ci peuvent se découper en plusieurs sous-espaces, de caractères et d'ambiances variés et bien distincts (Gehl, 2010). Certains lieux, de par leurs aménagements urbains et leur contexte, accueillent plus ou moins volontiers des comportements tantôt ressortant de l'intimité, tantôt de l'extimité. Par exemple, un petit parc peu fréquenté, joliment décoré et fleuri aura plus tendance à faire ressortir le comportement plus intime alors qu'un espace plus exposé, avec plus d'activités et d'intensités fera plus ressortir notre sentiment d'extimité. L'analyse de ce couple intime/extime, ajoutée à celle des aménagements urbains, se révèle nécessaire afin d'évaluer le caractère des espaces publics à travers les comportements et les discours des usagers.

### *Individuel/social*

La troisième différence selon Lussault se définit par le caractère individuel/social de l'individu ; elle nous entraîne sur le terrain des normes sociales. L'évolution de la société va de pair avec l'évolution de la personnalité et avec la promotion de la sphère individuelle à des degrés divers ; elle s'est largement émancipée avec l'arrivée du web. Il n'y a pas forcément une perte du lien social mais une modification de celui-ci qui se répercute sur les pratiques de l'espace. Lussault définit trois principes, parfois contradictoires, parfois complémentaires qui montrent le jeu subtil de l'individu s'inscrivant dans le cadre de cette société : « *Le principe d'affirmation de la liberté souveraine et imprescriptible de l'individu, entité sociale indépendante, qui fonde la liberté d'agir ; le principe d'affiliation à un groupe restreint – qui peut prendre l'aspect d'une communauté référentielle et qui contribue à définir un registre d'actes corporels et langagiers ; le principe d'existence d'une instance sociale globale dotée d'usages et de représentations autorisés* »

(Lussault, 2001 : 44). Pour un urbanisme de qualité des espaces publics il convient alors de comprendre comment les normes sociales et les valeurs des individus s'entrecroisent, il s'agit d'évaluer à la fois « *l'affirmation de l'individu et ses valeurs et compétences, la reconnaissance, plus ou moins explicite, de l'existence de normes collectives, et les stratégies d'ajustement entre les deux niveaux* » (Lussault, 2001 : 44).

### *Le capital spatial*

À travers ces trois niveaux, on peut saisir la complexité du rapport à l'espace et des relations sociales. Pour Cynthia Ghorra-Gobin, l'apprentissage de l'altérité est un vecteur important dans la construction du moi : « *La construction de l'identité de l'individu est indissociable de cette capacité simultanée à prendre recul par rapport à soi et aux siens pour prendre conscience de soi et de l'autre* » (Ghorra-Gobin, 2001 : 13). Les conflits d'usages reflètent souvent la variété des connaissances et des cultures diverses ; il s'agit alors non pas de les faire disparaître mais de les intégrer aux processus de fabrication de l'urbain. Pour résumer ce cadre d'analyse, les codes et usages sociaux peuvent se caractériser par ce qui procède du *capital spatial*, c'est à dire ce mélange de compétences (langages, gestes, pratiques) intériorisées par les individus. « *Ce capital, qui se construit socialement dans l'expérience, instituant la pratique spatiale, en même temps qu'institué par elle, contribue à la définition de l'identité sociale d'un individu* » (Lussault, 2001 : 45). Intégrer ce capital est essentiel dans l'aménagement urbain car il révèle les conflits d'usages, autant visibles que cachés : « *L'espace public a besoin non seulement de la pluralité des différences, mais de leur enchevêtrement, des effets de mobilisations ou au contraire de leur surcharge et d'immobilisation qu'elles provoquent* » (Joseph, 1997 : 15).

### **2.3.2 Le théâtre urbain**

Les études sociologiques menées par l'Ecole de Chicago à partir des années cinquante contribuent fortement à l'analyse socio-spatiale de la ville et concernent directement les espaces publics. C'est notamment l'observation participante et l'étude des micro-actions qui ont permis une meilleure compréhension des comportements des individus. Plusieurs auteurs s'y sont intéressés dont Erving Goffman (1973), auteur prolifique et engagé dans ces études sociologiques. Ce chapitre repose principalement sur son ouvrage *La mise en scène de la vie quotidienne : la présentation de soi* (1973) car il met en avant les rituels de présentation du *soi* et les codes de conduites que l'on possède quand on entre en interaction avec autrui à travers divers codes d'usages (langage, gestes, etc.)

### *Jouer son rôle*

Goffman présente l'individu comme un acteur au sens premier du terme ou chacun joue un rôle dans la société, que se soit de manière consciente ou inconsciente. On retrouve ici cette forme *d'extimité* expliquée dans le chapitre précédant, c'est à dire la façon dont on modifie notre comportement face à quelqu'un d'autre, qu'il s'agisse d'une personne connue ou pas. Nous endossons un rôle afin de cacher certaines vérités que l'on ne souhaite pas révéler à autrui et pour que l'interlocuteur croie en ce rôle, il faut s'en convaincre soi-même : « *l'acteur doit agir de façon à donner intentionnellement ou non, une expression de lui-même, et les autres à leur tour doivent en retirer une certaine impression* » (Goffman, 1973 : 12). Au final, le but à atteindre est de tromper le public (l'interlocuteur que l'on a en face de soi) afin d'oublier qu'il s'agit d'une mise en scène. Bien entendu, il ne faut pas prendre la théorisation de ces relations sociales comme « machiavélique » où l'individu agirait uniquement de façon cynique et mensongère ; il s'agirait plutôt d'un rôle que nous endossons de manière à trouver un juste compromis entre la façon dont nous nous comportons étant seul ou confronté à un public. D'ailleurs, nos façons d'agir en compagnie d'autres personnes se font de manières si habituelles que l'on ne se rend même plus compte, une sorte *d'habitus relationnel* et *spatial* régissent la vie sociale de tous les jours. Isaac Joseph rejoint les affirmations de Goffman en présentant le citoyen comme « *un*

*comédien qui invente des formes sociales, des petits bouts d'interactions, des scènes qui sont autant de lambeaux de socialité perdue* » (Joseph : 1997 : 26) ; le territoire de l'acteur social n'est autre qu'une région de rôles accessibles constituée par des situations diverses en fonction d'éléments aussi matériels qu'immatériels. Chaque acteur est capable de réaliser le jeu social qui rend l'espace public vivant : « *Un scénario, même si on le confie à des acteurs inexpérimentés peut prendre vie parce que la vie elle-même est quelque chose qui se déroule de façon théâtrale* » (Goffman, 1973 : 74).

### *Co-présence et civilité*

Les modes de gestion de la co-présence se régissent bien souvent par des gestes de politesse, voir *d'inattention polie*, c'est à dire, par le fait que chaque individu « *montre aux autres, à travers des signes visuels, qu'il se rend compte de leur présence, ceci tout en limitant l'attention accordée afin de signifier qu'ils ne constituent pas un sujet de curiosité particulier* » (Stein, 2003 : 65). L'indifférence mutuelle de deux personnes qui ne se connaissent pas pourrait sembler anodin mais Goffman réfute cette hypothèse et démontre qu'elle possède en réalité une signification sociale précise. Ce qui importe, c'est « *l'expérience des fluidités de la co-présence et de la conversation, les petites oppositions sociales que sont nos hésitations, le surplus de socialité dans sa matérialité discursive* » (Joseph, 1997 : 14). On entend souvent parler de l'anonymat de la grande ville mais les théories portant sur la co-présence prouvent au contraire que, même entre deux personnes qui ne se parlent pas, il y a des interactions significatives et que ces dernières jouent un rôle important dans la vie public. Il faut arrêter de se plaindre des rapports de superficialités, « *La grande ville n'est pas le décor d'une perte irrémédiable du sens* » (Joseph, 1997 : 42).

### *Les lieux de la mise en scène*

Les espaces publics peuvent-être compris comme des espaces de mise en scène et d'action. Goffman compare l'espace public à un lieu de mise en scène (le décor) où se déroule le jeu des acteurs. Ce qui compose le décor se sont les éléments de mobilier, leur décoration, leur dispositions dans l'espace. On y retrouve les espaces de *scène* et des espaces de *coulisses*. Le premier concerne des espaces plutôt exposés et s'associe à « *des comportements sous-jacents à une norme culturelle et une multitude de critères individuels* » (Cachot, 2013 : 87). L'attitude prise prend un caractère plus *extime* alors que les espaces de coulisses, de par leur configuration avantagent les lieux dits *intime*. La sensibilité d'un espace de scène (*extime*) ou de coulisse (*intime*) varie fortement selon les agencements urbains et le but de la partie pratique de ce document va dans ce sens. L'espace public combine alors ce jeu des interrelations, provoquée ou non, à l'aide de toutes sortes d'outils que le corps humain est capable d'utiliser (parole, gestes, attitude, vêtements, etc.) et influe directement sur la qualité de son propre espace.

### *Analogie du théâtre*

Pour terminer voici quatre analogies du théâtre qui sont déterminantes selon Chaumard (2001) et résumant les chapitres ci-dessus. La première concerne le rapport entre l'acteur et son public où son jeu va développer certains artifices afin de conserver au mieux son intimité. Le décor constitue la deuxième analogie, il sert aussi bien l'action que l'image, il est la référence à laquelle se situe l'acteur et le public : « *l'espace public apparaît comme l'ensemble des lieux où il faut laisser « possible les éventuels possibles »* » (Chaumard, 2001 : 126) et le rôle de l'aménagiste deviendrait ici la figure du metteur en scène tentant d'orienter les usages selon les volontés politiques, des habitants, etc. La troisième analogie concerne le conflit ; le théâtre comme l'espace public est le lieu de conflits. L'espace public met en relation toutes sortes de passants (sédentaires/nomades, jeunes/personnes âgées) et le déroulement du conflit rend l'espace interactif ; c'est le lieu de rencontre des idées, de l'échange et de la confrontation ; il fait partie intégrante du processus et est même rendu nécessaire. Enfin, la quatrième analogie comprend les règles à suivre, qu'elles soient juridiques ou normatives ; elles régulent la conduite des



individus. Au final, la métaphore théâtrale proposée par Goffman rend compte d'une certaine lisibilité de l'espace public. À travers l'échelle la plus micro qui soit, elle permet l'analyse des relations entre individus rendues possible par les espaces publics.

### 2.3.3 L'acteur et l'actant

Dans ce travail il a été question d'espace public, du rapport entre les formes, des fonctions et des usages des aménagements urbains. Au centre de la réflexion, il y a l'acteur du territoire, de son rapport avec autrui, des conflits qui en résultent selon les divers contextes propices à l'histoire et l'aménagement d'un lieu. Le dernier point à soulever concerne le rapport entre l'utilisateur et son environnement proche situé dans l'espace public. Par environnement, on entend ici la matérialité des aménagements urbains que sont le mobilier, les revêtements, etc. Il ne s'agit plus seulement d'étudier la forme, ni la fonction ni l'usage mais de comprendre le rapport existant entre l'individu (humain) et les objets (non humains) et de leur mise en relation à travers la notion de réseau (Latour&Callon)

#### *Vers une sociologie de la traduction*

La théorie de l'acteur-réseau, ou Actor-Network Theory (ANT) consiste à considérer les *non-humains* comme des faits sociologiques qui seraient des associations entre les acteurs humains et les acteurs non-humains qui, mises en relation, prendraient la forme d'un réseau (Federau, 2011 : 2). Un acteur n'est plus seulement l'être social car les objets le deviennent aussi et tous deux entrent dans une relation symétrique, l'approche est donc principalement d'ordre bottom-up et centrée sur l'acteur, vivant ou non. Il s'agit alors de faire une sociologie de la traduction (Latour B., Callon M., 2006). Traduire un élément consiste à analyser toute l'interaction qui y est associée; cet élément se relie à un réseau. La création d'un objet, sa phase de développement, d'innovation est la suite d'un long processus faisant appel à de nombreux acteurs (ingénieurs, chercheurs, etc.) et aux matériaux qui composent l'objet. « *La théorie de la traduction montre toute l'importance des actions qui permettent à des acteurs venant d'horizons très différents de se coordonner, de coopérer soit pour défendre leurs intérêts, soit pour définir un projet exprimant des intérêts communs...* » (Entretien avec Callon, par Lhomme et Fleur, 1999). Concernant l'espace public, il est utile de penser le futur élément en amont du projet afin de rassembler un maximum d'informations pour obtenir une création qui corresponde aux attentes des usagers mais il est aussi utile de réfléchir en aval afin d'obtenir une sorte de compte-rendu de l'élément en question afin de pouvoir le critiquer de la manière la plus objective possible. Rendre le réseau (compétence des acteurs, des objets, etc.) plus dense, extensible, connecté, permet de rendre plus fort les éléments assemblés : « *La force est toujours une composition de faiblesses : c'est en associant des faiblesses les unes aux autres, en les connectant, qu'on devient fort* » (Entretien avec Callon, par Lhomme et Fleur, 1999 : 120)

#### *Entretien avec un banc*

La théorie de l'acteur-réseau soutenue par Bruno Latour et Michel Callon est très complexe de par la multiplicité d'éléments pris en compte mais ce qui concerne ce travail, c'est principalement la prise en compte du rôle des objets dans la vie de tous les jours. Associer cette théorie à l'analyse de l'espace public rend le rapport entre acteurs (humains) et actants (non-humains) intéressant car elle met sur le devant de la scène tout ce qu'un professionnel projette lors d'un aménagement, que l'élément en question soit un arbre, une poubelle ou encore un banc. Cette analyse atypique démontre comment un objet aussi banal qu'il soit prend une signification importante et variée selon les différentes personnes qui l'appréhendent. Ainsi, réfléchir à un objet simple tel que le banc devient bien plus complexe car il n'a pas les mêmes significations pour tout le monde. Tour à tour, cet objet du mobilier urbain peut devenir un lieu de halte et de repos pour une personne âgée, il peut être le lieu de rencontres d'un groupe de jeunes, il permet à un flâneur d'y faire la sieste ; le banc peut aussi être une source de gêne car

celui-ci a pour vocation d'être utilisé et attire du monde alors qu'un habitant voisin préférerait le calme, etc. Ces exemples démontrent la variété de significations selon les différents acteurs. Lorsqu'il s'agit de faire de l'aménagement urbain il devient nécessaire d'envisager chaque infrastructure selon l'univers des significations possibles, d'en dégager les conflits d'usages probables afin de réaliser quelque chose qui convienne au plus grand nombre car l'espace public se doit d'être accessible.



### 3. Contexte et méthodologie pour un cas pratique

À présent que le bagage théorique situé dans la première partie est énoncé il est intéressant de faire le rapprochement avec un objet concret sur le terrain et de décrire la méthodologie utilisée pour définir le but recherché de ce travail. Ce chapitre énonce les points suivants : la compréhension de l'objet de recherche, l'état des lieux et les enjeux de ce travail et la méthodologie pour essayer d'y répondre.

#### 3.1 Objet de recherche

##### *Rappel et contexte de l'objet de recherche*

Cette recherche a pour but d'approfondir la relation qu'il y a entre les formes urbaines, leurs fonctions et leurs usages dans le cadre des espaces publics. Il est question ici de démontrer comment les agencements urbains ont une influence sur la pratique des usagers et vice-versa. Il s'agit d'une relation réciproque entre forme, fonction et la façon dont l'individu en dispose. L'apport théorique de cette recherche a tendance à confirmer la présence d'une relation réciproque entre l'environnement physique et les usagers qui influe de manière significative la qualité d'un espace et l'étude de terrain a pour but d'étudier comment ce rapport s'établit, pour autant qu'il y en ait un. En résumé, on tente de répondre à la question suivante :

*Comment le mobilier urbain et l'espace public peuvent-ils contribuer à l'amélioration du cadre de vie ? L'individu participe-t-il différemment à l'amélioration de son environnement physique, mental et social selon les divers agencements urbains ?*

En deuxième lieu, il convient de comprendre que derrière cette relation entre les agencements urbains et les usagers il est important de comprendre les discours sous-jacents lié à ces derniers, c'est à dire les discours du professionnel, du politique ou de l'utilisateur. En outre, l'espace public se caractérise par ses conflits d'usages et de représentations, il s'agit dès lors de mieux les analyser pour en tirer les meilleures leçons quant aux agencements futurs. La question de recherche peut se résumer comme ceci :

*Existe-il des convergences ou divergences entre ce qu'un politique ou professionnel de l'aménagement cherche à réaliser et le véritable usage qui en est fait ? Quels sont les conflits de représentations et d'usages qui interviennent lors de la réalisation d'un ouvrage et comment est-il vécu dans la vie de tous les jours ?*

##### *Relation triangulaire*

Pour répondre à ces questions on s'intéresse donc aux formes, aux fonctions et aux usages que l'on retrouve dans l'espace public. La première partie s'intéresse à l'importance des formes et des fonctions recherchées par les autorités et les aménagistes. La deuxième prend en compte l'importance de l'acteur, de la relation avec son environnement « non-vivant » et la façon dont il se l'approprie, sans oublier comment cela influe sur la dynamique de l'espace public, c'est à dire avec la relation entre usagers. La troisième phase analyse les discours à travers les deux premières phases en faisant une étude comparative afin d'évaluer ce qui diverge ou converge entre les opinions des professionnels et des usagers.

On peut résumer l'analyse triangulaire des formes, fonctions et usages comme ceci :

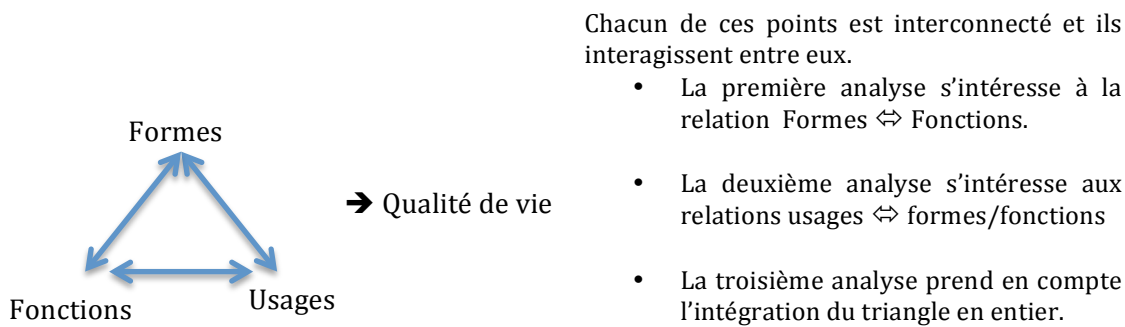


Figure 1: Relation triangulaire

Source : cours de « Formes et structures de la ville contemporaine »

### Structure du plan

Afin de comprendre la première analyse (c'est-à-dire la relation entre une forme imaginée et développée par le professionnel et la fonction instituée par cette dernière), la recherche porte sur la compréhension du discours à travers deux recueils de données. Le premier consiste à interroger les acteurs directement impliqués dans la création, ou requalification de l'espace public. En l'occurrence, un des deux architectes de la plaine, le Conseiller Administratif de la ville de Genève en charge de l'aménagement et le président de l'association de quartier de la Jonction. S'ajoute une analyse documentaire et un travail de terrain portant sur l'observation directe des éléments disposés dans l'espace.

La deuxième analyse s'appuie principalement sur l'observation directe. Elle a pour but d'étudier comment les usagers de l'espace public s'approprient les diverses formes urbaines. Il convient alors de porter un œil sur les différents types d'usagers (âge, sexe, classe socioprofessionnelle, etc.) sur leur intervention dans l'environnement, tant dans leurs pratiques spatiales (utilisation du mobilier urbain et de diverses infrastructures) que sociales (relation entretenues avec autrui au sein de l'espace public). Afin de mieux évaluer l'appréciation des usagers de l'espace public (ambiance, esthétique, fonctionnel, etc.), un questionnaire est rempli par les usagers pour permettre de discerner les avis divergents ou convergents sur la qualité d'un espace public précis au sein d'une population hétérogène.

La troisième analyse est une recherche transversale entre deux types d'acteurs, professionnels et usagers. Les infrastructures urbaines deviennent en quelque sorte l'objet de discussions et d'interprétations différentes. Les initiateurs (politique) et les professionnels (architecte, urbaniste, designer, etc.) se confrontent à la réelle utilisation de ces projections d'idées. Il convient alors d'étudier la concordance entre formes et fonctions voulues et leurs usages réels. Pour ce faire, les trois méthodes sont nécessaires, c'est à dire, l'observation directe, l'entretien semi-directif et la grille sémantique.

Voici un bref résumé sous forme de tableau permettant de simplifier les méthodes utilisées.

<b>Buts</b>	<b>Outils</b>
<p>- <i>Enjeux historiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contexte genevois</li> <li>• Contexte de la Plaine de Plainpalais</li> </ul>	<p>- <i>Analyse documentaire &amp; entretiens</i></p>
<p>- <i>Compréhension de la genèse du projet</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre, procédure, acteurs, calendrier, cahier des charges</li> </ul>	<p>- <i>Entretiens avec trois intéressés &amp; analyse documentaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretiens avec Mr. Lopez (architecte mandaté par la ville), Mr. Pagani (conseiller administratif) et Mr. Fioux (président d'une association de quartier)</li> </ul>
<p>- <i>Analyse qualitative de l'espace public</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etude des formes et des fonctions</li> </ul> <p>1<sup>ère</sup> analyse : Formes ⇔ Fonctions</p>	<p>- <i>Analyse de l'observateur</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation visuelle sur le terrain (photos, prise de notes)</li> </ul> <p>- <i>Entretiens avec trois intéressés &amp; analyse documentaire</i></p>
<p>- <i>Analyse qualitative des usages et de leurs significations</i></p> <p>2<sup>ème</sup> analyse : usages ⇔ formes/fonctions</p>	<p>- <i>Analyse de l'observateur</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation visuelle sur le terrain (photos, prise de notes)</li> </ul> <p>- <i>Entretiens directs et semi-directifs avec les usagers de l'espace public</i></p>
<p>- <i>Comprendre le rôle de réciprocité entre formes, fonctions, usages dans la qualité de l'espace public</i></p> <p>- <i>Etudier les liens convergents et/ou divergents entre ce que pensent les professionnels et le véritable usage qui en est fait par ses utilisateurs</i></p> <p>3<sup>ème</sup> analyse : relation triangulaire</p>	<p>- <i>Analyse des discours des intéressés (Fioux, Pagani, Lopez), l'étude de l'observateur et des entretiens directs et semi-directifs avec les usagers</i></p> <p>- <i>Confrontations des résultats à travers les discours des trois intéressés et ceux des usagers</i></p>

Figure 2 : Tableau récapitulatif. Source : Louis Rochaix

## 3.2 Méthodologie

À présent, il est utile de définir plus précisément les raisons pour lesquelles les trois méthodes de terrain sont appliquées à cette recherche. L'observation, sous sa variété de formes, prend une place importante dans la compréhension des phénomènes spatiaux et sociaux. Pour comprendre la relation qu'entretiennent les usagers entre eux et avec l'espace public il convient d'étudier les comportements de ces derniers. Tout d'abord, l'analyse de la qualité formelle, environnementale, celle des usages : elle se fait principalement par l'observation directe. Le but pour le chercheur est de porter un regard sur les comportements. Ensuite, l'enquête semi-directive avec trois personnes liées à l'aménagement urbain de la Plaine de Plainpalais ; celle-ci a pour objectif d'analyser les différents discours qui portent sur les formes, les fonctions et les usages. Enfin, une analyse plus « quantitative » à travers la création d'une grille sémantique afin d'évaluer les ambiances de la Plaine et permettre d'avoir une appréciation plus « précise » des usagers. L'appréciation de ces méthodes se base sur trois auteurs que sont Bochet (2008), Voisin (2001) et Bréchon (2011).

### 3.2.1 L'observation directe

*Pourquoi passer par l'observation directe ?*

L'observation directe a pour avantage la possibilité de repérer les nouvelles formes de pratiques spatiales et d'éclaircir les modes de socialisations émergents (Voisin 2001). L'espace public a l'avantage d'offrir un certain « camouflage » au chercheur qui peut ainsi espérer étudier le jeu social et spatial des usagers à travers divers outils que sont le regard, la prise de notes, la photo. Ce type d'observation permet de contribuer à situer précisément les interactions sociales dans le temps et dans l'espace (Voisin, 2001). Arborio présente l'avantage de la méthode comme suit : « *La saisie des pratiques sociales par observation directe passe aussi par l'examen détaillé de scènes de la vie sociale, par la décomposition d'événements singuliers, par le repérage d'enchaînements d'actions amenant les acteurs à utiliser des objets, amenant leur mise en relation avec d'autres acteurs dans des interactions.* » (Arborio, 2007 : 30)

Cette méthode permet de s'immiscer le moins possible dans l'intimité de l'utilisateur car il est illusoire de croire que tout le monde est prêt à accepter que l'on observe ses pratiques dans l'espace public. Tout un chacun est en droit de préserver son appréciation et de la garder pour soi et quand bien même une personne accepterait de se livrer au chercheur, la relation (sondeur/sondé) serait tout de suite biaisée par la capacité des acteurs à modifier leur comportement original. L'avantage de cette méthode porte sur la possibilité de saisir des comportements sur le vif, de recueillir des matériaux spontanés non provoqués et sans intermédiaire relatant l'authenticité des comportements (Quivy & Van Campenhout, 2006, in Rey, 2011 : 47). Pipard et Grané vont également dans ce sens, elle permet « *maintenir une vision objective des usages constatés et d'en préserver la spontanéité, en limitant les éventuelles interférences entre l'observateur et les usagers* » (Voisin, 2001 : 137), c'est pourquoi cette partie de l'enquête se fait principalement de manière non participante, en évitant un maximum l'interaction avec autrui.

L'observation directe permet de faire « *émerger une « parole du lieu » mettant en relation la spécificité des pratiques quotidiennes avec les logiques urbaines et sociétales plus larges à la source des situations de marginalisation et d'exclusion* » (Voisin, 2001 : 151).

On peut toutefois énoncer quelques difficultés dont le degré de « camouflage ». Le chercheur immobile pendant une certaine période, crayon à la main peut provoquer une méfiance de la part des personnes observées qui risquent de modifier le comportement originel. Deuxièmement, le chercheur risque de passer à côté de certaines informations si le degré d'activité dans un espace se fait de manière trop intense.

## La grille d'analyse

La grille développée se compose en 5 thèmes. Un premier est consacré au cadre spatial afin de donner une vision globale du lieu étudié avec son contexte environnant. Un deuxième s'intéresse à la façon dont les usagers se déplacent dans l'espace. Le troisième thème s'intéresse aux infrastructures urbaines aménagées (mobilier urbain, végétation, etc.) alors que le quatrième s'intéresse à la fonctionnalité des éléments. Pour terminer, l'observation se focalise sur les usages et les pratiques des utilisateurs. Le tout est résumé à la page suivante.

### **Analyse qualitative de l'espace public par l'observation** **Etude des formes, fonctions et usages**

Lieu de l'observation : .....  
Heure & date : .....  
Météo : .....

---

#### **Cadre spatial :**

- Situation (points cardinaux, axes, nom, repères visuels)
  - Dimension/proportion, ouverture/fermeture, dénivellation
  - Fragmentation, homogénéité
  - Limites, perméabilité, tissu urbain extérieur (voies, immeubles)
- 

#### **Mobilité :**

- Modalité (voiture, vélo, piéton)
  - Axes, direction de transit
  - Fréquence
  - Attitude (pressé, détendu)
- 

#### **Configuration « matérielle »**

- Matériaux utilisés, revêtements
  - Mobilier urbain
  - Végétation
  - Eclairage
  - Densité des éléments (espacés, proches, etc.)
- 

#### **Formes et fonctions des éléments urbains :**

- Formes et fonctions des espaces (ex : bancs prévus pour être assis ou couché, espace vide pour circuler/vendre, etc.)
- 

#### **Usages et pratiques des utilisateurs :**

- Profil des usagers (âge, sexe, solitaire ou non)
  - Périodicité : différenciation des usages selon le moment dans la journée
  - Usages « technique » : utilisation du mobilier urbain et des infrastructures ou simple occupation du sol
  - Usages « sociaux » : relation sociale avec d'autres personnes (discussion engagée, chuchotement, rires, évitements, etc.)
- 

Figure 3 : Grille d'analyse de terrain. Source : Louis Rochaix

### *Cadre spatial*

Le cadre spatial permet de comprendre le contexte dans lequel se situe le lieu étudié. Décrire sa situation, ses dimensions, ses proportions, l'homogénéité ou l'hétérogénéité de l'espace, les limites, les nœuds, sont des éléments d'urbanismes nécessaires à identifier afin d'évaluer un site de manière claire par rapport aux autres.

### *Mobilité*

Étudier les flux de populations est important pour l'appréhension du rôle que tient l'espace en question. Est-il un lieu de transit où les usagers ne font que passer ou est-il un lieu de halte ? Il faut reconnaître les diverses temporalités : le jour, la nuit, la semaine, en weekend, les heures creuses, les heures de travail influent sur l'ambiance général du lieu et il faut les prendre en compte.

### *Configuration « matérielle »*

Étant donné que cette recherche porte sur l'importance des aménagements urbains, il convient alors de les observer en détail afin de mieux comprendre le rôle qu'ils jouent. Examiner leurs positions dans l'espace, la période à laquelle ils appartiennent et leur état, ont des répercussions importantes sur l'usage qui en est fait ou simplement sur l'ambiance de l'espace en question.

### *Fonctionnalité des éléments urbains*

Étudier la forme va souvent de pair avec les fonctions. Une forme, aussi simple soit-elle accueille diverses fonctions, voulues ou non. Ainsi, l'analyse des formes et des fonctions des éléments urbains permet d'observer si l'idée des concepteurs est orientée sur des espaces multi ou mono fonctionnels.

### *Usages et pratiques des utilisateurs*

C'est un peu le point névralgique de l'enquête ; elle tente de donner des réponses à travers l'appropriation des aménagements urbains par les utilisateurs. La réflexion portant sur l'analyse des comportements spatiaux et sociaux influe directement sur la qualité des espaces publics selon notre hypothèse de recherche. C'est pourquoi il est nécessaire de faire attention aux caractéristiques des individus (âge, sexe, seul ou en groupe, actif ou reposé, social ou associal, etc.).

## **3.2.2 L'enquête semi-directive**

### *Fondement de l'enquête semi-directive*

La recherche par l'enquête semi-directive se fait de manière participante : « *L'observation participante, par un ensemble d'entretiens informels, permet d'accéder à des éléments qualitatifs que l'observateur ne peut avoir autrement que par un contact avec les usagers* » (Pipard & Granin, 2001 : 137). Cette méthode permet d'affiner les phénomènes étudiés et de mieux les comprendre, elle complète ainsi l'observation directe. Une méthode n'est pas plus juste que l'autre mais la possibilité d'avoir des données « tièdes » (observation non participante) et des données chaudes (observation participante) donnent une meilleure représentation du lieu étudié. Il s'agit de compléter des données out-situ et off-situ (Bochet, 2008 : 258). L'avantage vient principalement du fait qu'il y a des réponses aux questions que le chercheur se pose et permet d'ouvrir également de nouvelles portes sans forcément que ce soit l'intention du chercheur. On parle ici d'effet de sérendipité, c'est à dire par « *la faculté de faire des trouvailles par hasard, la réalité de ces découvertes ainsi que le dispositif les rendant possible* » (Lévy, 2004).

À nouveau, la méthode possède certains désavantages, notamment concernant la vérité des propos. Comme le souligne Goffman (1973), le dialogue entre l'observateur et la personne interviewée peut s'avérer modifié. Même si l'observateur essaye d'être le plus neutre possible, une certaine pression peut être mise sur la personne sondée. Dès lors, les réponses peuvent s'avérer erronées, de peur de dévoiler sa vérité. Toutefois, la possibilité de recueillir des données lors d'entretiens semi-directifs permet d'avoir une grande profondeur dans les propos et c'est d'ailleurs un instrument majeur des sciences sociales quand il s'agit d'enquête qualitative.

#### *Sur le terrain*

Deux types d'acteurs sont interrogés dans cette recherche. La première catégorie concerne les usagers eux-mêmes. Ceux-ci sont multiples, notamment dans un aussi grand espace qu'est la Plaine de Plainpalais. C'est pourquoi l'analyse se fera toujours en deuxième lieu après l'observation directe. En résumé, le chercheur tentera d'analyser au mieux ce qu'il perçoit pendant un certain temps et une fois l'observation terminée, il ira à la rencontre des usagers les plus « représentatifs » de la plaine. Le but ici n'est pas d'avoir un « listing » représentatif de personnes interviewées mais d'avoir un échantillon des discours portant sur l'espace public et sa qualité. Cependant, faute de temps, les interviews avec les usagers se feront de manières informelles. Les principaux intéressés seront les vendeurs du marché, les puciers, les acheteurs, les personnes s'appropriant le mobilier urbain, les boulistes, les skateurs, le but étant de distinguer si il y a des états d'esprit différents entre ces groupes de personnes et la façon dont ils qualifient la Plaine de Plainpalais

Le deuxième type d'acteurs interrogés concerne trois personnes ayant directement eu un impact dans le cadre du nouvel aménagement. Il s'agit de M. Jean-Pierre Fioux, président de l'association des habitants de la Jonction et vivant à Plainpalais depuis plus de 30 ans. Etant en quelque sorte le « porte parole » des habitants ce dernier s'est passablement investi dans le projet du réaménagement de la plaine. La deuxième personne interviewée est M. Carlos Lopez, architecte associé avec M. Georges Descombes pour le réaménagement de toute la plaine sauf le petit triangle à sa partie nord. Mr. Lopez a pris également part dans le processus lié au mandat et à la mise au concours du réaménagement ; les détails seront expliqués plus tard dans le document. Enfin, le dernier entretien a eu lieu avec M. Rémy Pagani, Conseiller Administratif en charge de l'aménagement à la ville de Genève depuis 2009.

Le questionnaire garde à peu près la même structure pour les trois personnes mais ce sont les détails liés à leur statut/profession qui changent légèrement. L'homogénéité des entretiens est dû au fait que le but recherché concerne le discours sur des sujets précis indiqués par le chercheur. Il s'agit de voir si un objet peut-être considéré comme une réussite pour l'un et un échec pour un autre ou si les avis convergent.

### **3.3.3 La grille sémantique**

#### *L'enquête quantitative*

Ce procédé consiste à faire répondre des individus à un questionnaire standardisé, avec des questions et réponses prévues à l'avance de manière à faciliter l'analyse des scores obtenus, ceci afin de dénombrer certains comportements dont se dégageraient certaines tendances observables (Bréchon, 2011). Concrètement, le but de ce questionnaire est de pouvoir jauger la qualité de l'espace public à travers l'appréciation des aménagements urbains par ses usagers. La grille sémantique s'intéresse aux thèmes chers à notre recherche que sont les formes urbaines, les fonctions et les usages ; à cela s'ajoute une appréciation des ambiances afin d'avoir une idée plus globale que les usagers se font de l'espace en question. L'enquête qualitative selon la

démarche Weberienne permet de repérer différentes logiques de représentations ou d'actions et ainsi d'explicitier le sens des pratiques des usagers (Bréchon, 2011).

On peut toutefois noter quelques difficultés que rencontre un tel choix méthodologique : le choix de la taille de l'échantillon, sa représentativité, la difficulté de trouver un langage adapté aux personnes qui répondent en lien avec les thèmes abordés. Cependant, ces obstacles ne sont pas une raison pour abandonner cette méthode qui apporte un contenu non négligeable à la compréhension de l'espace. Seulement, il faut savoir mesurer et évaluer plutôt que postuler des tendances risquant d'être catégorisantes (Bréchon, 2011).

La grille sémantique a pour but de compléter les autres approches afin de conduire à une meilleure compréhension des lieux étudiés et d'apprécier les différences ou non entre l'observation directe du chercheur et les réponses données par le questionnaire des usagers. Alors que l'enquête qualitative se fait de manière plus *inductive*, l'enquête quantitative est *déductive* (Bréchon, 2011). Autrement dit, à partir des hypothèses liées à l'analyse documentaire du chercheur, puis à travers l'enquête qualitative, la grille sémantique se modifie et se construit au fur et à mesure pour aboutir à un questionnaire plus affiné en lien avec les questions de recherche de ce travail.

### *En pratique*

Le questionnaire se veut court et le plus compréhensible possible car il doit permettre d'être accrocheur afin que les sondés acceptent de le remplir. Il est composé de 41 questions qui s'intéressent à la qualité des formes (mobilier urbain, végétation, revêtement), aux fonctions que l'on retrouve sur la Plaine, aux usages, aux interactions sociales ainsi qu'aux ambiances ressenties par les usagers. L'enquête portera uniquement sur un échantillon restreint de la population, celui-ci ne sera que représentatif ; il a été rempli par 114 personnes. La durée du questionnaire est d'environ cinq minutes et est adressé à toutes sortes de catégories de personnes confondues (sexe, âge, profession, etc.). La récolte des données se fait également sur divers sites choisis « emblématiques » de la Plaine de Plainpalais et par des habitants et des étudiants connaissant la Plaine de Plainpalais.



## 4. Etat des lieux

La démarche pratique de ce travail se situe dans l'hypercentre de Genève sur la Plaine de Plainpalais. Sa superficie en fait le plus grand espace public de la ville. Le choix du lieu résulte de plusieurs critères : son histoire, la taille de l'esplanade et sa situation très centrée, les nombreux usages et événements qui y ont lieu et le récent réaménagement qui n'est pas encore totalement terminé. L'étude de ce terrain va permettre de confronter l'apport théorique à la pratique. Avant d'entrer dans le vif du sujet, ce chapitre permet de comprendre le contexte dans lequel évolue le réaménagement de la Plaine. Le plan est divisé en trois parties : la première présente dans les grandes lignes les politiques menées sur l'espace public dans le contexte genevois. La deuxième vise à comprendre l'Histoire de la Plaine afin de relever les différentes affectations de ce lieu à travers les âges, à en connaître les conflits plus ou moins récents. Enfin, un état des lieux et des enjeux liés à la Plaine de Plainpalais est nécessaire pour percevoir ce qu'il en est aujourd'hui, et plus particulièrement depuis son récent réaménagement.

### 4.1 Politique des espaces publics genevois

Les politiques des espaces publics ont bien changé depuis quelques années. Comme pour bien d'autres villes d'importance à l'échelle nationale/internationale, le discours penche surtout en faveur d'une valorisation des moyens de mobilités doux et d'une réappropriation de l'espace piéton au détriment des véhicules motorisés. Les préoccupations environnementales ont la cote depuis deux décennies et cela a incité à changer la façon dont on urbanise Genève ; les enjeux et les défis sont nombreux pour répondre aux problématiques héritées du passé. Les actions sont souvent ponctuelles et multiples. Pour mieux cerner le développement des politiques voici quelques grandes lignes qui ont participé à la morphologie urbaine de Genève telle qu'on la connaît aujourd'hui.

#### *Le Plan Braillard-Bodmer*

À l'image d'autres villes européennes Genève a subi plusieurs changements dans ses politiques d'aménagements au fil du XX<sup>ème</sup> siècle. Sans refaire tout l'historique, on peut citer le plan Braillard-Bodmer ; élaboré entre 1933 et 1937, celui-ci établissait des directives sectorielles autour d'un noyau urbain dense. Il convenait de préserver les surfaces agricoles, les espaces publics et les sites à protéger au patrimoine. Pour ce faire, il était proposé un double maillage décalé du réseau routier et vert autour du centre afin de permettre la création de colonies d'habitation isolées et de zones de villa. Tout le principe s'orientait sur une trame orthogonale N-E / S-O. *« Ce plan reposait sur l'idée d'offrir un libre passage des piétons sur l'ensemble du territoire genevois en permettant d'emprunter le réseau d'espace publics créé par l'interpénétration entre immeubles et*



Figure 4 : Plan Braillard, 1935. Source : Ville de Genève

*verdure* » (Genève-Envie, 2013). Cette position s'inscrit clairement dans les théories modernistes des CIAM en « focalisant son attention sur les aspects fonctionnels et sur les pratiques collectives par une valorisation des espaces intermédiaires induisant une imbrication étroite des sphères privées et publiques » (Fondation Braillard). Sa réflexion a également beaucoup influencé et enrichi les principes de l'urbanisme moderne en s'intéressant à la différenciation des espaces publics.

### *Les plans Marais*

Au lendemain de la seconde Guerre Mondiale, Genève est ambitieuse dans ses volontés politiques et économiques et s'incarne par la création de l'aéroport international. André Marais propose une répartition décroissante des densités construite à partir du centre (1945-1961). C'est le début des Trente Glorieuses et l'émancipation de la liberté individuelle. La population acquiert plus facilement des moyens de locomotions motorisés et les aménagements sont prévus à cet effet. Les plans Marais développent un réseau viaire important au détriment de la qualité morphologique. On assiste à un développement de l'immeuble-barre espacé entre des zones de verdure sans faire grande attention au paysage. La politique de décroissance des densités à partir du centre va de pair avec la création de cités satellites. Meyrin est choisi pour sa proximité avec le CERN et l'aéroport et deviendra pionnière en la matière en devenant la première cité satellite de Suisse en 1957 (Genève-Envie, 2013).



Figure 5 : Vue aérienne de la cité satellite de Meyrin, 1960 (Centre d'iconographie genevoise (BGE). Fonds Jaeger, no inv. IG 1998-138/GE 4168

### Plan directeur de 1975

De nouvelles préoccupations voient le jour ; on prend connaissance d'une dégradation de l'environnement, la crise économique liée à la hausse des prix du pétrole fait revoir à la baisse les prévisions démographiques à Genève. On s'intéresse alors plus à valoriser les espaces déjà bâtis en introduisant la notion de mixité de travail, de résidence, de commerce tout en essayant de diminuer le trafic. Cela rompt avec les anciennes politiques de sectorisations et de promotion de l'automobile. De plus le projet d'un mode de circulation alvéolaire (1966) est un échec. À présent, c'est la circulation qui doit s'adapter à la ville et non plus la ville qui s'adapte à la circulation. On veut éviter les flux massifs dans le centre de Genève ; c'est pourquoi deux mesures sont prises : le développement des transports en commun et la planification de l'autoroute de contournement qui aura pour but de soulager le trafic au centre.



Figure 6 : Autoroute de contournement. Source: Genève, Vademecum, Office de Transport et de la Circulation, Genève 1993

### Plan directeur de 1989

C'est le premier plan qui se réalise selon les objectifs de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) apparue en 1979. Le plan est vaste, complexe et prend en compte de nombreux domaines. L'objectif principal est de pouvoir réécrire *la ville sur la ville*, c'est à dire la manière de repenser l'aménagement dans ce qui existe déjà, elle poursuit les prémices du plan directeur de 1975. Trois objectifs sont énoncés : le maintien de l'équilibre entre ville et campagne car selon les experts, il est possible de densifier tout en préservant les espaces agricoles et en évitant le mitage du territoire. Le second objectif a pour but de maintenir la diversité des secteurs primaire, secondaire et tertiaire en densifiant les zones déjà industrielles. Enfin, le plan directeur cherche à maintenir les travailleurs dans le canton en augmentant la part des logements sociaux. Concernant le trafic, on tente de compléter le réseau routier mais en tentant de diminuer le trafic au centre. C'est aussi un moment important où de nouveaux modes de partenariats font leur apparition pour essayer de diminuer les oppositions potentielles (Kaufmann & Joye, 1998 : 99)

### Plan directeur de 2001

Ce plan mérite d'être étudié plus en détail car il influe encore directement sur ce qu'il se passe actuellement. Le plan directeur de 2001 adopte deux nouveaux principes que sont le développement durable et la dimension transfrontalière. En effet, les soucis liés à l'environnement pousse les autorités à prendre des mesures concrètes pour limiter toutes sortes de nuisances (environnementales, sociales, économiques, etc.). Ces deux principes se définissent à travers cinq axes :

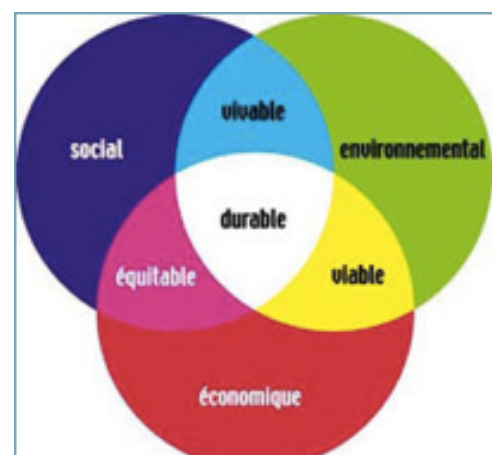


Figure 7 : schéma du développement durable : source : Ville de Genève



- le premier envisage une urbanisation différenciée selon le contexte des lieux et en tentant de développer un réseau multipolaire. Il s'agit de limiter la densification des quartiers centraux et l'augmenter dans la couronne urbaine héritée des années 60.
- C'est à travers ce plan qu'est envisagé la réalisation de la liaison ferroviaire Cornavin – Eaux-Vives- Annemasse (CEVA), un projet ambitieux au coût élevé (presque deux milliards de Frs) mais qui doit permettre de soulager non seulement le trafic mais aussi de relier les grandes agglomérations de Genève, à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières. L'aménagement des nouvelles gares est aussi l'occasion de repenser l'urbanisation à proximité et créer de nouveaux espaces de qualité à travers la création de nouveaux logements, d'espaces de loisirs, d'échanges.
- Genève a une volonté de préserver ses espaces verts, de créer de nouveaux parcs urbains et de développer de nouvelles pénétrantes permettant la continuité entre ville et campagne. Face à une demande sociale croissante, le plan envisage la multiplication de sites naturels en périphérie pour permettre le délassement.
- On redonne de l'importance à un espace rural et multi-fonctionnel permettant la protection des espèces et du paysage, de détente et de loisirs pour l'ensemble de la population. Cet axe nécessite souvent une collaboration transfrontalière.
- Le cinquième axe se focalise sur l'importance de certains secteurs porteurs d'avenir pour le bassin genevois, ce sont souvent des lieux tels que la gare des Eaux-Vives, le site des grandes organisations internationales, Praille-Acacias-Vernets et d'autres. Pour ce faire, Genève s'est doté d'un nouvel outil ; le périmètre d'aménagement coordonné (PAC) qui a pour but de mieux définir les futurs aménagements de ces secteurs.

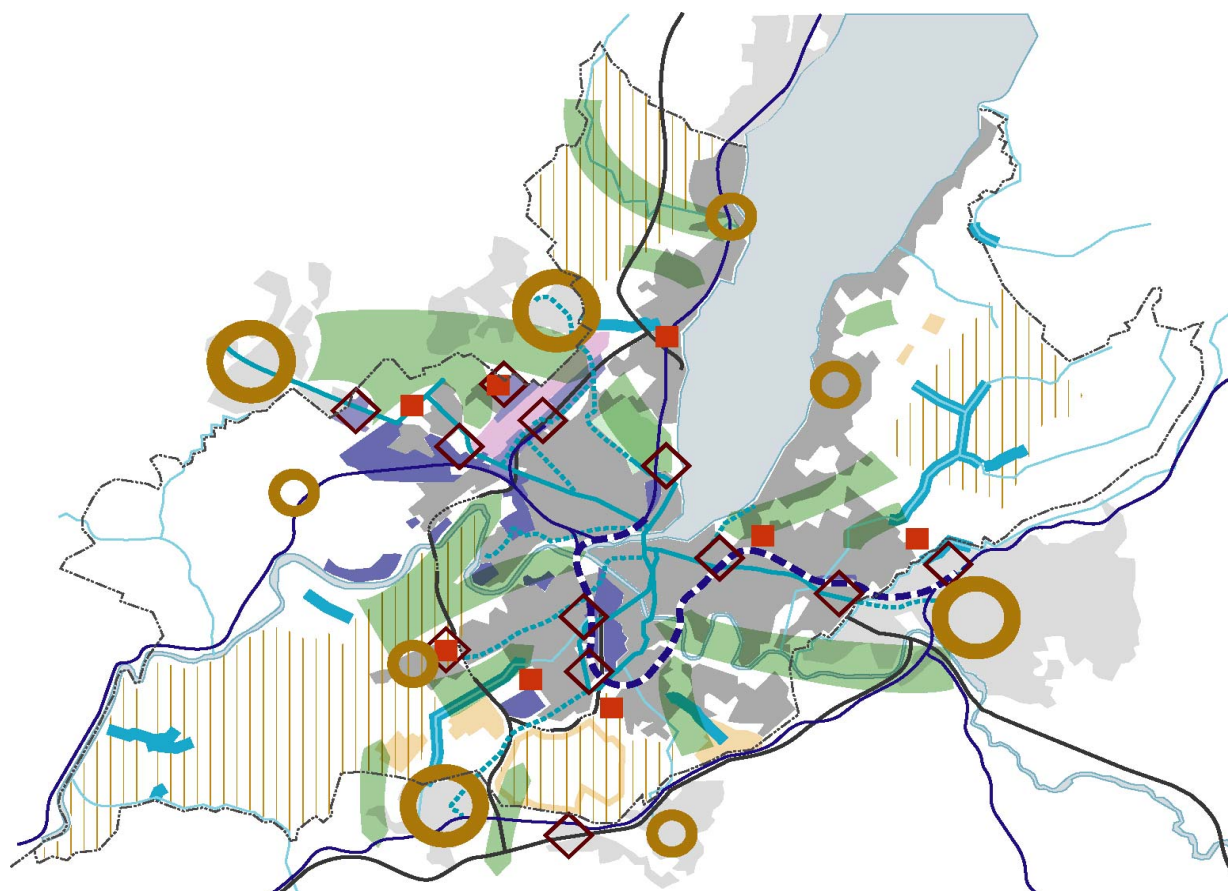


Figure 8 : Synthèse du PDC 2015 : source : Ville de Genève

Le plan directeur de 2001 promeut le « Grand Genève » avec de nouveaux outils à une échelle régionale, englobant l'agglomération propre au canton et la France voisine. Bien que complexe, un tel projet est nécessaire pour faire face aux problématiques actuelles et futures. Elaboré en 2001, on s'aperçoit aujourd'hui que malgré les difficultés rencontrées les projets se concrétisent de plus en plus mais qu'en est-il pour les prochaines décennies ?

Ce bref historique du développement territorial genevois doit permettre de cerner les problématiques qui ont existé, celles qui perdurent et celles auxquelles nous devons faire face. L'histoire de Genève à travers ses divers plans directeurs nous enseigne que le monde n'est pas figé. Il existe des problématiques récurrentes qui sont liées à leur lieu et à leur temps. Les politiques d'aménagements ne doivent pas être figées pour une période donnée ; elles doivent être modulables et trouver un compromis, ou une coordination entre les infrastructures de première importance (comme le CEVA par exemple) et la possibilité de pouvoir modifier des espaces, mêmes relativement récents. La politique de Genève va dans ce sens : « *Si la cohérence de la vision doit être portée sur la durée, la mise en œuvre doit pouvoir s'adapter à des évolutions des besoins que nous ne pouvons pas prévoir aujourd'hui* » (Genève-Envie, 2013 : 56)

### *Un Plan Directeur 2030 controversé*

Si le plan directeur cantonal 2030 (PDC) a été adopté le 20 septembre 2013 par le Grand Conseil celui-ci s'est vu refusé une première fois. Les deux principales raisons de ce refus proviennent dans un premier temps de la difficulté de trouver un accord sur le développement et la croissance de Genève ; c'est à dire de freiner l'arrivée de nouveaux habitants et de cesser d'attirer de nouvelles entreprises. Dans un deuxième temps, il y a un consensus sur le besoin de loger de nouvelles personnes mais on assiste à un phénomène nimby (Not In My Backyard) ; les autorités communales et la population sont soucieuses et craignent que leur commune ne s'urbanise trop densément. C'est pourquoi le plan directeur 2030 a dû être révisé et mieux concerté afin de montrer que le projet est véritablement d'intérêt général.

### *Directives du Plan directeur 2030*

Le PDC 2030 suit de nombreux thèmes du plan directeur précédant et des nouveaux : Les problématiques se définissent en quatre points ; urbanisation, mobilité, espace rural et objectifs transversaux. Il se veut être un instrument de territoire au niveau cantonal et un instrument de coordination entre les diverses autorités (fédérale, cantonale, communale).

À propos de la mobilité, malgré la création de nouvelles lignes de trams, de bus et de voies propres qui ont été réalisées dans le cadre du plan directeur 2015, le trafic motorisé n'a cessé et continue de croître provoquant de nombreuses congestions et des nuisances. Le PDC prévoit un développement multimodal (création d'espaces d'échanges multimodaux), l'extension d'offre des transports publics, la mise en place d'un concept pour les transports de marchandise et le développement des moyens de mobilités douces.

La qualité du cadre géographique genevois (lac, montagnes, fleuves, espaces agricoles) pousse les autorités à préserver la zone rurale tout en la promouvant. Les objectifs principaux sont la garantie et la continuité de produire des aliments du terroir pour ses consommateurs, d'organiser, de gérer la multifonctionnalité de ces espaces pour garantir une bonne qualité de vie, de protéger et valoriser le paysage et enfin de mettre en réseau les différents espaces ruraux.

L'échelle de l'agglomération fait intervenir de nombreux acteurs et de processus. La nécessité d'une bonne coordination pour garantir la planification doit se faire à travers un partenariat entre la Confédération, les cantons, les communes et les autorités politiques françaises. Pour ce faire, il est prévu de travailler en partenariat dans des grands projets de territoires. Depuis 2008,

Genève a élaboré des Périmètres d'aménagement coordonné d'agglomération (PACA) afin d'avoir un nouvel échelon de gouvernance intermédiaire entre l'agglomération et les communes et va dans le sens d'une coopération transfrontalière.

Enfin, dans le volet consacré à l'urbanisation, il est admis que le dernier plan en question avait sous-estimé les besoins en terme de logement. C'est pourquoi les révisions ont été revues à la hausse pour le nouveau plan directeur qui prévoit l'accueil d'une population de 100'000 personnes. Pour répondre à cette prédiction, 50'000 nouveaux logements devraient voir le jour d'ici 2030. Malgré les développements de grands projets en centre-ville comme la gare des Eaux-Vives, ou le Praille-Acacias-Vernets (PAV), l'hyper-centre sature déjà en terme d'offre de logement. C'est pourquoi il est prévu de densifier le bâti existant à l'échelle du canton et également de grignoter certaines zones agricoles quand celles-ci se retrouvent proches d'une urbanisation existante et des transports publics afin d'y construire de nouveaux espaces de vie (environ 2.9%). À cela, s'ajoute la réflexion sur la ré-urbanisation des zones villas afin de garantir une meilleure densité de logement mais la tâche est complexe pour rendre gagnants autorités et propriétaires fonciers. Hormis la question du logement, le PDC veut toujours valoriser le paysage urbain, encourager la qualité urbaine et la préservation du patrimoine, garder une mixité sociale et socio-économique chez ses habitants et enfin, ce qui fait l'objet de ce travail : mettre en valeur des espaces et équipements publics.

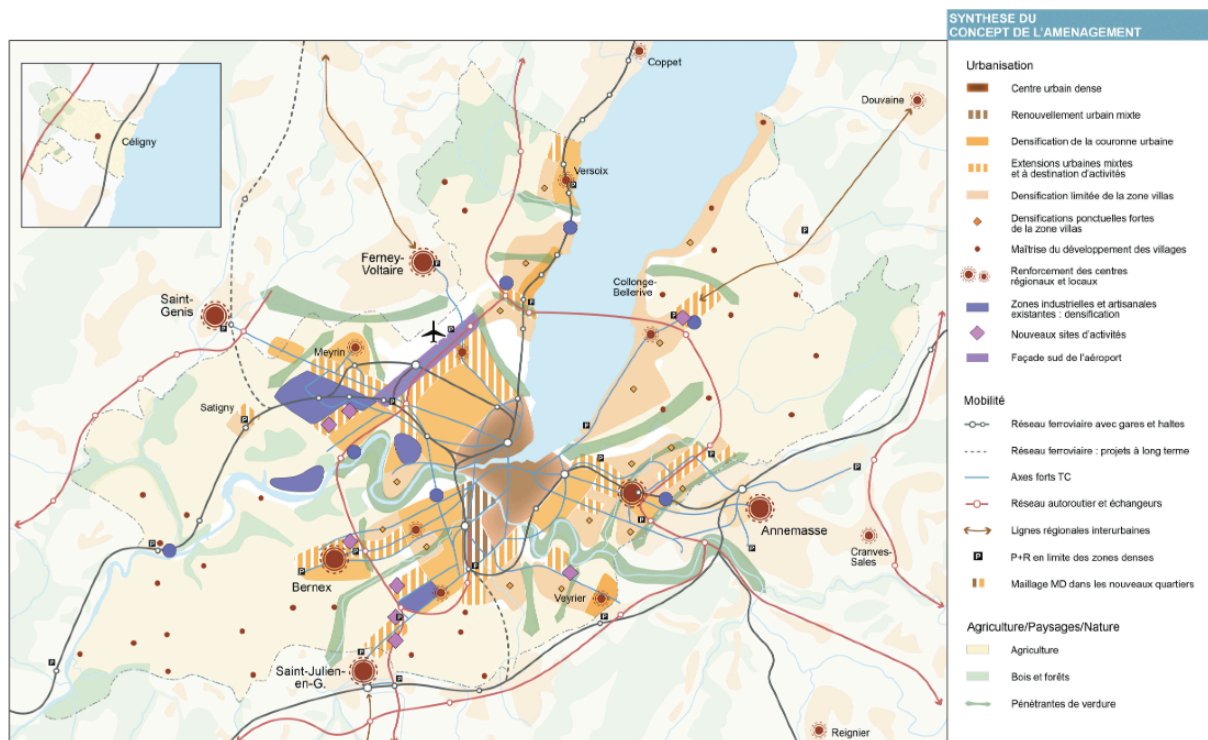


Figure 9 : PDC 2030 : source : Ville de Genève

### *Vers une valorisation des espaces publics*

Les quatre objectifs principaux énoncés dans le PDC 2030 visent à réaliser des lieux à forte identité et à haute qualité architecturale, à valoriser des quartiers et des équipements publics en facilitant une diversité d'usages et de pratiques sociales, à faciliter l'intermodalité et la coordination d'ensemble dans les processus de production de l'espace. Les autorités reconnaissent que beaucoup d'espaces sont peu valorisés et pas assez adaptés à la diversité des usages. C'est pourquoi dans le PDC 2030 il est évoqué l'analyse nécessaire des besoins des usagers afin de contribuer à un cadre de vie de meilleure qualité sur le long terme. La création d'une démarche « Habiter Genève en 2030 » a pour but une meilleure cohérence dans les processus participatifs à travers une meilleure communication entre les usagers et les professionnels.

### *La qualité urbaine, c'est quoi ?*

Le PDC 2030 définit la qualité urbaine des espaces publics en cinq points. Le premier est la nécessité d'avoir une continuité du sol urbain en améliorant les cheminements, les rendre sûrs, agréables, esthétiques et va de pair avec les politiques de mobilité. Le deuxième point concerne la qualité des aménagements paysagers et des espaces de transition entre les bâtiments et le domaine public en les rendant plus harmonieux. Le troisième point soulève le besoin de développer une signalétique innovante et fonctionnelle en facilitant l'accès pour les personnes à mobilité réduite. Le quatrième point prend en compte l'importance d'intégrer l'art public urbain lors des aménagements neufs où à revaloriser. Enfin, il importe de promouvoir un mobilier et un éclairage urbain de qualité afin de le rendre convivial, sécuritaire et identitaire. Le Plan directeur communal (PDCom) définit l'espace public non pas simplement comme fonctionnel mais porteur de rôles divers, notamment social, d'animation, identitaire et structurel.

### *Volontés & réalités*

Il est important d'énoncer certaines difficultés dans les processus d'aménagement du territoire à Genève. Le PDC 2030 attire l'attention sur la « *dispersion des compétences et des responsabilités, ainsi que d'un manque de clarté quant au financement* ». En effet, les conflits liés aux nombreuses instances de l'aménagement du territoire (mobilité, environnement, patrimoine, etc.) provoquent de longs retards dans la réalisation de projets. On peut aussi souligner l'abondance et la facilité de produire des référendums quand certains usagers ne sont pas en accord avec les projets recensés. Il ne s'agit pas dans ce document de jeter la pierre sur quiconque mais simplement d'indiquer que le référendum a comme point positif de donner la parole à plus d'acteurs et de signaler un mécontentement mais il fait prendre également beaucoup plus de temps dans la concrétisation d'un projet s'il ne l'annule pas tout simplement. On peut rappeler aussi le tournus des politiques qui se fait tous les cinq ans, et qui en cas de non réélection freine souvent certains projets. Ce très bref rappel des difficultés rencontrées contraste un peu avec les volontés énoncées dans le nouveau PDC 2030 car la complexité d'un aménagement et sa durée très indéterminée peuvent provoquer des essoufflements dans la volonté de s'engager pour les initiateurs d'un projet. Cependant, il est important de relever les objectifs formulés dans le PDC 2030 et la volonté de changement dans la façon d'urbaniser Genève et son territoire ; reste à savoir si cette volonté se traduira concrètement dans l'espace.

## 4.2 Histoire de la Plaine de Plainpalais

Travailler sur la forme ne peut pas se passer d'un regard historique sur le lieu en question (Bassand et al., 2001 in Losa, 2010) ; ce bref historique reposera principalement sur les documents de Lopez (2004) et de la Ville de Genève.

*Formes, de l'antiquité jusqu'à la fin du 20<sup>ème</sup> s.*

À ses débuts, la plaine était apparemment un îlot du delta de l'Arve ; l'eau parvenait encore jusqu'aux anciennes murailles. D'ailleurs, le nom de Plainpalais dériverait du latin signifiant « plaine marécageuse » ou alors de « palis » pour les pieux qu'on piquait dans l'Arve pour contenir le courant (Ville de Genève, 2012). Vers l'an mil, des travaux d'endiguement et d'assèchement ont permis à la plaine de devenir un lieu de pâturage appartenant à l'Evêché, pouvoir exécutif de l'époque. Plus tard ce dernier cèdera ses terres à la communauté et ce n'est que cent ans plus tard que l'évêque François de Mies tentera de faire louer ces terres mais la population ne sera pas d'accord (la plaine était bien plus grande à l'époque qu'actuellement). Les limites de la plaine vont se préciser avec la création de la porte de Neuve (1564-1565) et le déplacement du premier pont sur l'Arve (1595) au lieu actuel du pont des Acacias. Plus tard, en 1637, deux allées d'arbres sont plantées afin de pouvoir jouer au jeu du mail, un mélange entre le croquet et le golf, jeu très apprécié par la bourgeoisie de l'époque.

En 1798 la plaine est la propriété de la Société Economique qui disparaîtra en 1847, ce qui entraînera la remise de la plaine à l'autorité municipale de Plainpalais. C'est un moment décisif car cette appropriation foncière va guider l'utilisation qui en sera fait, et va rester à la disposition de la communauté jusqu'à aujourd'hui.



Figure 10: Carte des environs de Genève, J.B Micheli du Crest, 1730, détail. Source: BGE/CIG/Ville de Genève



Figure 11: Vue de la ville de Genève et de Plainpalais, G. Salucci, 1817. Source: BGE/CIG/Ville de Genève

La forme de la plaine change peu à peu et ce n'est qu'en 1849, lors de la destruction des fortifications que la plaine va adopter la forme du losange que l'on connaît actuellement.



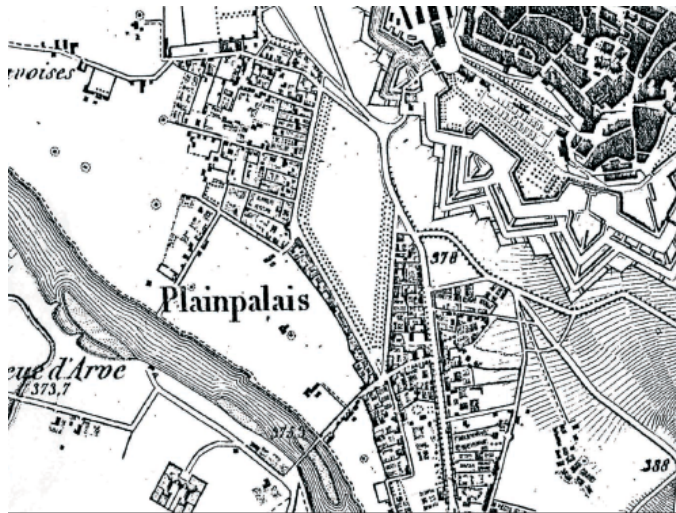


Figure 12 : Carte Dufour, 1837, détail. Source : BGE/CIG/Ville de Genève

La disparition des fortifications et l'apparition du boulevard entourant la Vieille ville (ceinture formée par le boulevard G. Favon, boulevard Helvétique et boulevard des Philosophes) à la moitié du 19<sup>ème</sup> s. va marquer un tournant dans le mouvement d'ouverture et d'expansion de la ville. On profite de remplacer la plupart des tilleuls et des ormes par le marronnier, arbre provenant de l'Europe du sud-est et ayant de nombreuses vertus. À cette période, la plaine est un espace vert et avec l'extension de la ville, devient partie prenante de ce nouveau développement urbain. C'est en 1914 que la plaine est encerclée par les bâtiments sur les quatre côtés de son losange.

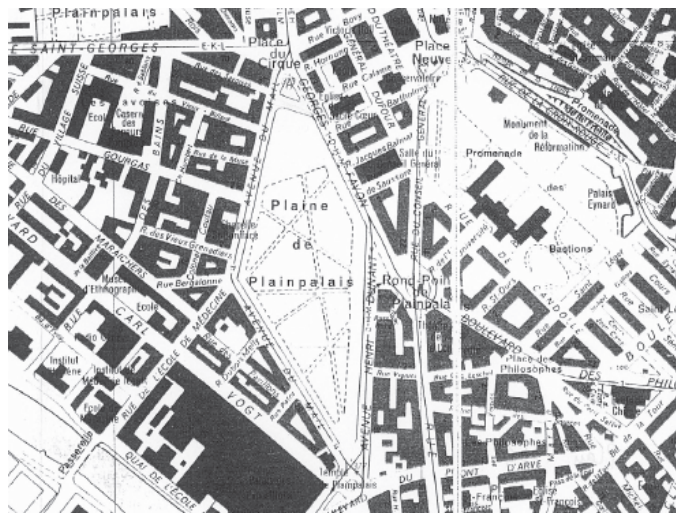


Figure 13 : Plan de Genève, sa banlieue et Plainpalais, 1922. Source : BGE/CIG/Ville de Genève

En 1930, la plaine passe sous le contrôle de la ville de Genève et dans les années 80, on y transperce le losange vers la pointe nord en y créant une route (Henry-Marc). Depuis, la plaine a perdu de sa verdure pour devenir un grand espace grisonnant, fait de gravier et ce n'est qu'en 2009 que la plaine a commencé à changer de visage avec un revêtement rougeâtre changeant radicalement avec le gris précédant.

### *Usages et fonctions, de l'antiquité jusqu'à la fin du 20<sup>ème</sup> s.*

On peut distinguer trois périodes concernant les divers usages (Lopez, 2004 : 9). Elle est d'abord un espace de pâturage où d'importantes fêtes religieuses et de réceptions ont lieu pendant le moyen-âge. Ensuite, pendant le 16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> s. la plaine acquiert plusieurs fonctions : espaces de promenades, de jeux, de manifestations, d'exercices militaires, de défilé et de célébrations et même d'exécutions et d'immolations. Enfin, la troisième période débute dans la deuxième moitié du 19<sup>ème</sup> s. avec la disparition des fortifications et l'intégration de la plaine dans le bâti. Ainsi, ont lieu les premières promotions scolaires, les premiers marchés aux légumes et aux fruits.

La plaine prend le statut d'espace de loisirs et joue un rôle essentiel lors des grandes manifestations publiques telles que la fête fédérale de gymnastique (1852) la construction des pavillons du Tir fédéral en 1887, l'Exposition nationale de 1896 ; divers cirques font leur apparition avec également toutes sortes de manèges.

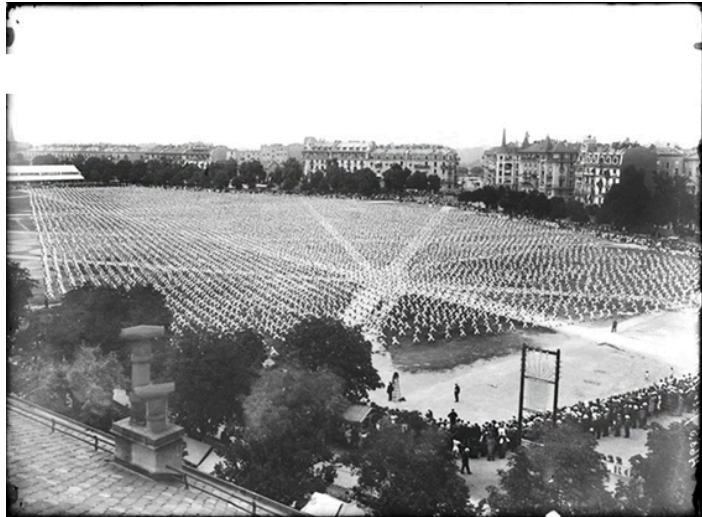


Figure 14 : Exercices d'ensemble lors de la fête fédérale de gymnastique sur la plaine de Plainpalais, 19 juillet 1925. Source : BGE/CIG/Ville de Genève

En 1926 a lieu le premier salon de l'automobile. Après ce premier salon, l'espace sera rendu définitivement aux piétons et aux cyclistes. On peut noter la tuerie qui a eu lieu le 9 novembre 1932 lorsque l'armée tira sur la foule pendant une manifestation tuant 13 manifestants, une pierre commémorative délimite la pointe sud de la plaine. Au fil des années jusqu'à aujourd'hui elle continuera d'accueillir des manifestations toujours plus nombreuses et variées. L'esplanade verte du moyen-âge fait place à présent à un espace résolument urbain. Ce sera d'autant plus évident lorsqu'en 1970 l'on créera simultanément la rue Harry-Marc et un très grand parking souterrain. Cela marquera le début d'un processus d'effritement de la plaine et sera accentué par l'échec du concours d'idées concernant l'aménagement de la plaine pendant les années 80.



Figure 15 : Le salon de l'automobile, 1924. Source : BGE/CIG/Ville de Genève



### 4.3 Enjeux

Bien que la Plaine de Plainpalais soit restée un espace public, sa qualité a diminué fortement au fil des décennies. De nombreux facteurs ont empêché la réalisation d'un réaménagement ; à part les manifestations qui y avaient lieu, l'espace était devenu insalubre, sans qualité et malgré l'urgence du changement, celui-ci a pris de très nombreuses années de retard.

*Pourquoi la Plaine doit faire peau neuve ?*



Figure 16 : Eaux stagnantes. Source : Carlos Lopez

La surface herbeuse de ses débuts s'est réduite drastiquement. Face aux nombreuses activités y ayant lieu, le bitume et le gravier a gagné du terrain. La fréquence des grandes manifestations telles que les cirques ou la mise en place d'activités foraines a mis fortement à mal la qualité du sol. À la base, le sous-sol est du limon argileux et ne dispose pas d'appareils de drainage et empêche l'absorption de la pluie, ce qui fait stagner l'eau en surface.

Le passage de poids-lourds et les infrastructures plantées dans le sol laissent d'énormes traces de boue dans l'herbe et sur la surface dure. L'autre problème récurrent provient des déjections canines qui parsemaient toute la plaine. C'est un peu un effet de chaîne lié aux dangers du délaissement ; plus l'espace est dégradé, moins les personnes y prêtent attention et celui-ci se dégrade plus rapidement. Ce problème qui pourrait paraître mineur a vite pris de l'ampleur car le gravier rend difficile le nettoyage de la place et les services de la Voirie ont également commencé à abandonner le nettoyage des déjections. De ce fait, la population n'osait plus traverser la Plaine à part sur les cheminements prévus. La rue Henry-Marc coupe également la pointe nord du losange, rompt l'homogénéité de la plaine, l'isole totalement et perd en qualité.



Figure 17 : Traces laissés par les camions dans la rue. Source : Carlos Lopez

À cela, s'ajoute divers problèmes : Il y a un manque dans le réseau d'évacuation des eaux usées. Les caravanes des cirques n'ont pas d'endroit où déverser leurs eaux usées et c'est le tout à l'égout qui est utilisé avec le risque d'avoir des produits polluants qui doivent être filtrés dans les stations d'épuration, à un coût élevé.

On peut noter aussi le manque de bornes électriques, les câbles qui se dispersent à la vue de tous ainsi que le manque de bouches d'alimentation en eau potable. Le skatepark était aussi une source fréquente de nuisances sonores pour les riverains et certaines de ses infrastructures abritaient des drogués le soir venu. Le succès des marchés aux puces et aux légumes rend l'espace de transit difficile pour les gens qui s'y rendent, notamment pour les personnes à mobilité réduite. L'éclairage public manque également et fait ressortir un sentiment d'insécurité pour les gens parcourant la plaine.



Figure 18 : Câblages "spaghetti". Source : Carlos Lopez

Enfin, il y a le « *manque d'un concept global d'aménagement capable de structurer le vaste espace de la plaine, la localisation des activités dans l'espace et leur répartition dans l'année* » (Lopez, 2004 : 18).

### *Le changement*

Face à ce constat, il convenait de profiter d'un réaménagement total de la plaine et de lui redonner ses lettres de « noblesse » : Aménager un nouvel espace accessible à tous permettant d'accueillir encore les grandes manifestations, anciennes et futures. La forte mixité des fonctions et des usages de la plaine nécessitait d'avoir un espace public flexible, adapté aux activités. Le but était aussi d'améliorer sa lisibilité à travers ses aménagements urbains ainsi que son image car la plaine est un espace qui rayonne à de nombreuses échelles, du micro-usage aux grandes célébrations nationales/internationales.

## 4.4 Le projet

Pour parvenir à un espace public de qualité il est primordial de réfléchir au projet urbain et ce qu'il y a en amont. La façon dont on développe un projet qu'on tente de mener à bout fait intervenir de nombreux acteurs dans un cadre légal complexe. Comme ce travail s'intéresse au discours des politiques et des professionnels il est important de comprendre comment le projet s'est développé.

### *La discussion et le début d'un projet concret (1996)*

La rénovation de la plaine est un sujet souvent « chaud » dans les débats, autant en politique que chez les usagers. Cela prouve que la plaine a une grande importance pour la population et elle fait l'objet de débats passionnés. En 1986 eut lieu le premier concours d'idées lancé par la Ville de Genève mais la plupart étaient des mégaprojets (création de lac, collines, bâtiments) et aucun accord ne fut trouvé. Dix ans plus tard, le Conseiller administratif en charge de l'aménagement mit un terme à ce premier volet. Cependant, l'orientation politique s'est penchée sur une remise en état car il était urgent de redonner vie à ce lieu.

En 1990, M. Lopez, architecte de formation, a lancé le programme « Place ! » qui avait pour but de réfléchir à la qualité des espaces publics en créant un espace de négociation entre le monde académique et politique. L'intérêt des places pour l'architecte était dans « *l'air du temps* » et avait pour but la requalification des espaces à travers « *des interventions ponctuelles* » insufflant « *une dynamique de revalorisation plus générale* » (Weil, 2013 : 8). Grâce à l'engouement de M. Lopez pour les espaces publics et ses travaux sur le revêtement des sols, il a été en charge de l'élaboration et la réfection de la plaine ; celle-ci s'est constituée d'abord en une phase d'essai, puis a véritablement pris forme à partir de 2009 et s'est déroulée en trois étapes.

Le projet de réfection a fait intervenir de nombreux acteurs (Agenda 21 de la Ville de Genève, Agents de ville et domaine public, Aménagement urbain et éclairage public, Conservation du patrimoine architectural, Délégation à la jeunesse, Ecoles et institutions pour l'enfance, Energie, Entretien du domaine public, Espace verts et environnement, Etudes et constructions, Incendie et secours, Opérations foncières, Sports et divers services cantonaux).

La phase d'essai se situait le long de l'Avenue du Mail à l'emplacement de l'actuel jeu de pétanque sur une superficie de 4000 m<sup>2</sup>. Après un an d'essai, le résultat était concluant sur de nombreux points ; les pluies ne provoquaient plus d'inondations et s'infiltraient correctement dans le sol et le réseau des eaux, l'entretien du sol était facile, le revêtement lui-même était bon marché par rapport à de l'herbe, le mobilier urbain était apprécié (bancs confortables et ergonomiques, éclairage adapté). Le personnel du cirque a aussi apprécié ce nouvel aménagement, plus esthétique et confortable qu'avant. La difficulté pour les concepteurs était de prévoir des fondations plus profondes pour permettre au cirque de s'installer.

### *Les trois phases (2009-2015)*

La volonté politique était de pouvoir conserver toutes les activités et manifestations que la plaine accueille, un gage de qualité de vie urbaine et accessible à tous. De par la centralité de la plaine et de son accessibilité, il était dommage de déplacer ces grandes manifestations selon la Ville. Après l'essai plutôt réussi, il a été convenu alors de lancer un nouveau concours mais avec un cahier des charges assez précis, nécessitant l'utilisation du ghorr du Beaujolais, le nouveau revêtement en question. Malgré une lenteur dans le processus de décision, c'est finalement le bureau d'architecte ADR, formé de M. Lopez et M. Descombes qui a gagné le concours et a été en charge du nouveau réaménagement de la plaine. Si le projet s'est constitué en trois phases c'était pour respecter le calendrier des activités qui y avaient lieu.

La première phase représente un réaménagement sur une surface totale de 20'000 m<sup>2</sup> à la pointe sud. On change le revêtement en mettant le gorr et en installant un nouveau système de canalisation. Cette surface accueille du nouveau mobilier urbain dont des bancs et de grandes tables de pique-nique ainsi que vingt nouveaux arbres. L'arrivée du cirque Knie permet de tester en grandeur « nature » la qualité du réaménagement et se révèle être un succès d'un point de vue technique. La population investit également rapidement le nouvel espace aménagé à la pointe sud.

La deuxième étape se situe de 2011 à 2012, dure onze mois et couvre une surface de 28'000 m<sup>2</sup>. À nouveau, sol et canalisations sont changés sur la partie centrale de la plaine. De nouvelles infrastructures émergent, dont des places de jeux pour enfants d'une surface de 5000m<sup>2</sup>, un skatepark entièrement refait à neuf sous forme de bowl faisant 3000m<sup>2</sup>, deux buvettes. On retrouve également des terrains de pétanque agrandis et rénovés, l'on place du nouveau mobilier urbain et on y plante 89 nouveaux arbres le long du mail.

La troisième étape se concentre sur la rénovation du mail, celui-ci n'est pas encore finalisé à l'heure où est écrit ce document. Il est prévu de l'élargir afin de faciliter l'accueil des promeneurs (et des personnes à mobilité réduite) lors des jours de grandes affluences. Du mobilier urbain sera rajouté et un système de distribution d'eau et d'électricité sera amélioré pour l'usage quotidien des marchands. Enfin, il y est prévu la coupe de certains arbres pour en replanter 188 nouveaux et c'est le cœur du problème à l'heure actuel, pour cause de différents entre les acteurs concernés. La problématique actuelle concerne deux points ; un compromis entre l'association « Sauvons nos arbres » et les commanditaires mais aussi un compromis politique à l'interne en ce qui concerne le budget alloué pour cette troisième phase. La lenteur des travaux tend à agacer bons nombres de citoyens, notamment les marchands et puciers. À présent, il devient nécessaire de terminer le réaménagement de cette Plaine qui a débuté il y a 20 ans déjà selon les dires de M Pagani.



## 5. Analyse

### *Le plan*

Pour tenter de comprendre le fonctionnement morphologique et socio-fonctionnel de la Plaine de Plainpalais il convient de l'analyser en plusieurs étapes à des échelles différentes ; tout d'abord il y a celle de l'agglomération qui permet de comprendre dans quel cadre se situe Genève. Puis, il y a l'échelle de la Ville de Genève avec son réseau d'espaces publics et de flux. La troisième échelle concerne la Plaine de Plainpalais et son quartier. Enfin, il y a l'analyse interne de la Plaine et de ses sous-espaces. L'élaboration de cette méthode (de la grande à la petite échelle) a pour but de faciliter la lecture et la compréhension des enjeux. Cependant, il ne faut pas omettre l'importance du jeu d'interaction d'échelles ; c'est à dire qu'une réflexion portant sur un micro-usage se révèle tout aussi importante sur des enjeux plus grands ; il s'agit d'articuler les échelles pour une meilleure compréhension globale des aménagements et de leurs usages.

### 5.1 L'agglomération genevoise

Pour comprendre les critères de qualités de la Plaine de Plainpalais il s'agit avant tout de faire un diagnostic territorial. Analyser la Plaine, c'est s'intéresser à son contexte environnant et ce, à plusieurs échelles. Depuis de nombreuses années Genève suit une politique de défense du paysage. La difficulté d'aménager de nouveaux espaces urbains dans les zones agricoles pousse toujours plus à la densification du bâti à l'intérieur de la ville. Toutes sortes de problématiques en découlent tel que la montée vertigineuse des loyers ces dernières années ou les problèmes liés à l'afflux toujours plus grand d'une population en quête de travail mais qui ne peut se loger qu'en périphérie. De cela, découle des problèmes de mobilités lié aux flux massifs et en progression de véhicules motorisés individuels. Chaque portion d'espace devient un « bien » rare ; dès lors, il s'agit de réfléchir intelligemment à l'utilité de chaque m<sup>2</sup> du sol.

Malgré l'échelle relativement petite de Genève par rapport à d'autres grandes villes européenne, celle-ci tente de protéger les espaces publics et ses paysages. À l'heure actuelle, il est relativement facile de trouver des espaces verts et de récréations à l'aide de transports publics ou à pied. La Plaine de Plainpalais fait partie de ce réseau de places urbaines et d'espaces verts reliés par des cheminements piétonniers afin d'offrir des aménités propres à la vie urbaine du citoyen. Il convient alors de comprendre le contexte paysager de Genève à l'échelle de l'agglomération dans un premiers temps.

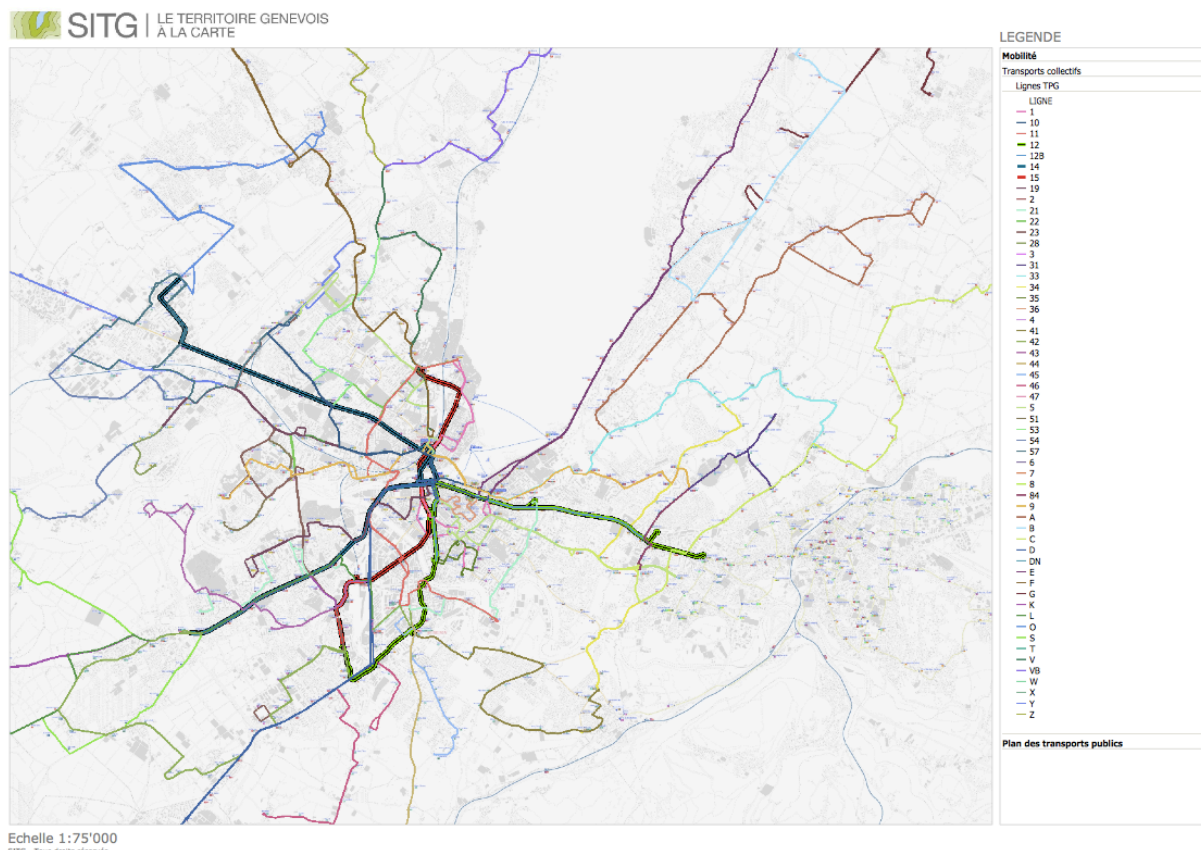
#### 5.1.1 Des espaces accessibles

À travers sa politique d'aménagement l'Etat de Genève tente de développer une ville multipolaire, c'est à dire en créant de nouvelles centralités reliées entre-elles, remplissant une mixité de fonctions que sont le logement, le loisir, le travail, etc. « *Cette croissance, en amibe – Genève-Envie évoque l'image d'une étoile de mer – très reconnaissable sur le schéma du Grand Genève publié dès 2007, permet simultanément de conserver entre les tentacules ou les branches des pénétrantes de verdure et des voies dédiés à la mobilité douce jusqu'au cœur de l'agglomération* » (TDG, 2013). Ce développement tentaculaire est significatif d'une volonté de développer la ville en réseaux à travers des lieux significatifs, reliés par des axes forts et accessibles en transports publics ou avec des moyens de mobilité doux. Pour être de qualité, le fonctionnement, la mise en valeur et le développement d'espaces publics ne peuvent pas se faire sans un bon réseau de mobilité ; leurs accès doivent se faire à travers différents moyens de locomotion. Bien entendu, d'un point de vue environnemental, la mobilité douce et les transports publics sont une priorité ; cependant, certaines régions plus reculées souffrent d'un

manque d'accessibilité et l'utilisation d'un véhicule devient quasiment nécessaire. Diverses solutions sont déjà promues actuellement tel que le covoiturage, le car-sharing, le P+R. Il est utopique de penser pouvoir éradiquer la circulation motorisée mais il est possible de la limiter en promouvant l'intermodalité. Pour apprécier un espace public il est nécessaire de le rendre accessible et ce, à toutes les échelles et en tout temps. « *Les notions de porosité, de fluidité, de rugosité ou de « texturisation » d'une ville que nous pouvons souhaiter « passante » soulignent l'importance de l'accessibilité et de la connectivité des lieux et de leur capacité à être irrigués par l'intensité urbaine en fonction de leurs positions spatiales mais aussi des niveaux de services offerts aux habitants en matière de moyens de déplacement intermodal* » (Da Cunha & Guinand, 2014 : 13).

### Les transports publics

Le réseau routier actuel, bien que saturé à divers endroits, relie chaque espace du canton. Par contre, le réseau des transports publics possède encore des lacunes. Pour l'anecdote, il est intéressant de noter qu'au début XX<sup>ème</sup> s. le nombre de kilométrages du tramways s'élevait à 125km alors qu'à partir de 1960 jusqu'à 1991 il ne subsistait plus que la ligne 12. Aujourd'hui, le réseau de tramways et trolleybus atteint 63 km. À cela, s'ajoute encore 364km de réseau dédié aux autobus. Genève est donc bien en train d'essayer de rattraper son retard et cela se concrétise encore plus par le chantier actuel du CEVA qui reliera de manière circulaire Annemasse, les Eaux-Vives, la Praille/Acacias/Vernet et la gare Cornavin. Voici un aperçu du réseau actuel des transports publics à l'échelle de l'agglomération (train pas pris en compte) :



**Figure 19 : Réseau de transports publics genevois. Source : SITG**



## *La mobilité douce*

Concernant la mobilité douce, la part de la marche à pied et du vélo ne cesse de se développer. Les aménagements des voies de mobilité douce se font de façon conjointe avec les pénétrantes vertes afin qu'il soit plus agréable, sécurisant et motivant de se déplacer de cette façon. Il est aussi promu le report modal vélo/transport public afin d'encourager les habitants à délaissier leur véhicule motorisé en multipliant les vélostations. Genève s'est dotées de nombreux cheminements piétons et cyclable mais la vision d'ensemble qui promeut une ville facilement accessible se confronte à la réalité de la mise en place de ses dispositifs : bon nombre des pistes cyclable se révèlent être dangereuses à cause de la circulation automobile et freine l'envie de se mouvoir à vélo et les aménagements concrets sont souvent éparses et manque de cheminements continu et en réseau. Le PDC 2030 tente d'y remédier ; la création de la voie verte au dessus du CEVA quand celui-ci est souterrain va dans ce sens.

### 5.1.2 Les grands paysages

Le bassin lémanique dont fait partie Genève possède des atouts indéniables en terme de qualité paysagère. En effet, la proximité avec les éléments naturels que sont l'eau, les montagnes, les forêts ainsi que les terres agricoles offrent aux habitants de la région un panel intéressant en terme de délassement et de loisirs.

#### *Genève sous le signe de l'eau*

Dans une zone tempérée comme la nôtre, le Lac Léman, les fleuves et rivières deviennent des éléments pris d'assaut quand les températures deviennent estivales. Quand ils sont accessibles les espaces bordant les milieux aquatiques sont très vite appropriés par la population, synonymes de plaisir, de jeu, de relaxation. Quand les températures sont plus fraîches, ces espaces restent toujours une plus-value extrêmement forte pour le paysage. Bien que les prémices du Jet d'eau de Genève aient eu une



Figure 20 : Le jet d'eau. source : jean-Jacques Steiner

fonction sécuritaire, ce dernier est devenu rapidement emblématique de la région. La présence de la ville d'Evian et son eau connue internationalement font du bassin lémanique et de Genève un haut lieu identitaire lié à l'eau ; c'est un point fort de la région. Un bon exemple de l'importance de l'eau dans les politiques d'aménagements concerne le réaménagement de la rivière de l'Aire, très réussi selon les professionnels et chercheurs.



Figure 21 : Vignes à Hermance. Source : Louis Rochaix

De par la morphologie du terrain et les frontières administratives le canton se retrouve en quelque sorte « cloîtré » dans une cuvette. Malgré une périurbanisation due à la hausse démographique et à l'attractivité que suscite Genève, les espaces verts restent prépondérants. La ceinture verte encerclant le bâti existant est fortement défendue tant par la population que par les autorités. Rares sont les espaces déboisés car la forêt reste un élément « naturel » fort dans l'imaginaire des individus permettant la pratique de la marche à pied, du VTT ou encore de la ballade à cheval. Par ailleurs, les autorités s'efforcent d'aménager de plus en plus de

lieux (chemins pédestres, poubelles, tables de pique-niques, signalétiques). Il n'est pas rare de voir des personnes qui sont prêtes à parcourir plusieurs dizaines de kilomètres en voiture afin de venir se promener dans la campagne genevoise, preuve que ces espaces sont dignes d'intérêt. Quant aux espaces agricoles, non seulement ils permettent de développer une agriculture de proximité tout en attirant l'attention sur des problématiques environnementales et économiques, mais encore ils participent au maintien et au renouvellement du paysage tout en préservant l'identité d'une campagne agricole chez ses habitants et usagers.

#### *Point de vue depuis et sur Genève*

La région genevoise jouit d'une situation exceptionnelle grâce aux montagnes qui l'entourent. Le Jura et le Salève restent les régions montagnardes les plus caractéristiques mais il y a aussi les Voirons, le Vuache. Ces espaces possèdent des sentiers de randonnées et proposent des points de vue exceptionnels ; cela confère à la région un important potentiel paysager. De plus, si l'on dépasse un peu l'échelle de l'agglomération, on se retrouve rapidement dans la chaîne alpine avec toutes les aménités qu'elle offre, été comme hiver ; à l'international, Genève jouit de l'imaginaire alpin. Un paysage avec un haut relief c'est aussi la possibilité d'avoir de nombreux repères visuels depuis où l'on vit, notamment en ville. Ces repères permettent une meilleure lisibilité de la ville et de l'espace dans lequel on se situe. Tout comme le lac, les montagnes forment aussi le paysage et sont source d'aménités pour la population.

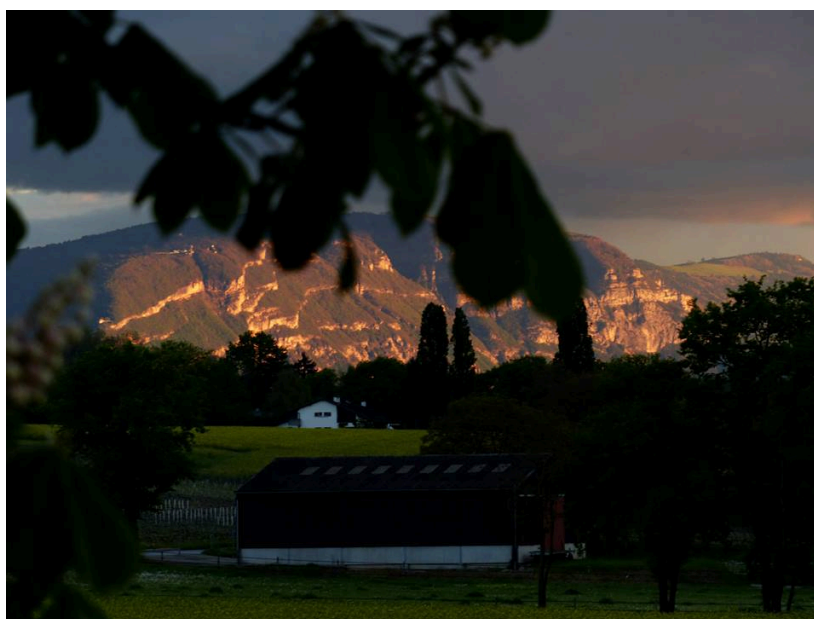


Figure 22 : Le Salève depuis Hermance. Source : Louis Rochaix

La possibilité de se mouvoir dans des espaces paysagers de qualité permet aux citoyens d'échapper à un monde qui s'urbanise toujours plus. Rendre attractif les espaces périurbains c'est aussi soulager l'attractivité de l'hypercentre ; il ne s'agit pas de rendre compétitif des espaces attrayants mais au contraire de les rendre complémentaires, chacun offrant ce que l'autre ne possède pas.

## 5.2 L'espace public s'invite en ville

Comparés aux grands espaces verts liés à l'échelle de l'agglomération, les espaces publics en milieu urbain offrent d'autres prestations, parfois similaires, parfois non. Deux facteurs importants sont à prendre en compte dans l'analyse des espaces publics : premièrement, la situation ; il est plus facile et économique de se déplacer dans un espace public le plus proche de son domicile mais son attractivité dépend également de sa qualité. Deuxièmement, les activités dans ces espaces peuvent avoir des particularités qu'on ne retrouve pas ailleurs. Qu'en est-il à Genève ?

### 5.2.1 Les espaces publics, une recherche de la proximité

Avant tout, il est utile de définir de quels espaces il est question. Afin de resserrer la démarche, la priorité concerne les places publiques, parcs et jardins. Cependant, il ne faut pas omettre l'importance des rues et des boulevards qui d'ailleurs représentent la plus grande surface de l'espace dit public. Pour faciliter la compréhension du document, on peut résumer les rues comme étant les mailles du tissu urbain alors que les places et les parcs correspondent aux nœuds. La tentative d'une compréhension du tissu d'espaces publics genevois s'avère nécessaire pour comprendre le contexte dans lequel se situent certains espaces, notamment à travers une réflexion portant sur le centre/périphérie.

#### *Les espaces publics centraux*

Certains pays comme l'Amérique du Nord ont connu des périodes de désertion du centre, presque laissé à l'abandon et aux populations les plus paupérisées. Dans le contexte européen, le passé historique des villes, a souvent eu comme effet une valorisation du centre-ville ancien, le rendant ainsi attractif. Avec le développement urbain de ces centres-villes historiques, se sont développés de nouveaux quartiers périphériques puis au fur et à mesure que ces villes grandissaient, de nouvelles couronnes sont apparues.

À Genève, le centre névralgique est la Vieille-Ville ; les rues étroites et les petites places urbaines sont caractéristiques de la période moyenâgeuse. Les politiques publiques menées par la ville pour conserver l'aspect historique du centre (préservation des anciens bancs, pavage du sol, entretien des façades) sont importantes car c'est un des espaces les plus utilisés par la population. La forte densité de logement accompagnée des nombreux commerces au rez-de-chaussée et l'aspect historique font de la Vieille-Ville un espace privilégié pour les habitants de Genève et le tourisme, national et international.

Sous l'impulsion de James Fazy (1794-1878), Genève va démolir ses anciennes fortifications et reconstruire par dessus de nouveaux quartiers, on parle de la création de la *ceinture fazyste*. À partir de là, la création d'une première couronne urbaine va apparaître. Le développement des quartiers comme les Eaux-Vives, les Pâquis et Plainpalais s'accompagnent de nouveaux espaces publics. Bien que périphériques à leur époque, ceux-ci sont devenus fortement centraux à l'échelle de la ville actuelle. La proximité des nombreux commerces, services, infrastructures de transport et la présence du Rhône, de l'Arve et du Lac, rendent les espaces publics appartenant à cette première couronne urbaine très attractifs. Depuis les années 90, les mesures qui accompagnent le réinvestissement du piéton dans les espaces publics suivent une stratégie d'interventions ponctuelles en essayant de « déclencher un processus d'émulation, un effet



*d'entraînement positif sur les constructions et les espaces publics et privés environnants*». (Weil, 2013 : 9). Depuis, toutes sortes d'aménagements se réalisent, de la micro-action (chaussée, pistes cyclables, mobilier urbain, etc.) à la macro-action (réaménagement total de certaines grandes places) en passant par la méso-action (petites places, promenades urbaines). Voici un aperçu des espaces publics en cours de réalisation, ceux qui sont réalisés et ceux en projet (fig.23). La liste de ces espaces n'est pas exhaustive mais est représentative des politiques publiques menées ces dernières années ; on remarque que les parcs ne sont pas pris en compte.



Figure 23 : Espaces publics appartenant à la commune de la Ville de Genève. Source : Revue Interface

On peut mentionner deux difficultés importantes : Premièrement, la temporalité nécessaire à l'aménagement de ces différents espaces. De nombreuses critiques sont énoncées quant à la durée de réalisation des aménagements urbains. En effet, si certains se sont achevés en quelques années « seulement » comme la place du Molard, de la Navigation, du Lissignol, d'autres ont mis plus de quinze ans à voir le jour (Longemalle, Simon-Goulard, la Plaine de Plainpalais) alors que certains restent encore en projet. La deuxième difficulté réside dans la mise en réseau de ces interventions ponctuelles ; en effet, on peut soulever le manque de cheminements piétons et cyclistes de qualité entre ces divers espaces. Un bon exemple est la votation du OUI concernant l'initiative « 200 rues sont à vous » à Genève qui n'arrive pas à suivre un dénouement logique dans la continuité du tracé mais qui se fait de façon éparse. Diverses raisons sont avancées, que se soit par rapport à un débat idéologique pro ou anti voiture, un portage politique insuffisant ou encore une absence de stratégie générale (Weil, 2013 : 9).

Malgré les difficultés et les problématiques soulevées liées aux espaces publics situés en Ville de Genève il n'en demeure pas moins que bon nombre d'entre eux sont facilement investis par les habitants. Un exemple des plus concrets : le Projet *Fil du Rhône* : De la place du Rhône, en passant par la Promenade des Lavandières, jusqu'à la Pointe de la Jonction ces espaces jouissent d'un flux important de flâneurs et de personnes cherchant le repos.

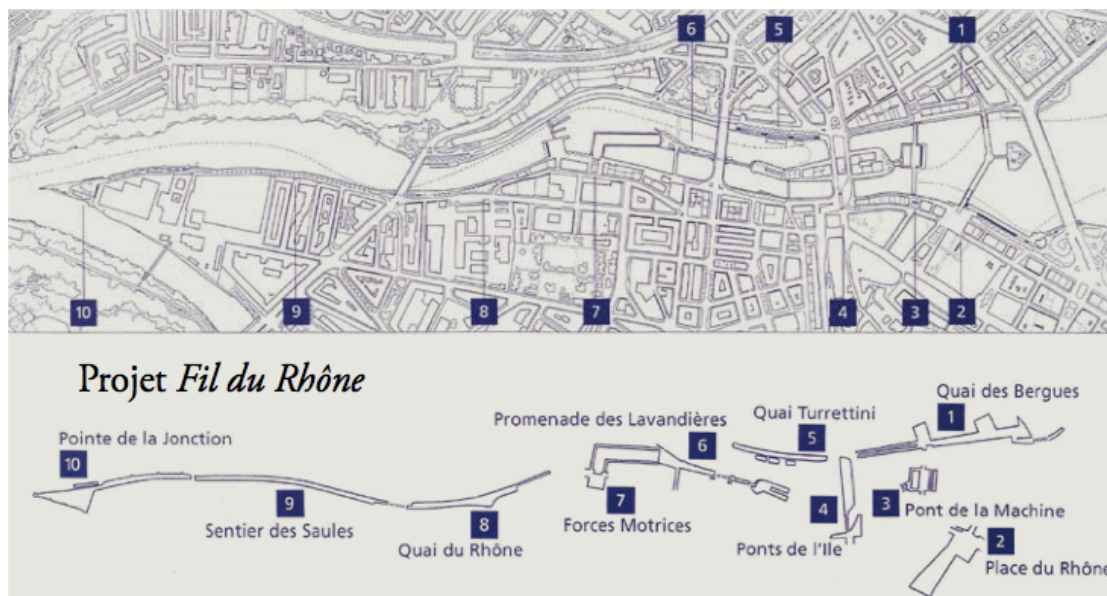


Figure 24 : Projet Fil du Rhône. Source : Revue Interface

### *Les espaces publics périphériques*

Quand on fait appel à l'imaginaire de la ville on associe souvent les espaces publics aux espaces centraux car ce sont eux qui concentrent la majorité des activités en leur sein ou à proximité. Cependant à une échelle comme Genève, la majorité des espaces publics se situent en dehors des espaces centraux. Pendant le développement des grandes barres satellites dans les 30 glorieuses (lors de sa création, le complexe du Lignon était le plus long bâtiment d'Europe), l'espace public était considéré comme ce qui restait « vide » uniquement après la construction des « pleins ». Dans les années 60, Jacobs (1960) mettait déjà en garde ce manque de considération dans la façon de concevoir l'espace public ; celui-ci devenait vide de sens, d'activités et ségrégatif. Selon cet auteur, l'importance était de comprendre les subtilités des fonctionnements urbains prises dans leur contexte et non de s'attarder sur des caractéristiques physiques idéales. L'exemple des grandes banlieues Parisiennes reflète ce manque de qualité urbaine qu'il est difficile de remanier aujourd'hui. Par contre, la prise de conscience des problématiques liées au manque de qualité des espaces publics montre actuellement une nouvelle volonté dans la façon de les

aménager : « *La ville contemporaine a généré de nouvelles formes d'espaces publics dans ses marges périurbaines, loin des figures bien connues de la rue, de la place et du boulevard mais qui ont toutes leur légitimité dans leur capacité à incarner l'idée de qualité urbaine* » (Da Cunha & Guinand, 2014 : 13).

Si les places et jardins publics ne jouissent pas des mêmes équipements et de l'attractivité que les espaces publics centraux, c'est dû à plusieurs raisons dont la question du financement et de l'intérêt porté à ces espaces. Les enveloppes prévues au financement des espaces publics sont souvent sujettes à controverse dans les conseils municipaux car ces espaces n'ont pas de valeur marchande. Cependant, l'espace public est une qualité essentielle d'une commune et plus celle-ci est forte, plus elle permet d'attirer du monde et de l'argent. Deuxièmement, le danger est de se dire que l'essentiel des espaces publics déjà fonctionnels dans l'hyper-centre suffit à la population et que c'est à elle de se déplacer si elle souhaite jouir de ses aménités. Seulement, plus la ville grandit, plus les espaces publics centraux et le trafic sont saturés. Comme on l'a énoncé précédemment, une des qualités premières des espaces publics est la proximité avec le logement ou le lieu de travail. C'est donc la facilité d'accès qui « *détermine le potentiel dont disposent les habitants en fonction de leur lieu de résidence. De ce fait, la réflexion sur l'accessibilité aux aménités de proximité, à celle de l'ensemble de l'espace urbain au moyen du réseau structurant de transport apparaît comme un élément clef de la qualification urbaine* » (Da Cunha & Guinand, 2014 : 6).

À Genève, les communes situées en dehors de la 1<sup>ère</sup> couronne et au delà se doivent de posséder des espaces publics de qualité afin que les individus aient le choix d'aller où ils veulent sans y être forcés. Il y a encore beaucoup de travail à faire de ce côté là car, dans l'état actuel des choses, c'est encore le centre qui est hyper attractif et cela démotive les communes à renouveler leur « parc » d'espaces publics.

En conclusion, il ne s'agit pas de lancer la pierre aux espaces publics centraux mais d'ajuster un rééquilibrage avec les espaces publics périphériques. Si d'un point de vue morphologique, Genève développe une ville multipolaire en forme d'étoile de mer il convient de s'intéresser aux flux et aux lieux que les usagers aiment pratiquer comme « espace public ».

### 5.3 Le quartier, échelle du piéton

Si l'on s'intéresse à la Plaine de Plainpalais il convient de s'intéresser à son quartier et aux alentours ; c'est à dire à la population qui y vit, à sa situation géographique, aux flux, à l'histoire, etc. Il est difficile de définir un rayon d'action étant donné que Plainpalais et ses quartiers environnants ont une influence à l'échelle du canton et plus encore, mais par commodité il sera question des zones les plus influentes.

#### 5.3.1 Une situation centrale

À l'échelle de Genève, Plainpalais-Jonction est au cœur de la ville ; le quartier est entouré par trois attributs majeurs que sont le Rhône, l'Arve et la Vieille-Ville. Ce « cloisonnement » renforce l'idée même d'un quartier dans sa morphologie. Les nombreuses voies d'accès rendent le quartier très accessible (Pont des Acacias, Pont Hans-Wilsdorf, Pont de Saint-Georges, Pont Sous-Terre, Pont de la Coulouvrenière, Boulevard des Philosophes). Il n'y a plus que la Rue du Rhône qui empêche un accès direct depuis les Quais en voiture mais sinon, son accessibilité en terme de transports publics excelle ; il est possible d'aller à peu près n'importe où à pied, en vélo, en bus ou en tram (voir figure 25).



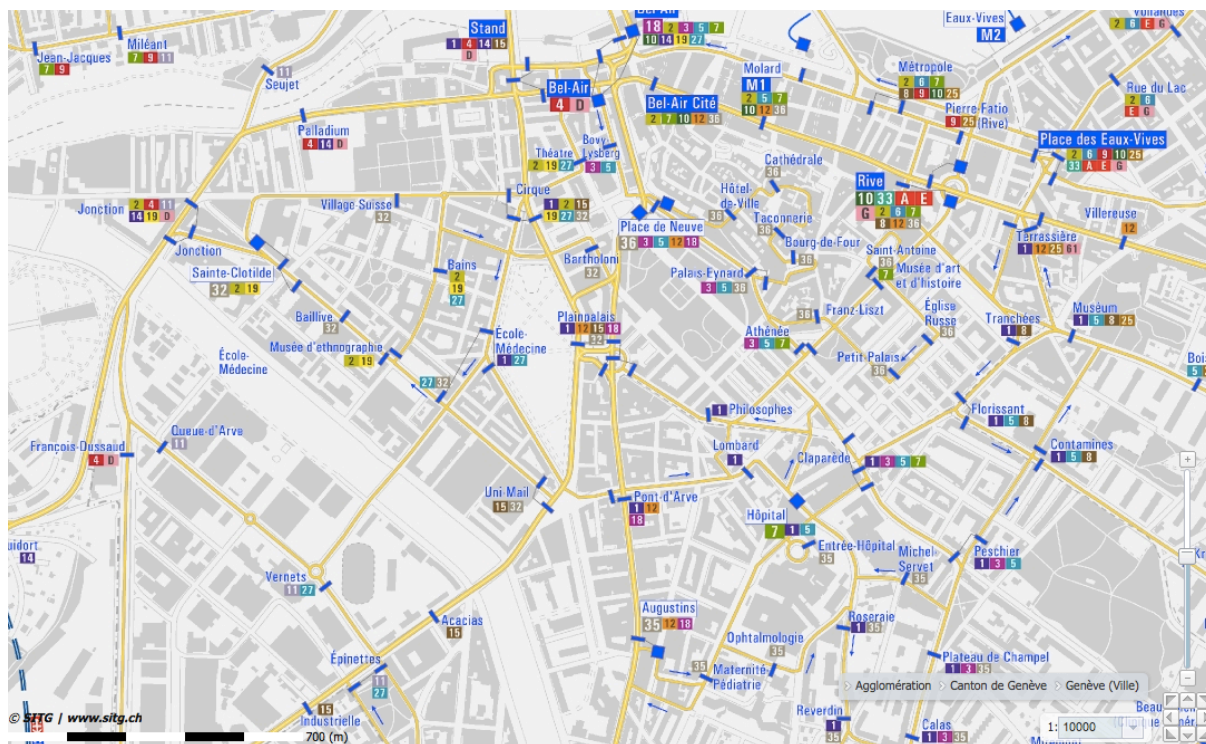


Figure 25 : Plan des transports publics. Source : SITG

Sa forte accessibilité apporte à Plainpalais un flux important de personnes que ce soit pour y travailler, pour se délasser ou pour y vivre. Le rond-point de Plainpalais fonctionne comme le principal lieu de desserte de la population grâce aux deux trams que sont le 12, reliant les Palettes à Moillesulaz et le 15 allant des Nations aux Palettes.

Concernant les flux de voitures, ceux-ci sont également importants : Plainpalais à la fonction de départ, de destination mais aussi de transit. Cela a des répercussions négatives en terme de qualité de vie, notamment à cause de la pollution de l'air et sonore. Les deux carrefours situés aux extrémités de la pointe nord et sud de la Plaine de Plainpalais en sont deux bons exemples. Comme à l'image de la ville de Genève, la problématique du stationnement est sous-jacente au quartier situé autour de la Plaine de Plainpalais.

### 5.3.2 Une zone multifonctionnelle

Autour de la Plaine, la zone est très multifonctionnelle, on retrouve en grande quantité des espaces dédiés aux logements, aux espaces publics, aux diverses activités culturelles ainsi qu'aux espaces pour l'emploi. La variété des fonctions dans le quartier dynamise le quartier et le rend attractif sous les divers points cités ci-dessous.

#### *Espaces d'habitats*

Le quartier comporte principalement des bâtiments à vocation d'habitat. La forte densité de logements accompagnée d'une mixité sociale accentuée rend le quartier de Plainpalais très vivant.

#### *Espaces d'emplois*

Plainpalais possède de nombreux bars, de restaurants et de boutiques diverses. Bon nombre de rez-de-chaussée comportent des activités et participent à la vie et à l'animation du quartier. Le quartier abonde aussi d'entreprises tertiaires situées entre la Place du Rhône et les Halles de l'Île. On retrouve tout le quartier des Acacias avec de nombreuses industries dont Rolex se

situant juste à proximité de l'Arve. On ne peut pas omettre l'importance des HUG situés à proximité ni celle de la Vieille-Ville accueillant de nombreux commerces et des instances de la Ville de Genève.

#### *Espaces verts et espaces publics*

Les espaces verts et espaces publics principaux sont le Parc des Bastions, les sentiers le long du Rhône et de l'Arve, le parc de Unimail et la Plaine de Plainpalais. Tous ces lieux ont pour vocation le délasserment, la flânerie mais ce sont aussi des lieux qui accueillent diverses manifestations, notamment en ce qui concerne la Plaine et le Parc des Bastions. La proximité de ces espaces dans le quartier permet de choisir le lieu où l'on désire passer du temps sans devoir être contraint de trop se déplacer.

#### *Espaces culturels*

L'hypercentre dans lequel se situe Plainpalais a comme avantage d'englober de nombreuses activités culturelles, plus ou moins historiques, plus ou moins prestigieuses. Place-Neuve est un endroit phare de la vie culturelle genevoise ; elle comprend le musée Rath, le Grand Théâtre, le Conservatoire. Non loin de là, on trouve le Victoria Hall et à côté du rond-point de Plainpalais, la Comédie de Genève. Situées à l'ouest de la Plaine, on retrouve des activités culturelles plus contemporaines comme le MAMCO, le musée d'Ethnographie et plus au nord, le Bâtiment Des Forces Motrices et l'Usine. À cela, s'ajoutent de nombreuses galeries d'art, de petits musées situés un peu partout dans le quartier.

#### *Espaces de sports*

Le récent réaménagement du skatepark a fait de la Plaine une destination très prisée des adeptes de sports urbains. Outre les divers espaces réservés au fitness, aux salles de danse, on retrouve de l'autre côté de l'Arve la piscine des Vernets, la patinoire ainsi que le centre sportif de la queue d'Arve. Il n'est pas rare de voir le Rhône se transformer en espace de natation lorsque la température se réchauffe au niveau du Pont Sous-Terre. Les bords de l'Arve et du Rhône sont également prisés par les promeneurs et joggeurs.

#### *Espace d'études*

La plus grande concentration des hautes études universitaires de Genève se situe dans et à proximité du quartier de Plainpalais. On retrouve le Conservatoire et les grandes filières de l'UNIGE. L'université n'a pas une centralisation de ses activités et de ce fait, les bâtiments se retrouvent un peu dispersés dans le quartier. Cela a pour conséquence des flux importants d'étudiants se déplaçant entre les diverses facultés et rend le quartier animé.

#### *Espaces festifs*

La très forte concentration d'étudiants liés à l'UNIGE a rendu le quartier attractif en matière d'activités festives. On peut citer la Gravière et la Parfumerie, deux lieux régulièrement fréquentés la nuit et appréciés par ses visiteurs. Il y a également l'Usine, haut lieu de la culture alternative et régulièrement assiégé par les jeunes pendant les nuits du week-end. Enfin, et plus en lien avec la Plaine de Plainpalais, la Rue de l'Ecole de Médecine, récemment réaménagée est un lieu de forte affluence, été comme hiver, par beau ou mauvais temps. Depuis la suppression de la clause du besoin qui empêchait les bars d'être côte à côte, de par sa proximité avec l'université, la Rue de l'Ecole de Médecine s'est constituée en une rue pleinement festive. Un petit chapitre sera consacré plus tard à cet espace.



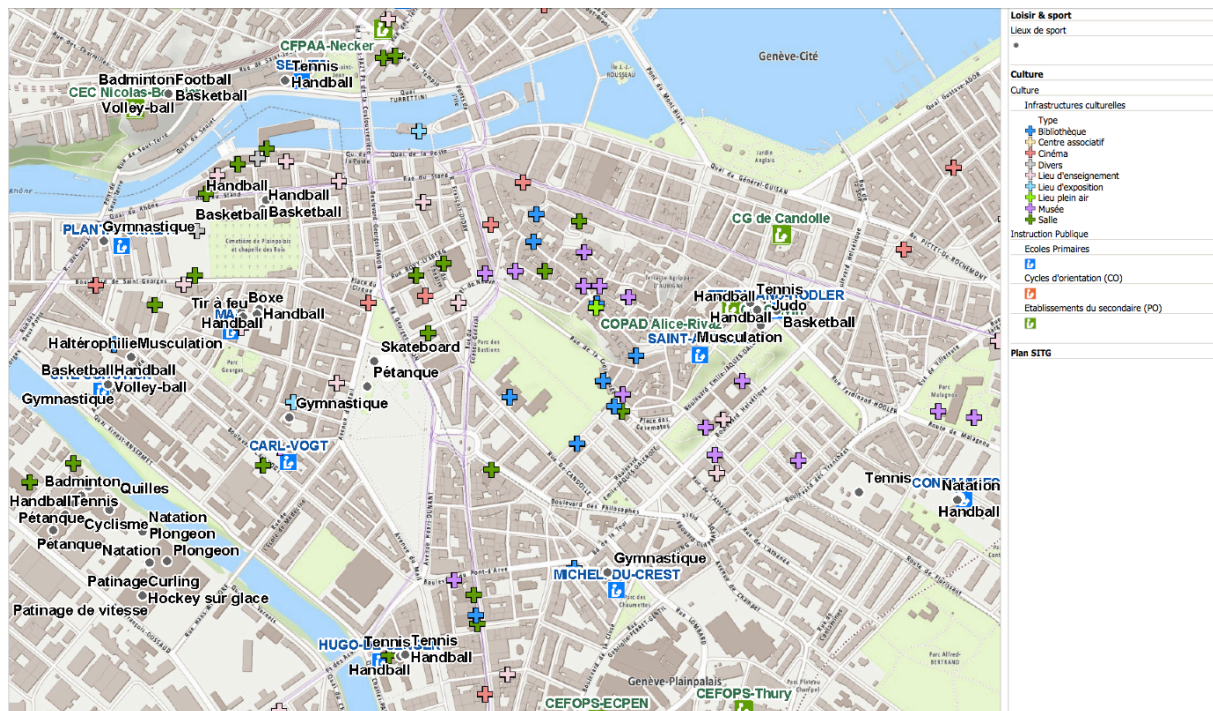


Figure 26 : sports & activités culturelles. Source : SITG

## 5.4 La Plaine de Plainpalais ; formes & fonctions

Comme il a été énoncé plus tôt, la Plaine de Plainpalais s'inscrit dans plusieurs échelles spatiales mais il convient de préciser le rapport important qu'elle entretient avec la Rue de l'école de Médecine, le Rond Point de Plainpalais et son pourtour. Il faut prendre également en compte les temporalités qui rythment de manière différente la Plaine, que se soit en fonction des saisons, des jours de la semaine ou des heures. De par sa taille et sa morphologie, la Plaine de Plainpalais recouvre diverses formes, diverses fonctions et divers usages qu'il convient d'analyser avec attention. Pour ce faire, la compréhension du discours des politiques et professionnels s'avère nécessaire. Ensuite, l'observation permettra de donner un deuxième regard sur la Plaine et enfin, la grille sémantique tentera de rendre compte de l'avis de la population. C'est alors seulement qu'il sera possible de poser un regard général sur le réaménagement de la Plaine, de comprendre ce qui fait son succès ou non.

### 5.4.1 À proximité de la Plaine de Plainpalais

On va vu que le quartier de Plainpalais est déjà un quartier « riche » en terme de situation spatiale et en activités diverses mais qu'en est-il à proximité de la Plaine de Plainpalais. Les divers bâtiments de l'université de Genève dont les Bastions, Dufour, Unimail, Science I et Science II (pour ne citer qu'eux) provoquent de nombreux flux d'étudiants au sein même de la Plaine.

### *La rue de l'Ecole de Médecine et son prolongement*

Les commerçants de la Rue de l'Ecole de Médecine ont senti le potentiel dès la création d'Unimail en 1992. Ainsi, il s'est constitué un petit bout de rue parsemée de bars depuis le croisement de la Rue de l'Ecole de Médecine avec le Boulevard Carl-Vogt jusqu'à l'Avenue du Mail. Face au succès des bars et à leur attractivité, la rue qui était principalement circulatoire commençait à poser des problèmes, notamment de sécurité à cause des personnes alcoolisées et le passage des voitures.



Figure 27 : Rue de l'Ecole de Médecine. Source : Louis Rochaix



Figure 28 : Pont Hans-Wilsdorf. Source : Louis Rochaix

De plus, la passerelle de l'Ecole de Médecine qui devait être à la base provisoire lors de sa création en 1952, a en fait fonctionné pendant près de 60 ans. Face aux crues de l'Arve et aux passages des véhicules la passerelle s'est beaucoup détériorée et il devenait nécessaire et judicieux de créer quelque chose de nouveau. C'est alors que la fondation Hans Wilsdorf s'est proposée de financer entièrement un nouveau pont d'un coût d'environ 10 millions. La Ville de Genève en a profité pour réaménager toute la rue de l'Ecole de Médecine en agrandissant les trottoirs et en plantant de nouveaux arbres de chaque côté tout en rendant la rue à

sens unique. Le nouveau pont a même obtenu le Prix ECCS Steel Design Award pour la qualité de sa construction métallique.



Enfin, un petit espace public a été aménagé à côté de la piscine des Vernets qui fait la continuité de la Rue de L'Ecole de Médecine et du Pont Hans Wilsdorf. Cet espace accueille des bancs, des chaises, de jeunes arbres et un petit espace dédié à des petites expositions. Malgré la présence de véhicules le résultat est plutôt satisfaisant ; les voies piétonnes sont larges, sécurisantes et la rangée d'arbre est agréable à l'œil ; les pistes cyclables de chaque côté, la réduction de la largeur de la route et



**Figure 29 : Espace public le long de la Rue Hans Wilsdorf.**  
Source : Louis Rochaix

le sens unique rendent la circulation automobile moins nuisible pour les piétons et habitants. Grâce à

l'agrandissement des trottoirs, les places de parcs se transforment en terrasse pour les nombreux bars de la rue pendant la période estivale. Le seul bémol concerne toujours les nuisances provoquées par les consommateurs pendant le weekend et qui insupportent le voisinage. Cependant, les bars se sont actuellement engagés à contenir au mieux ses consommateurs sous peine de fermeture plus tôt dans la soirée.

### *Le Rond-Point de Plainpalais*



**Figure 30 : Rond-Point de Plainpalais.** Source : GoogleMaps

Cet emplacement est central dans la configuration de Plainpalais. Situé à vingt mètres à l'est de la Plaine, c'est le nœud multi et intermodal du quartier. On retrouve les deux trams (15 et 12) qui traversent les axes nord/sud, est/ouest de Genève et deux lignes de bus (1 et 18). Le Rond-point est aussi un fort lieu de passage pour les véhicules pouvant se diriger vers Carouge, la rive droite ou encore Rive. La présence du parking sous la Plaine de Plainpalais rend cet espace très mixte entre les

différents moyens de locomotion. Autour du Rond-

Point de nombreux restaurants attirent les foules, les trois principaux que l'on peut nommer sont le Café du Rond-Point, le Starbuck et le Mac Donald. On peut même s'étonner d'un tel engouement pour ces espaces, tant la circulation et le bruit sont importants. Le Rond-Point de Plainpalais fait également office d'espace transitoire entre la Plaine et le Parc des Bastions ; il n'est pas étonnant de voir beaucoup d'étudiants migrer d'un point à un autre. À cela, s'ajoute le long espace de commerces et de restaurants tout au long de la Rue de Carouge.



Figure 31 : L'Avenue Henry-Dunant et ses commerces. Source : Louis Rochaix

Parler de la Plaine de Plainpalais c'est aussi s'intéresser à ses espaces voisins. Mis à part les deux extrémités qui sont deux croisements importants de circulation automobile et le Boulevard Georges-Favon, on retrouve de nombreux commerces et services de proximité le long des trois autres axes. La largeur du trottoir permet de mettre quelques petites tables pour les bistros se situant le long des avenues. Outre les lieux pour manger, on retrouve tous les petits magasins tel que des épiceries, la Coop, des dvd clubs, des 24h, des hôtels, des boutiques, etc.

### Un axe intéressant

La position de la Plaine de Plainpalais au milieu de ces trois espaces la rend centrale. La présence de ces lieux forts en activités permet d'attirer une population hétérogène, que se soit en terme culturel, générationnel ou socio-économique. Cette population génère des flux de part en part de la Plaine et rend le quartier très animé. On peut retrouver l'idée d'un axe, allant du Parc et de l'université des Bastions jusqu'à la piscine des Vernets où il est possible de se rendre à pied ou à vélo dans de bonnes conditions. À ce propos,

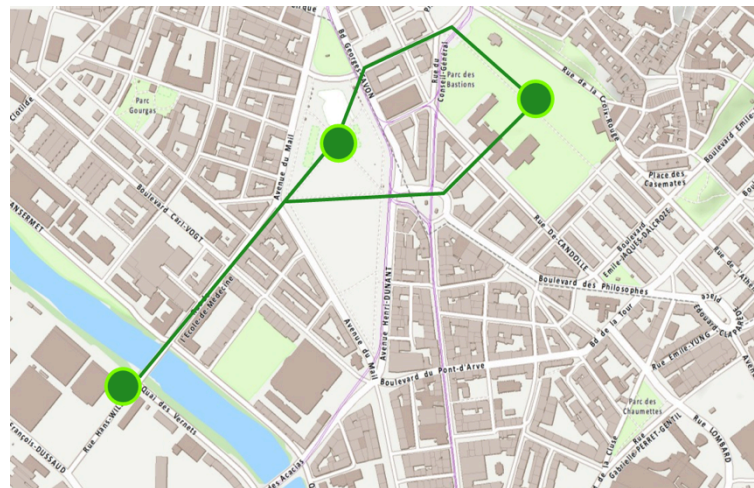


Figure 32 : "places publics" & axes majeurs de déplacements doux. Source : SITG

l'association des habitants de la Jonction avait rêvé d'un grand projet axial comme celui-ci

« Même si nous savions que ce n'était pas possible nous avons rêvé d'un grand couloir des bastions jusqu'à l'Arve » (Entretien avec M. Fioux).

### Espace marchand et non marchand

Cependant, à contrario de la Plaine, on peut qualifier la plupart de ces espaces comme étant « marchand ». En effet, outre la déambulation, ils n'invitent pas à la pause si ce n'est pour consommer ; l'absence de bancs publics le confirme. Cette problématique est assez récurrente dans les politiques de l'espace public. En effet, le risque d'obtenir une ville « franchisée » est permanent (Mangin, 2004), d'où le besoin de trouver des compromis entre espace public marchand et non marchand. On retrouve cette problématique à la Place du Molard, espace très vivant mais où l'on doit consommer et à la place Longemalle sans restauration, mais moins vivante (Weil, 2013). La Plaine de Plainpalais a comme point intéressant la faculté de regrouper des espaces de consommations « payants » et d'autres gratuits et ce dans un même espace.

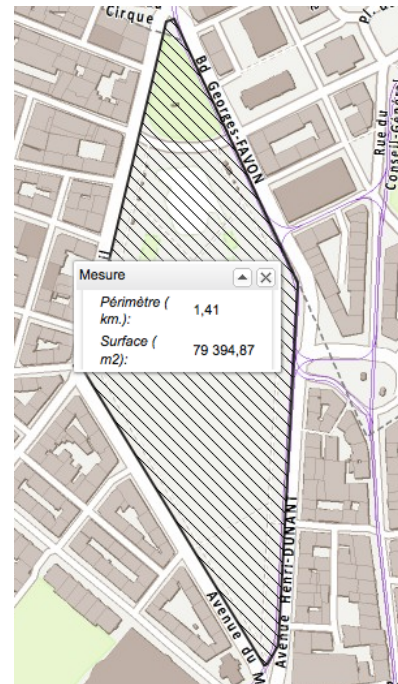


#### 5.4.2 Formes et structures de la Plaine de Plainpalais

En premier lieu, il convient de comprendre l'envergure et la situation du lieu. Ensuite, même si les problèmes précédant la rénovation ont déjà été énoncés au chapitre 4.3, il est utile de connaître précisément à quoi ressemblait la Plaine. À partir de là, il sera possible d'analyser les nouveaux aménagements urbains qui font de la Plaine ce qu'elle est aujourd'hui.

##### *Situation*

La Plaine de Plainpalais est un vaste espace d'environ 70'000 m<sup>2</sup> en forme de losange, elle est entourée de grands axes de circulations que sont le Boulevard Georges-FAVON, l'Avenue Henri-Dunant et l'Avenue du Mail, la rue Henry-Marc coupe la Plaine en deux à la pointe nord. Deux grandes intersections se situent aux extrémités de la Plaine, dont la place du Cirque au nord et la place des Vingt-trois cantons au sud. Depuis la Plaine, on remarque plusieurs « édifices » importants qui font office de repères dont la tour en verre de la RTS, le Temple de Plainpalais et le Salève.



**Figure 33 : Plaine de Plainpalais.**  
Source : Louis Rochaix

#### 5.4.2.1 La Plaine avant

Ce grand espace public était composé principalement de gravier, d'herbe et de terre. Le peu d'entretien rendait la Plaine de moins en moins praticable. L'herbe ne résistait pas à la cadence des grandes manifestations que sont le cirque (4 fois par an) et le Luna Park (3 fois par an). Le gravier de plus ou moins grande taille mélangé à des bouts d'herbes folles et peu entretenu faisait de la Plaine un espace ressemblant à un terrain vague. À ce propos, un peu tous les acteurs concernés étaient d'avis que la Plaine était laissée à l'abandon. L'architecte de la plaine s'exprimant à propos de la Plaine dit : « *C'était devenu un terrain vague avec de vieux restes d'herbes, des chiottes pour chien* ». Le président de l'association des habitants de la Jonction va dans le même sens : « *Un état déplorable, laissé à l'abandon, un crottoir à chien remplis d'ornières et de boue qui empire d'année en année* ». C'est également l'avis du conseiller administratif en charge de l'aménagement : « *un espace en déshérence utilisé n'importe comment ... Le cirque foutait en l'air tout le gazon* ». Les images de vues aériennes sont faites à partir du site SITG.



Figure 34 : Surface en Bitume. Source : <http://www.interet-general.info>



Figure 35 : Gazon en mauvais état. Source : <http://le-weekend-ge.ch>



Figure 36 : 1996



Figure 37 : 2001



Figure 38 : 2005



Figure 39 : 2009



### 5.4.2.2 La Plaine après

Devant l'aspect visuel déplorable de la Plaine et les raisons invoquées dans le chapitre 4.3 la rénovation a donné un tout nouvel aspect à cet espace. D'un point de vue esthétique, de nombreuses formes ont changé tant dans leurs couleurs, leurs textures que dans leurs agencements. Voici les changements perçus thème par thème :

#### *Revêtement*

Afin de pouvoir continuer d'accueillir les grandes manifestations dans les meilleures conditions possibles et que la surface au sol ne soit pas trop abimée après leur départ, il convenait de trouver un nouveau type de surface. De plus, le besoin était de trouver un matériau ayant des capacités drainantes. Après plusieurs essais de granulométries, M. Lopez a opté pour un minéral naturel concassé appelé Ghorr du Beaujolais. Son principal attrait d'un point de vue esthétique est sa couleur rouge brique qui contraste avec le milieu urbain. Un réseau d'évacuation des eaux en béton fait office de limite entre le Ghorr et l'enrobé bituminé (asphalte), de couleur gris clair. Plusieurs cheminements qui traversent la Plaine sont en asphalte également. Une des places de jeu est composé de sable alors que les deux autres jeux sont fait de graviers gris clair. Le long du mail, on retrouve à chaque emplacement des anciens arbres un petit carré de terrain sous formes de terres/copeaux plus ou moins usé avec des petites ornières par endroit. À noter que tout le pourtour de la Plaine qui est arboré n'a pas encore pu être réaménagé pour les raisons énoncées au chapitre 4.4 ; il reste encore 90% du mail à réaménager. Aux abords de la Plaine un trottoir surélevé marque la limite entre l'espace public et celui dédié à la circulation. Il ne subsiste que quelques entrées pour les véhicules ayant besoin de circuler ou de s'installer dans la Plaine. À la pointe nord, subsiste un espace vert avec quelques chemins créés par le passage des usagers.



**Figure 40 : Asphalte + évacuation des eaux + Ghorr.**  
Source : Louis Rochaix



**Figure 41 : pointe nord, espace vert & chemin créé par le passage des usagers.**  
Source : Louis Rochaix



**Figure 42 : Revêtement entourant les arbres & ornières.** Source : Louis Rochaix

## Mobilier urbain

À part quelques cabines téléphoniques de Swisscom et deux anciennes poubelles oranges, la Plaine de Plainpalais a vu son mobilier urbain changer presque entièrement. La Ville de Genève a profité de la rénovation de la Plaine pour faire quelques tests sur une nouvelle ligne de mobilier urbain. C'est monsieur M. Lopez et M. Descombes, avec leur société *Compagnie des Rues* qui ont su capter l'attention du Conseil administratif et ont proposé le modèle d'un nouveau banc, *Le Banc Léman*. Celui-ci a non seulement été choisi pour composer la Plaine de Plainpalais mais également pour tous les bancs à changer dans la Ville de Genève sauf les bancs ayant des qualités patrimoniales. Le banc en question sur la Plaine est un banc à accoudoir. Dans le même design on retrouve les nombreuses nouvelles tables installées à proximité des espaces attractifs (buvettes, jeux pour enfants, skatepark). La table se caractérise par sa couleur bois foncé, sa longueur et ses assises assez larges. Toujours pour s'installer, deux types de mobilier ont fait leur apparition ; le premier est un large disque de béton superposé d'un autre disque plus petit et excentré. Il offre l'avantage de pouvoir s'asseoir ou s'allonger en gardant un dossier. Le deuxième ressemble au premier mais il est creux en son centre avec un arbre et un peu de verdure au milieu.



Figure 43 : Banc Léman. Source : Louis Rochaix



Figure 44 : Table. Source : Louis Rochaix



Figure 45 : Assise sans arbre. Source : Louis Rochaix



Figure 46 : Assise avec arbre. Source : Louis Rochaix



Une nouvelle poubelle fait son apparition sur la Plaine de Plainpalais et dans toute la Ville de Genève. Elle se démarque par son « sac » de couleur jaune vif et son armature noire. On retrouve la présence de plusieurs fontaines d'eau potable servant principalement à se désaltérer situées principalement vers les lieux attractifs comme le skatepark et les jeux pour enfants. À cela, s'ajoute des espaces d'affichage et des bornes électriques, des nouveaux WC et deux buvettes. On peut encore noter la présence d'un élément de parcours urbain qui permet de s'asseoir et de lire des informations sur l'histoire de la Plaine de Plainpalais.



Figure 47: Fontaine.  
Source : Louis Rochaix



Figure 48 : Poubelle.  
Source : Louis Rochaix



Figure 49 : point de parcours urbain.  
Source : Louis Rochaix

### *Végétation*

Il n'y a que la partie à la pointe nord de la Plaine, coupée par la Rue Henry-Marc qui possède une surface herbeuse mais qui n'est pas encore réaménagée. La majeure partie de la végétation de la Plaine se situe le long des quatre losanges de la Plaine. À l'heure actuelle elle n'a pas non plus été réaménagée. La majorité des arbres (des marronniers) sont en mauvaise santé selon les experts et doivent être remplacés. À la fin, il est prévu 284 arbres au total, soit 51 de plus qu'aujourd'hui mais ceci nécessite la plantation de 270 nouveaux arbres dont 14 seront préservés. Plusieurs nouveaux arbres sont installés à côté du mobilier urbain pour apporter un peu d'ombre et de fraîcheur ; la place de jeu a également été arborée à certains endroits.



Figure 50 : pointe nord, pelouse. Source : Louis Rochaix



Figure 51 : Nouvel arbre planté. Source : Louis Rochaix

## Eclairage

Différents types d'éclairages existent ; dans le cadre du Plan lumière à Genève, la rénovation de la Plaine de Plainpalais était non seulement l'occasion d'offrir un nouveau type d'éclairage mais également de le rendre plus écologique. La partie centrale de la Plaine se caractérise par de grands mâts avec un éclairage diffus en rayon. D'autres mâts ont été spécialement installés pour les terrains de pétanque ainsi qu'un grand mât central pour le skatepark. Il reste encore quelques petits mâts sur la partie Est et Ouest. Cependant, il n'y a aucun éclairage sur les cheminements principaux traversant la Plaine, ni dans sa partie centrale.

## Art urbain

On retrouve diverses œuvres d'art urbain en parcourant la Plaine. Il y a les moins significatives comme les bornes électriques ; celles-ci ont été graffées évoquant divers éléments liés à l'histoire de Genève ; on retrouve ces bornes décorées également dans toute la Ville de Genève. Il y a le bowl qui, avec son aspect brut en béton, ses formes courbées comme les creux d'une piscine vide, sa surface d'environ 3000 m<sup>2</sup> et son contraste de couleur avec le ghorr, fait du skatepark une véritable œuvre d'art urbaine. Cependant, des tags de mauvaise qualité sabotent l'aspect « propre » du bowl et il n'est pas facile de les faire disparaître. Toujours sur la Plaine de Plainpalais, la place de jeu pour les enfants les plus petits est un mélange de surface en sable avec de petites dunes de béton claire où l'on peut activer de petits jets d'eau sortant du béton et des moulures de fossiles. À propos de cet espace, c'est l'artiste Carmen Perrin qui a été mandatée pour le réaliser et s'exprimant sur le sujet elle dit « *Cette œuvre insiste sur la notion de trace dans un paysage minéral. J'ai voulu mettre en relation les différentes époques et les empreintes de la nature* ». Enfin, pour admirer les dernières œuvres d'art urbain il faut lever les yeux au ciel ; neuf artistes ont chacun pu créer une œuvre sur les toits des immeubles autour de la Plaine de Plainpalais pour une durée limitée jusqu'à 2022. Ce projet a pour but de « transposer les enjeux publicitaires des enseignes commerciales de la rade en messages artistiques » tout en limitant l'impact au sol. À noter que ce projet intitulé « Néon Parallax » prend plus d'ampleur le soir venu car les œuvres sont éclairées.



Figure 52 : Projet "Néon Parallax". Source : Louis Rochaix



Figure 53 : Borne électrique. Source : Louis Rochaix

## *Synthèse des formes*

La morphologie de la Plaine n'a pas été fortement modifiée ; avec une surface de 70'000 m<sup>2</sup> et son espace central gardé vide, la Plaine de Plainpalais continue de donner cette sensation d'ouverture, de respiration et de vide dans une ville dense comme le centre-ville de Genève. La couleur rouge brique du Ghorr apporte un contraste net avec son milieu urbain tentant de faire ressortir un peu de chaleur selon M. Lopez. À propos de la composition de la plaine il se disait déjà très satisfait de sa forme générale : « *La forme est déjà forte, elle est donnée par le lieu, elle est singulière, c'est un losange irrégulier ... l'idée était de renforcer l'idée du losange* ». Le Mail arboré délimite les frontières entre espace public et espace de circulation et accentue l'effet d'« îlot » de la Plaine. Ce sont surtout de micros aménagements, plutôt d'ordres minimalistes que l'architecte a choisi de développer ; de par leurs formes, certaines suggèrent la halte, le repos, le délasserment alors que d'autres suggèrent la flânerie, la marche, le déplacement. La Plaine de Plainpalais ne possède aucun dispositif bloquant l'accès à quelque chose et rend l'accessibilité très aisée sur l'ensemble de son espace.

### **5.4.3 Fonctions de la Plaine de Plainpalais**

Ce chapitre s'intéresse aux fonctions que proposent, suggèrent ou imposent les divers aménagements urbains et de leurs emplacements. Chaque sous-chapitre explique les fonctions proposées d'un aménagement précis et de sa localisation. La Plaine de Plainpalais est fortement multifonctionnelle, que se soit par de micro-aménagements ou par de plus grosses infrastructures.

#### *Bancs & Tables*

Aussi simples et basiques que peuvent être ces deux dispositifs, ceux-ci ont été développés afin de permettre un large éventail de possibilités d'usages. Selon les vœux de l'architecte en chef et du Conseiller Administratif en charge de l'aménagement ces éléments de mobiliers urbains se doivent d'être accessibles à tous, sans distinction d'âge, de classes sociales ou autres. Le banc a donc été développé sans accoudoir central et présente l'avantage de laisser les personnes se coucher : « Il est exclu de mettre des accoudoirs pour empêcher les gens de dormir sur les bancs » selon les propos de M. Pagani. M Lopez se dit également opposé à ces dispositifs défensifs qui viseraient principalement les Roms se trouvant sur la Plaine. Même si la fonction première du banc est de s'asseoir il doit être aussi possible de faire d'autres choses, de même pour les tables. Concernant leur localisation, on retrouve les bancs un peu tout autour de la Plaine avec plus de concentration près des autres activités attractives. Les tables sont également proches des activités, c'est à dire de la buvette sud, des jeux pour enfants, du skatepark et des terrains de pétanque.

#### *Les buvettes*

Plusieurs installations permettent de se restaurer en buvant ou en mangeant quelque chose. Deux pavillons offrent ce type de services, l'un au sud et l'autre à l'est ; celui à l'est se situe à proximité du Rond-Point de Plainpalais, proche des places de jeux pour enfants et à côté du cheminement piéton qui va vers la Rue de l'Ecole de Médecine, un lieu stratégique. Le pavillon au sud est à mi-chemin entre le Rond-Point et Unimail, il fonctionne plus comme un lieu de transit. D'ailleurs ce dernier est fermé à cause d'un changement de propriétaire et à ce propos, les deux tenancières d'une petite buvette saisonnière se plaignent de leur emplacement et du manque à gagner. Ces deux infrastructures métalliques offrent de quoi s'asseoir et un peu d'ombre. Si les deux pavillons sont loués par les tenanciers, c'est à eux de choisir leurs mobiliers (tables et chaises en aluminium pour le pavillon nord-est). Il y a également la possibilité d'acheter quelques rafraîchissements à côté du skatepark. Ces espaces de restaurations répondent à une

fonction commerciale et sociale ; à travers cette offre de fonctions, il est possible de développer la Plaine de Plainpalais comme une zone de rencontre.

#### *Les places de jeux pour enfants*

Les trois places de jeux totalisent 5000m<sup>2</sup>, chacune accueillant des activités pour les enfants de différents âges. La première est l'œuvre déjà citée précédemment concernant les petites dunes de béton, les deux autres structures sont faites de passerelles et de pans pour permettre aux enfants de grimper et s'aventurer dans un petit parcours. Les fonctions sont éminemment ludiques (enfants qui jouent avec les infrastructures prévues à cet effet) et sociales (parents qui surveillent, discutent entre eux).

#### *Le terrain de pétanque*

La surface dédiée au jeu de boules mesure environ 1100m<sup>2</sup>; de par sa taille, elle permet d'accueillir un grand nombre d'amateurs de pétanque. À nouveau, cet aménagement offre une fonction sociale et ludique à la fois, et ce pour tous les âges. On retrouve un long support sur toute la longueur des terrains où on peut s'asseoir ou se coucher.

#### *Le skatepark*

Le skatepark situé au nord offre une grande surface de jeu pour diverses pratiques de sport urbain que sont le BMX, le skateboard, le roller et la trottinette. Ici, le sport a une fonction éminemment ludique mais les gradins, le kiosque et les tables à proximité répondent plus à une fonction sociale. De par sa taille, ce skatepark devient l'un des plus vastes d'Europe et son emplacement en plein centre-ville jouit d'une forte popularité au sein d'une population assez jeune.

#### *Les marchés de la Plaine de Plainpalais*

Le Mail de la Plaine accueille de nombreux marchés tout au long de la semaine. Le marché de détail et de produits manufacturés se tient le mardi, vendredi et dimanche alors que le marché aux puces est ouvert le mercredi, samedi et chaque premier dimanche du mois. Que se soit avant ou après le réaménagement de la Plaine le marché de Plainpalais a toujours tenu une place très importante. En effet, les marchés attirent de nombreux visiteurs qui viennent acheter, discuter, découvrir des marchandises et c'est l'occasion pour certains marchands de promouvoir les produits locaux.

#### *Les grandes et petites manifestations*

La particularité de la Plaine de Plainpalais est d'accueillir tout au long de l'année des manifestations nombreuses et variées. Outre les cirques et les luna-park, cet espace singulier permet à la population de pouvoir se rassembler lors de grandes manifestations comme la fête nationale du 1<sup>er</sup> août, le nouvel an, les matchs de football lors des grandes compétitions comme la Coupe du Monde. C'est aussi un lieu où il est permis à des artistes s'exprimer à certaines occasions.

#### *Synthèse des fonctions*

La Plaine de Plainpalais est résolument multifonctionnelle. À côté de ses fonctions commerciales comme les deux buvettes, les manifestations payantes et les marchés, elle joue un rôle social évident; il suffit de déambuler au marché, notamment les jours de weekend pour apercevoir cette foule bruyante et de bonne humeur. L'interaction sociale est importante aussi vers la place de jeux pour enfants, que se soit entre les enfants ou entre les parents. Quant au skatepark à



proximité, il est le lieu où se réunit le plus de personnes et qui s'inscrit dans des temporalités relativement longues (plusieurs heures). La Plaine a également une fonction de transit où bon nombre de personnes la traversent de part en part. Ensuite, il ne faut pas oublier la fonction culturelle, que se soit lors de manifestations éphémères mais aussi grâce au skatepark, support d'une activité sportive (fonction ludique) mais qui fait partie d'une pratique et d'une culture urbaine peu connue du grand public. Enfin, on peut encore souligner la fonction commémorative : la fusillade du 9 novembre 1932, événement tragique où l'armée tire sur les manifestants faisant 13 morts. Aujourd'hui, un monument aux victimes se situe sur la pointe sud de la Plaine de Plainpalais, lieu du massacre.

## 5.5 La Plaine de Plainpalais ; usages et temporalité

Ce chapitre s'intéresse aux usages et à leur temporalité, c'est un peu la partie centrale de ce mémoire ; pour comprendre quelles sont les pratiques des usagers les méthodes utilisées font appel à l'observation du chercheur, aux discussions avec les usagers de la Plaine ainsi qu'à la grille sémantique. Il est plus évident d'étudier les usages en fonction des différentes temporalités que sont pour cette étude les heures de la journée et les différents jours de la semaine. On peut noter la présence du cirque Knock qui joue un rôle important dans le paysage et peut-être dans certaines dynamiques de la Plaine.

### 5.5.1 Usages du lundi au vendredi

Avant de se lancer dans l'analyse des usages, il est important de préciser que les conditions dans lesquelles s'est déroulée l'observation étaient variables. La semaine a été marquée par une météo très changeante, allant du grand soleil et chaud à de la pluie, du vent et du froid, ce qui a rendu difficile l'analyse de certaines temporalités. Cependant, il paraît judicieux de séparer les activités de la semaine de travail et celles du weekend car le changement est plus conséquent. À cela, s'ajoute l'analyse différenciée entre la partie sud, la partie nord et le Mail de la Plaine de Plainpalais car elles ont des dynamiques différentes.

#### *Partie sud, de 8h30 à 11h30*

En matinée, cet espace est vraiment calme et presque désert. Quelques personnes transitent d'est en ouest et vice versa et les seules personnes qui restent sont le personnel de la Voirie qui nettoie les quelques déchets, principalement des mégots de cigarettes, plastiques, quelques bouteilles et un peu de verre cassé. Passé 10h00, certaines personnes s'installent aux tables ou sur les bancs pour bavarder, d'autres lisent un livre où regardent leur téléphone mais l'ambiance reste très calme dans l'ensemble.

#### *Partie sud, de 11h à 13h30*

C'est principalement à partir de 11h30 et jusqu'à 13h30 que les personnes affluent en plus grand nombre, surtout pour manger et boire quelque chose. C'est la période où la buvette fonctionne le mieux et où les personnes qui achètent sur place viennent manger sur les tables à proximité. D'autres mangent leur pique-nique sur divers éléments du mobilier urbain (table, banc).

#### *Partie sud, de 13h30 à 20h00*

Pendant l'après midi, la place redevient calme avec peu d'activité. Lorsque le temps est agréable certains étudiants viennent travailler sur les tables et d'autres flâneurs viennent se reposer au soleil ou à l'ombre selon la température. De manière assez aléatoire dans le temps, les Roms viennent s'installer au pied des arbres où ils discutent, écoutent de la musique, dorment un

moment. Mis à part la petite buvette et les quelques éléments de mobilier urbain, peu de chose attire du monde. Il faut dire que la présence du cirque Knock coupe physiquement la Plaine en deux et la partie sud se retrouve assez isolée visuellement. Quant aux flux, les personnes préfèrent longer le Mail ou transiter par le centre de la Plaine, ce qui accentue l'effet d'isolement. Cependant, c'est aussi cet ensemble de facteurs qui peut faire office de qualité ; alors que certaines personnes viennent s'installer un peu au gré du hasard, d'autres sondées m'ont révélé venir ici de manière intentionnelle car elles y trouvent l'endroit le plus calme de la Plaine. Le soir venu, après 20h00, cet emplacement est pratiquement vide la plupart du temps. Dans un entretien avec un membre de la voirie qui travaille sur la Plaine depuis cinq ans, celui-ci m'a dit que cet endroit est plutôt calme, bien que quelques personnes en état d'ébriété cassent temps en temps des bouteilles. Sinon, l'espace est plutôt en bon état, ce qui laisse présager que c'est un endroit plutôt respecté par les usagers. Le dernier point que l'on peut noter est la présence des marchés aux puces ou aux légumes qui souvent amplifie l'activité de la place en terme de nombre de personnes mais les usages restent les mêmes (manger, lire, se reposer).



Figure 54 : Partie sud. Source : SITG



Figure 55 : partie sud. Source : louis Rochaix



## *Le Mail*

Le périmètre autour de la Plaine mesure environ 1100 mètres, ce qui induit que certains de ses espaces fonctionnent différemment selon où l'on se situe. On retrouve peu de mobilier urbain pour s'asseoir à part sur les deux côtés du losange, à l'est et à l'ouest. Cette absence d'aménagement fait du Mail essentiellement un espace de flux. Mis à part le flux principal qui traverse la Plaine, l'essentiel des flux a lieu, dans un sens comme dans l'autre, le long de l'Avenue Henri-Dunant et un petit peu moins sur le Boulevard George-Favon. Quant à l'Avenue du Mail, elle reste très peu utilisée dans l'ensemble. Ce qui fait l'intérêt du Mail, mise à part son arborisation de qualité, ce sont les jours de marché qui l'animent.



Figure 56 : Le Mail. Source : SITG

### *Le Mail de 08h30 à 10h00*

Le mardi et le vendredi sont les jours de marché aux légumes et de quelques produits manufacturés. Ceux qui ont une place réservée arrivent déjà entre 06h00 et 07h00 pour l'installation de leurs stands et la présentation de leurs produits. Les marchands qui arrivent à 08h00 sont ceux qui ne sont pas réguliers ; ils peuvent s'installer pour autant qu'il reste de la place. Ce marché s'étale le long de l'Avenue Henry-Dunant, presque dans sa totalité. Les bornes électriques ne sont pas nombreuses et de nombreux câbles jonchent le sol et l'espace entre les stands face à face est relativement étroit, c'est une des raisons pour lesquelles le réaménagement du mail doit avoir lieu. Concernant les usages, de 08h00 à 10h00 le marché est très calme, les tenanciers d'un même stand discutent entre eux ou entre marchands. On y vend de nombreux produits ; il y a des légumes et des fruits qui viennent du canton de Genève et d'ailleurs. Il y a également des fromagers, des bouchers, des vendeurs de poulet rôti, des poissonniers. D'un point de vue des ambiances, malgré le peu d'acheteurs et de passants, le calme du marché et les odeurs qui se dégagent des produits sont saisissants. À partir de 10h00, il commence à y avoir un peu plus de monde.

Le mercredi se tient le marché aux puces et celui-ci joue un rôle important dans l'ambiance et l'activité de la Plaine. Le marché aux puces s'étend sur trois côtés du losange (Boulevard George-Favon, Avenue Henry-Dunant et partie sud de l'Avenue du Mail). Comparé au marché aux légumes, la population est plus diverse, on retrouve plus de jeunes et des personnes de nationalités diverses. La première partie de la matinée est plutôt calme ; le marché aux puces se déploie plus aux environs de 08h00 mais c'est assez flexible ; certains puciers arrivent bien après. Il est impossible de définir tout ce que l'on y vend mais on y trouve vraiment de tout. Par



contre, on peut définir deux groupes de vendeurs ; il y a les amateurs, qui exposent toutes sortes d'objets en tentant de tout liquider et les plus professionnels, avec des camions spéciaux, des objets mieux exposés. De l'autre côté du stand on retrouve deux types d'usagers ; il y a les acheteurs et les flâneurs. Après quelques interviews avec certains marchands spécialisés, notamment les vendeurs de vieux meubles et les vendeurs de 33 ou 45 tours, ceux-ci disent avoir souvent une clientèle plutôt passionnée qui revient souvent et que l'on peut rencontrer dans d'autres brocantes. Ces derniers aiment rester longtemps discuter avec les vendeurs ou même boire un verre. Plusieurs puciers se plaignent d'avoir des voleurs qui trainent souvent dans le coin, particulièrement quand il y a beaucoup de monde.

### *Le Mail de 11h à 13h00*

Les jours où il n'y a pas de marché, il demeure un espace de transit mais la fréquentation augmente pendant le midi, principalement des étudiants qui doivent se déplacer de l'université des Bastions ou de l'Uni-Dufour. Les jours de marché, c'est pendant cette période que cet espace prend vraiment vie ; l'affluence devient plus importante, la majorité des personnes vient dans le but d'acheter quelque chose. La plupart des acheteurs sont des personnes de plus de 40-50 ans. Alors que certains viennent et achètent rapidement d'autres aiment prendre le temps de discuter avec les marchands et les autres



Figure 57 : Marché le vendredi. Source : Louis Rochaix

acheteurs. Il y a même un petit stand où l'on peut boire du vin et les gens viennent déguster et discuter entre eux, l'ambiance est conviviale. Les personnes qui désirent uniquement transiter par l'Avenue Henry-Dunant passent souvent derrière le marché parce qu'il est plus rapide et facile d'y circuler. À 12h30, l'affluence au marché commence à s'atténuer et à 13h00 les marchands commencent gentiment à ranger. On peut noter encore la présence de quelques mendiants qui se font souvent rappeler à l'ordre par le service de sécurité des marchés. De par sa présence régulière le marché est très apprécié tant par ses usagers que les marchands. À ce propos, un acheteur me dit : « *j'aime le marché, pour ses produits frais et de saisons... en plus c'est en plein centre-ville. Mais le mieux c'est vraiment le dimanche !* ». Un marchand aux légumes : « *Je vends mes produits à Plainpalais depuis 3 ans, la clientèle est toujours agréable, j'aime ce marché* ». Par contre, concernant les marchands, il était étonnant d'entendre qu'ils préféraient « largement » la Plaine de Plainpalais avant sa rénovation : « *des années de travaux pour ça...franchement autant ne rien faire du tout !* » et ce n'était pas l'avis d'une personne isolée, le discours est récurrent, surtout au marché aux puces.

Comme pour le marché aux légumes, c'est à partir de 10h que le marché aux puces prend plus d'importance. Plus l'heure se rapproche de midi plus il y a de monde. Certains stands restent souvent vides où les passants ne font que jeter un œil, alors que d'autres ne désemploient pas, en particulier ceux qui vendent du bric-à-brac avec des affiches telles que « tout à deux francs ». La population qui se rend au marché aux puces à midi est toujours assez diversifiée ; on retrouve des personnes seules, des couples, des familles et quelques Roms. C'est d'ailleurs en début d'après-midi que j'ai pu assister à une tentative de vol d'une veste en vente ; le vendeur s'en est aperçu et a seulement repris la veste en insultant le voleur mais l'a laissé repartir sans appeler la police. Après avoir interrogé le vendeur sur cet événement celui-ci a dit « *ça arrive souvent dans*

*le marché, c'est un peu ennuyant mais pas trop grave* ». Mise à part ça, l'ambiance est assez conviviale au sein du marché et ce à tout moment de la journée. Normalement, les puciers commencent à ranger leurs stands aux alentours de 18h mais la mauvaise météo de ce mercredi a précipité la fermeture.



Figure 58 : Marché au puce le mercredi. Source : Louis Rochaix

### *La partie nord*

La partie nord comprend quatre infrastructures importantes qui sont plus ou moins attractives : la buvette, les jeux pour enfants, le skatepark et les terrains de pétanque. Après une semaine d'observation on est étonné du peu de succès de ces derniers. Malgré une météo assez fraîche et pas très clémente, comparés aux autres infrastructures, les terrains n'ont pas vu beaucoup de boulistes fouler le sol. À part le vendredi, il n'y a jamais eu plus de quatre équipes sur toute la longueur de la journée (08h00-20h00). Pour cette raison l'intérêt sera porté sur les trois autres infrastructures pendant la semaine de travail du lundi au vendredi.

#### *La buvette, de 09h00 à 11h00*

Lors de l'inauguration de la buvette, celle-ci était censée être ouverte 7/7 mais à l'heure actuelle elle ferme le lundi. Ce petit stand est en aluminium ; il possède des chaises et des petites tables dans le même matériau ; il y a également des toilettes publiques gratuites. Cette semaine a été ponctuée par une météo assez fraîche et avec de rares éclaircies, ce qui a un peu compliqué l'analyse de cet endroit. La première partie de la matinée est généralement calme ; quelques personnes prennent un café, un thé ou une autre boisson légère. La tenancière de la buvette est bretonne et c'est donc les crêpes qui sont la spécialité de l'établissement que certains et certaines viennent déguster même à une heure assez matinale.

#### *La buvette, de 11h00 à 13h00*

À midi, la population n'augmente que peu par rapport à la matinée ; certains viennent manger des crêpes, d'autres des hot-dog mais la terrasse a du mal à se remplir. Par contre le succès était plus au rendez-vous lorsqu'il faisait beau car c'est un des rares endroits où il est possible de se réfugier à l'ombre.

#### *La buvette, de 13h00 à 19h00*

Etant donné que la météo pendant la semaine a été très changeante il est difficile de donner des temporalités claires sur la population se rendant à la buvette. Cependant, on remarque que lorsque la température est agréable et avec un peu de soleil, les gens apprécient de boire un verre pendant l'après-midi. La population augmente à partir de 17h00, c'est à dire après les horaires de travail. Alors que la matinée et le midi sont fréquentés par une population un peu mixte (personnes seules ou en groupes), la fin d'après-midi se distingue par des usagers très souvent en groupe. Concernant le type de population, c'est assez varié ; on retrouve diverses

catégories sociales (quelques personnes en costume, des ouvriers, etc.). On remarque aussi la présence régulière de parents (seul ou à deux) avec leurs enfants dans des poussettes qui viennent se désaltérer ou manger une glace, la place de jeu pour enfants se situant juste à côté. Concernant la fermeture, il n'y a pas d'horaire fixe ; la gérante ferme quand la météo devient trop mauvaise ou que la fréquentation devient trop basse en fin de journée.



Figure 59 : buvette est. Source : Louis Rochaix

#### *Les places de jeu pour enfants, de 08h00 à 13h00*

Avant de définir les usages, il faut préciser que l'ensemble des jeux pour enfants se divise en trois catégories ; Il y a les dunes de béton et jeux de sable destinés aux plus petits. Deuxièmement, il y a un parcours sur des rondins de bois, des ponts, des cordes pour des enfants un peu plus grands. Enfin, le troisième jeu est également un parcours ressemblant au deuxième mais avec un niveau de difficulté supérieur, pour des enfants encore plus grands. À propos du troisième parcours, il n'y a vraiment que peu de choses à dire car son utilisation en semaine était vraiment très faible.

De 08h00 à 13h00 : calme plat, tous les jeux sont quasi déserts mise à part la présence d'un ou deux parents avec leurs enfants. C'est à partir de 10h00 que la présence d'enfants et de leurs parents se fait plus présente. Vers 11h00, il y a souvent un peu plus de monde et c'est aussi un moment où une crèche fait son apparition, chaque jour une différente ; elles viennent de plusieurs endroits de la ville (Pâquis, Eaux-Vives, Charmilles pour celles qui ont été interrogées). Ces crèches se composent principalement de trois moniteurs et d'une dizaine d'enfants. Ces enfants en bas âge jouent principalement dans le jeu de dunes et de sable ainsi que sur le premier parcours ; ce dernier demande plus de surveillance car le risque de chutes et de blessures est plus grand. À midi la présence est souvent accentuée ; quand les conditions météo le permettent, les crèches profitent souvent de manger sur les tables à côté des places pour enfants, de rares parents mangent sur le pouce avec leurs enfants.



Figure 60 : pause midi. Source : Louis Rochaix



### *Les places de jeux pour enfants, de 13h00 à 19h00*

L'après-midi est une période assez fluctuante concernant le taux d'utilisation des places de jeux ; de temps en temps une crèche vient jouer quand la météo n'est pas trop mauvaise (ni trop froide ni trop chaude). Sinon, il peut y avoir 10-15 enfants (sans les crèches) alors que parfois c'est totalement vide. Par contre à partir de 17h00, il y a souvent un peu plus de monde, cela peut venir du fait que c'est la fin de la journée de travail pour les parents. La plupart des personnes interrogées (une dizaine) vivent soit dans le quartier de Plainpalais ou aux alentours (à quelques arrêts de transports publics). Un dernier point à décrire est la durée d'utilisation ; elle varie de dix minutes à une heure mais généralement pas davantage.

### *Les places de jeux pour enfants, usagers et détournements*

Même si il y a régulièrement des pères qui viennent s'occuper de leurs enfants, ce sont majoritairement des femmes qui surveillent leur progéniture. Sur les dix conversations avec des personnes surveillant les enfants, huit étaient des parents plus une nounou et une jeune fille au pair ; on retrouve finalement peu de parents « en couple » venant avec leurs enfants. Cependant, il n'est pas rare de voir des parents (de familles différentes) discuter ensemble tout en surveillant chacun leur enfant. Certains ne se connaissent pas et d'autres oui. Un fait intéressant concerne le détournement de jeunes adolescents qui à plusieurs reprises viennent occuper les diverses places de jeu, que se soit le jeu de dunes et de sables ou le deuxième parcours. Ces derniers viennent s'asseoir, discuter ou manger sur les places pour enfants quand celles-ci sont vides.



Figure 61 : adolescents sur les dunes. Source : Louis Rochaix

### *Les places de jeux pour enfants, les critiques*

Après quelques discussions avec les moniteurs et les parents, ceux-ci étaient partagés sur plusieurs points, notamment la sécurité/surveillance et l'ensoleillement. Plus précisément il s'agit de l'espace laissé libre sur toutes les places de jeu. Alors que M. Lopez et Mme Perrin étaient en accord pour justement laisser un espace libre d'accès à tous et sans barrière, ce choix est contesté par plusieurs de ses usagers. Les parents et moniteurs sont satisfaits des jeux à proprement parler, les enfants aiment y jouer mais l'absence de barrières physiques rend la surveillance des enfants pénible et peu sécurisante, surtout quand il s'agit de s'occuper d'une dizaine d'enfants. Il y a donc un débat sur la qualité esthétique et sociale d'un espace public libre et d'accès facile et le problème de la surveillance concernant les petits enfants. Le deuxième point litigieux des interviewés concerne le manque d'espace ombragé pour les activités des enfants. Effectivement, malgré le plantage de jeunes arbres, ceux-ci sont assez éloignés du jeu de dunes et de sables et l'espace est toujours en plein soleil quand il y en a. Deux moniteurs de deux crèches différentes m'ont dit qu'ils préféreraient venir en fin de matinée pour éviter la chaleur accablante de l'après-midi. D'autres parents étaient également de cet avis : « Là on est en mai et la météo est assez fraîche mais l'été vous allez voir... ça devient impossible ». La solution de secours est de jouer sur le parcours car il y a des palissades qui offrent plus d'ombre mais ce n'est pas toujours le mieux selon les interviewés. Le dernier usager qui n'est pas tout à fait satisfait de ces aménagements est le personnel de la voirie. En effet, le mélange du ghorr, du gravier des jeux

« parcours » et du sable des jeux pour tout petits, rend le nettoyage difficile. Il faut nuancer le propos car cet emplacement reste relativement propre ; cependant, il y a toujours quelques personnes alcoolisées qui ont la mauvaise idée de casser des bouteilles à cet endroit. À nouveau, il ne s'agit pas de lancer la pierre aux concepteurs mais de voir qu'il subsiste encore quelques difficultés après le réaménagement de cet emplacement.

### *Le skatepark*

La grande surface du skatepark offre différents espaces pour des pratiques de sports urbains. Il est constitué de trois parties : le « bowl » creusé dans le sol, le « ditch » qui est une sorte de long canal étroit et le « street plaza ». Ces trois espaces permettent tous trois la pratique du skateboard, du roller, de la trottinette et du BMX, mais le niveau de difficulté change. La « street plaza » est une surface plate permettant de faire différentes figures, le « ditch » possède quelques modules où les usagers peuvent effectuer certaines figures. Le « bowl » est la surface creuse et la partie la plus importante de skatepark avec deux niveaux de difficulté ; il permet de faire des « run » où chaque rider est censé attendre la fin du parcours du précédent avant de se lancer. On trouve aussi une estrade centrale et un banc autour du skatepark permettant aux personnes de regarder les riders ou simplement de s'asseoir. La particularité de cet aménagement est sa très forte utilisation tout au long de la semaine.

### *Le skatepark, de 08h00 à 11h00*

Tôt le matin entre 08h00 et 10h00, comme partout ailleurs le skatepark est soit vide soit utilisé par quelques utilisateurs assez jeunes (~ 10 ans). Ce n'est qu'à partir de 10h00 que le skatepark se remplit peu à peu ; on retrouve une forte majorité de jeunes riders qui font de la trottinette ou du skateboard, souvent bien protégés pour éviter les blessures. Au fur et à mesure que le temps avance, la présence de personnes plus âgées se remarque (entre 10 et 18 ans).

### *Le skatepark, de 11h00 à 13h00*

De plus en plus de personnes viennent rider sur les différents modules offerts par le skatepark alors que déjà de petits groupes se forment sur les estrades pour discuter entre eux et regarder les riders. À partir de 11h30, les gens commencent à manger sur place sur à peu près tous les supports possibles, mais principalement sur l'estrade et les tables à côté. Tous les repas proviennent de magasins ou restaurants à l'emporter à proximité, mais pour l'anecdote, il est surprenant de voir autant de monde manger les repas provenant de McDonald !

### *Le skatepark, de 13h00 à 20h00*

L'après midi se démarque de la matinée par une présence accrue des usagers. Plus le temps passe, plus l'âge des pratiquants augmente (allant de 10 à 35 ans). La majorité reste une population adolescente qui vient rider. On y mange, on discute, on rit, on écoute de la musique avec de petits hauts parleurs, l'ambiance est bon enfant, il y a même quelqu'un qui joue quelques mélodies de saxophone juste pour le plaisir. Des curieux viennent s'installer sur le banc circulaire autour du skatepark afin d'admirer le spectacle. En fin d'après midi, à partir de 17h-18h, la population grandit encore et on se retrouve avec toute une foule de personnes vaquant à des occupations diverses : manger sur les tables, discuter, pratiquer son sport, etc.



Figure 62 : Saxophone au skatepark. Source : Louis Rochoaix



Figure 63 : Figure de roller. Source : Louis Rochoaix

### *Le skatepark, les complications*

On retrouve deux types de problèmes ; l'un concerne le conflit entre riders et l'autre l'entretien du skatepark. Concernant le premier, l'ancien skatepark était relativement difficile d'accès car cela demandait un niveau élevé. C'est pourquoi une volonté claire des concepteurs du skatepark fut de rendre ce lieu accessible à tous et ce pour tous les niveaux. Le résultat est satisfaisant étant donné qu'on retrouve toutes les tranches d'âge et tous les niveaux mais cela provoque certains conflits entre usagers. Il y a tout d'abord le problème de l'âge des tout jeunes (de 5 à 12 ans) ; de par sa forme et la façon dont on doit le pratiquer, le bowl demande une certaine discipline et du respect entre utilisateurs et les plus jeunes ne connaissent pas forcément les règles à respecter. Le problème est le suivant : pour faire un run, un rider prend souvent beaucoup de vitesse afin d'effectuer ses figures et personne d'autres ne doit être dans la trajectoire et parfois, involontairement, des jeunes interrompent le run du rider et le risque de collision est grand. Beaucoup de riders plus expérimentés se plaignent du manque de barrières physique entre les deux niveaux de difficulté du bowl (car il est facile de passer de l'un dans l'autre). De ce fait, de malencontreuses tensions existent entre les personnes plutôt jeunes et débutantes et les expérimentés. À cela, s'ajoute le problème des trottinettes ; cette pratique urbaine est assez nouvelle dans le milieu des sports urbains (roller, BMX, skateboard) et n'est pas sans conséquence. Après de nombreuses discussions on s'aperçoit qu'il y a une sorte de « racisme » entre les anciens sports urbains et la nouvelle pratique de la trottinette. Les arguments avancés sont souvent le niveau très amateurs des personnes en trottinette et que par la longueur de l'objet celle-ci a tendance à abîmer ou lisser les angles du béton, ce qui handicape les autres usagers. Ce problème a pris tant d'ampleur que lors de l'inauguration du skatepark, la démonstration en trottinette a dû être annulée.



Figure 64 : moniteur rappelant les règles du skatepark. Source : Louis Rochoaix

Le deuxième souci concerne l'entretien du skatepark. À la base, la ville avait projeté de lancer un concours de décoration (graffer le bowl) car c'est une pratique courante dans cette culture urbaine. Après des discussions avec les utilisateurs il s'est avéré que ces derniers préféraient garder l'aspect brut du béton car il est esthétique dans un milieu aussi urbain ; mais aussi



pratique car les ornements et les couleurs peuvent conduire à une réduction de la visibilité pour les usagers (réverbération et/ou aplanissement des volumes). À ses débuts c'était un véritable succès, tout le monde était content mais malheureusement des dégradations ont commencé à apparaître, notamment des tags pas très esthétiques ainsi que des messages d'insulte alors que c'est un lieu où viennent des tout petits. Face à ce problème, j'ai pu constater qu'un service spécialisé de nettoyage mandaté par la ville tentait très difficilement de nettoyer ces tags. Dans un interview avec un des délégués de la jeunesse qui participe encore beaucoup au fonctionnement du skatepark, celui-ci a fait part du besoin de faire appel à un ingénieur spécialisé car les tags sont trop profonds et difficilement nettoyables. Pour pallier à ce problème, le skatepark sera fermé pendant deux jours.

Après l'avoir questionné à propos des conflits d'usages et de la proximité des jeux pour enfants et des boulistes celui-ci a répondu de manière fort intéressante : « *Je crois que les gens sont contents d'être au même endroit mais sans être ensemble* ». Cette réflexion soulève un point très important en ce qui concerne les politiques d'urbanisme durable. La question de la mixité, qu'elle soit générationnelle, socio-spatiale ou de genre, est souvent mise en avant mais rarement définie dans ses modalités. Au final, la remarque de ce délégué de la jeunesse met le doigt sur le fait que la mixité n'est pas forcément le côtoiement, l'échange de gestes et de paroles entre les différentes catégories mais simplement le fait qu'ils se réunissent dans un même espace sans qu'il y ait de conflits.

### *Le cirque*

La présence du cirque Nock est très imposante dans le paysage ; il y a le grand chapiteau de couleur rouge et jaune et ses quatre drapeaux aux couleurs de la Suisse et de Genève qui flottent au vent, un chapiteau plus petit qui fait office d'entrée, et une très grande quantité de camions tout autour entourés de barrières qui empêchent l'accès, créant ainsi un petit village pour le personnel du cirque. L'hypothèse était que le cirque devait être un fort générateur d'attractivité pas seulement pour le cirque mais pour l'ensemble de la Plaine. Cependant, après une



Figure 65 : Cirque Nock. Source : Louis Rochaix

semaine d'observation, force est de constater qu'à part le petit carrousel à proximité qui fonctionne bien au moment du début et de la fin du show, la grande majorité des personnes venant assister au spectacle ne viennent que dans ce but et quittent la Plaine aussitôt le spectacle terminé. Il y aurait là peut-être matière à réflexion pour que le cirque permette de dynamiser un peu plus la Plaine.

### 5.5.2 Usages durant le weekend

Si le chapitre précédant concernait uniquement la semaine du lundi au vendredi c'est parce qu'il y a une nette différence le weekend, notamment pour deux raisons ; l'intensification des usages et le changement de ceux-ci le soir venu. Cette observation comprend le samedi et le dimanche mais également le vendredi soir. En ce qui concerne les temporalités, il n'est pas question ici d'effectuer des relevés d'heures comme dans le chapitre précédant car ils sont à peu près les mêmes qu'en semaine, mais seulement plus intenses, sauf lorsque la nuit tombe.

### *Vers une intensification des usages, le samedi*

À vrai dire, pendant la journée, les usages changent peu, on retrouve les mêmes activités habituelles mais leur forte intensité change l'ambiance de la Plaine. De plus, on ne retrouve pas toujours les mêmes types d'usagers. Le samedi a lieu le deuxième marché aux puces de la semaine ; bien qu'il ait le même nombre de cases attribuées que le mercredi, la journée d'observation du samedi démontrait qu'il y avait plus de puciers ce jour-là. Une journée de congé pour une majorité de personnes et la météo en sont les deux raisons principales. Le marché du samedi se distingue de celui du mercredi par une forte activité. En effet, presque toutes les cases sont remplies, ce qui accentue la densité du « bâti » des stands créant ainsi de longs couloirs d'étals. La population est très diversifiée ; on retrouve beaucoup plus de familles avec des enfants de tous âges alors que le mercredi il n'y en avait presque pas, des couples, des personnes seules, des personnes « bien » habillées, quelques mendiants également. Certaines personnes s'attardent sur des objets, les achètent parfois. Les rayons des « tout à 2-5-10 frs » ont souvent du succès ainsi que les ventes de 33 tours. Une grande majorité de personnes vient pour flâner sans forcément acheter quelque chose. En questionnant un pucier, celui-ci répondit : « *Ce n'est plus ce que c'était, on se balade mais on n'achète plus* ». Bien que la météo soit maussade ce samedi, le marché aux puces voit quand même beaucoup de monde circuler, les puciers expliquent que par beau temps il y a encore plus de monde. Cela a comme effet un renforcement de l'activité sur la pointe sud, les gens viennent s'asseoir sur les bancs ou les tables pour se reposer, manger un morceau, discuter et la petite roulotte améliore un peu son chiffre d'affaire. Malheureusement la météo étant mauvaise en fin d'après-midi le marché aux puces a commencé à se vider et les stands à disparaître aux alentours des 17h00.

Quant à la pointe nord, celle-ci voit tous ses usages intensifiés également ; il y a plus de monde à la buvette, plus de monde aux jeux pour enfants, et pour la première fois, il y a un nombre conséquent d'enfants (8-12 ans) qui jouent sur le parcours le plus difficile, un parcours étant quasi désert tout le reste de la semaine. En fin de matinée, des moniteurs dispensent des cours pour les riders novices tout en leur faisant connaître les règles que l'on doit respecter. Les usagers sont nombreux et beaucoup de monde vient assister aux spectacles des sportifs, de simple curieux, des parents ou encore des groupes de jeunes adolescents et adolescentes. À propos d'adolescentes, force est de constater que ces sports urbains sont pratiqués essentiellement par la gent masculine mais la tendance évolue ces dernières années ; pour preuve, la ville a organisé un événement spécial où le skatepark est réservé aux femmes pour la journée de la femme afin de sensibiliser le public aux stéréotypes sexistes et aux réactions homophobes (Tribune de Genève, 04/03/2014). En début d'après-midi une équipe de la RTS (Télévision Suisse Romande) accompagné de footballeurs sont venus faire un petit film en vue de la Coupe du Monde, preuve que la Plaine est un endroit emblématique de Genève. À propos de film, une association a filmé également trois artistes du KLAT qui étaient interrogés à propos d'une œuvre d'art qui allait être entreposée sur la Plaine. Aux alentours de 17h un orage a éclaté et tout le monde s'est éclipsé. Le problème avec le skatepark c'est que même après la pluie, la surface mouillée est glissante et dégrade le matériel (skate, roller, etc.). Cependant, après l'orage, cela n'a pas découragé les usagers de lancer un barbecue, avec de la musique, des boissons dans une bonne ambiance. Le temps s'est vite amélioré avec quelques rayons de soleil dans une température fraîche mais agréable. C'est ainsi que pour la première fois depuis le début de la semaine, cinq à six équipes jouent à la pétanque, certains boivent des bières, d'autres ont préparé de véritables apéros. L'ambiance chez les bouillistes est très sympa ; il n'est pas rare de voir des joueurs qui ne se connaissent pas proposer de jouer ensemble.



Figure 66 : RTS faisant un rush. Source : Louis Rochaix



Figure 67 : Barbecue à 19h00. Source : Louis Rochaix

### *Vers une intensification des usages, le dimanche*

Le dimanche ressemble passablement au samedi mais avec un temps plus ensoleillé et chaud (malgré un orage en milieu d'après-midi). La fréquentation est encore plus forte que la journée précédente. Le dimanche est facilement reconnaissable comme étant « La » grande journée d'activité de Plainpalais. C'est le jour du plus grand marché de détails de la semaine, il dure jusqu'à 19h00. De plus, le 11/05/2014 est le jour de la fête des mères et ne nombreux clients se pressent chez les fleuristes du marché. On retrouve de nombreux produits (fromage, champignon, vin, poisson, viande, poulet rôti, spécialités du terroir) mais également de nombreux stands de petites restaurations d'origines variées (USA, iraniennes, thaïlandaises, turques, etc.). Ces petits stands offrent souvent quelques tables et quelques chaises pour permettre aux usagers de manger tranquillement ; non seulement il y a énormément de passages mais les gens achètent, sentent les produits, discutent soit entre acheteurs, soit avec les marchands ; on vient manger les spécialités des stands en s'installant sur les petites terrasses éphémères. À midi, le marché sature à un tel point qu'il est difficile de déambuler dedans, c'est une des raisons pour lesquelles la Ville souhaite réaménager le Mail ; Mr Pagani dit à ce propos : « *Regarder le marché le dimanche, c'est un véritable gymkhana si l'on a des poussettes ou une chaise roulante !* ». Mais l'effet positif d'une telle attractivité est qu'elle se répercute sur toutes les installations de la Plaine, que se soit sur les éléments de mobilier urbain à la pointe sud ou sur tous les aménagements sur la partie nord.

Concernant la partie nord, la buvette est presque remplie et ce du midi jusqu'à l'orage qui est arrivé en fin de journée. Sinon, les trois places de jeux pour enfants sont remplies, avec cette fois de nombreux parents qui les accompagnent, les surveillent. Sur les bancs, on retrouve toutes sortes de populations ; il y a des couples de tout âge, des personnes âgées, des roms, c'est un moment de délasserment où tout le monde paraît plutôt de bonne humeur. Quant au skatepark, celui-ci est assiégé par ses nombreux usagers, il faut parfois attendre plusieurs minutes pour espérer rentrer dans le bowl. Beaucoup de monde vient regarder ; des familles, des jeunes filles et garçons, des curieux. Malheureusement l'orage qui a débuté à 16h00 empêchera de pratiquer le skatepark pendant plusieurs heures car il faut que le sol sèche après la pluie. Le dimanche est également le jour où il y avait le plus de monde à la pétanque ; les boulistes viennent jouer par petits groupes et de temps en temps, s'affrontent entre eux même si ils ne se connaissent pas.

## Changements d'usages le vendredi et samedi soir

Si les activités restaient assez similaires entre les différentes heures de la journée en semaine, celles du vendredi et samedi soir changent le visage de la Plaine. La très forte attractivité que suscite la Rue de l'École de Médecine lorsque l'on s'approche des 22h00, fait de la Plaine un grand espace de rencontre. C'est majoritairement une population entre 18 et 30 ans qui vient s'installer sur la partie ouest de la Plaine pour boire de l'alcool avant d'aller dans les différents bars ou boîtes de nuit ; de nombreux groupes se constituent, allant de deux à vingt personnes, souvent assez bruyants et dans un état d'ébriété qui va en augmentant dans la soirée. Les usagers s'installent sur les bancs, sur la longue rambarde le long des terrains de pétanque ainsi

que vers le skatepark et certains même s'asseyent à même le sol quand il n'y a plus de place. Il y a aussi des dealers un peu éparpillés dans l'espace et qui tentent d'être discrets afin d'éviter les ennuis. Mr Fioux, président de l'association des habitants de la Jonction s'exprime à ce propos : « Une partie du deal s'est développée sur la Plaine. Le problème ce n'est pas les dealers mais la représentation du deal (...) ça amène une population qui achète de la drogue ». Il y a effectivement de nombreuses personnes qui trouvent que la Plaine est peu sûre et qu'elle manque d'éclairage. L'architecte, Mr. Lopez explique qu'il a fallu du temps pour trouver un compromis avec les usagers afin que l'espace ne soit si trop sombre ni trop éclairé « comme un stade de foot ». Cependant, beaucoup de critiques sont encore émises concernant l'éclairage. Cependant, pendant l'observation qui a duré de 22h00 à 01h00 du matin il n'y a pas vraiment eu de problèmes ; mise à part quelques engueulades et quelques bruits de verres cassés il n'y a pas eu de complications, l'ambiance est plutôt joyeuse et festive. Il serait intéressant de regarder ce qui se passe plus tard dans la nuit pour compléter cette recherche. Par contre il s'avère compliqué de nettoyer les très nombreux déchets que laissent derrière eux les noctambules et c'est à la Voirie de faire un très gros travail de nettoyage le samedi et le dimanche matin. La question de la gestion des espaces de rencontres et de fêtes pendant la nuit est complexe ; la Ville avait ordonné aux tenanciers des bars de la Rue de l'École de Médecine que leurs consommateurs fassent moins de bruit au risque de devoir fermer plus tôt. Les tenanciers ont engagé des « chuchoteurs » qui doivent servir à cadrer les individus dans la rue. En revanche, rien n'est encore prévu pour les personnes installées sur la Plaine de Plainpalais ; la question des litiges entre espace festif et riverains reste posée.



Figure 68 : Lieux d'appropriation des noctambules. Source : SITG

Il serait intéressant de regarder ce qui se passe plus tard dans la nuit pour compléter cette recherche. Par contre il s'avère compliqué de nettoyer les très nombreux déchets que laissent derrière eux les noctambules et c'est à la Voirie de faire un très gros travail de nettoyage le samedi et le dimanche matin. La question de la gestion des espaces de rencontres et de fêtes pendant la nuit est complexe ; la Ville avait ordonné aux tenanciers des bars de la Rue de l'École de Médecine que leurs consommateurs fassent moins de bruit au risque de devoir fermer plus tôt. Les tenanciers ont engagé des « chuchoteurs » qui doivent servir à cadrer les individus dans la rue. En revanche, rien n'est encore prévu pour les personnes installées sur la Plaine de Plainpalais ; la question des litiges entre espace festif et riverains reste posée.

### 5.5.3 Synthèses

#### Synthèse des temporalités

Du lundi au vendredi, on remarque que les temporalités correspondent relativement bien aux heures d'ouverture et de fermeture des bureaux. Les usagers de la Plaine de Plainpalais sont présents principalement lors de la pause du midi et à partir de la fin d'après-midi. Il n'y a que le skatepark qui possède des usagers tout au long de la journée et ce à partir de 10h00 pour autant qu'il ne pleuve pas. Sinon, ce sont les marchés qui génèrent le plus d'activité pendant la semaine. Le weekend contraste avec le reste de la semaine ; en effet, le grand marché aux puces du samedi et le marché de détail du dimanche attirent beaucoup de flâneurs, de clients et de



consommateurs. Le vendredi et samedi soir la Plaine devient un lieu de rassemblement pour de nombreuses personnes et un lieu de fête, ou plutôt de pré-fête. Enfin, viennent les manifestations de la semaine ; la seule observée pendant cette semaine était la présence du cirque et de deux stands « politiques » de À gauche toute et du MCG. En dehors de la semaine d'observation on peut encore noter l'inauguration d'une nouvelle statue de Frankenstein dans le cadre de la Nuit des Musées, une œuvre d'art urbaine commandée par la Ville ainsi que la présence du salon de l'immobilier qui se tient sur la Plaine du 22 au 24 mai 2014. Il faut rappeler que l'une des qualités essentielles de la Plaine de Plainpalais est de permettre d'accueillir un nombre important d'activités tout au long de l'année, de plus ou moins grande envergure.

### Synthèse des détournements

L'aménagement plutôt minimaliste du mobilier urbain permet de multiples variantes dans la façon de s'asseoir ou de se coucher ; à cause de sa composition plutôt rugueuse, les usagers ne s'asseyent pas sur le Ghorr. Malgré le grand espace de la Plaine, à part quelques promeneurs de chiens et de personnes en transit personne ne pratique une activité sur l'espace vide. Les enfants s'approprient facilement les espaces de jeux qui leur sont destinés, mais il est intéressant de noter que des adolescents, voir des parents, s'installent sur ces aménagements. Le skatepark répond à sa fonction principale, c'est à dire à la pratique des sports urbains. Le seul détournement est représenté par les tags qui déprécient plutôt le lieu malheureusement. Les terrains de pétanque servent principalement aux fonctions qui leurs sont associées mais, les soirs de weekend, ceux-ci sont occupés par une population en quête d'amusement et de festivité ; les terrains deviennent des lieux de rassemblement où l'on discute et l'on boit sans pour autant jouer aux boules. En fin de compte, il y a relativement peu de détournements et l'ensemble des aménagements répond aux fonctions prévues, sans ségrégation significative.

### Synthèse des usagers

La Plaine de Plainpalais est constituée par une population très mixte ; c'est principalement une population assez jeune qui pratique les sports urbains au skatepark, allant des tout petits aux trentenaires mais il y a aussi des curieux de tous âges qui viennent les voir. Aux terrains de pétanque il y a une majorité de personnes ayant plus de 30 ans ainsi que des familles. Les jeux pour enfants sont occupés par les enfants eux-mêmes et des parents souvent seuls en semaine et en couple le weekend. Sinon, pour tout le reste de la Plaine c'est une population plutôt mixte en terme d'âge ; on retrouve souvent des personnes plutôt âgées se reposant sur les bancs publics, des jeunes les soirs de weekend et tous les âges aux marchés. Un point marquant pendant la semaine d'observation est la multiculturalité de la population. Au cours des interviews et des questionnaires, il était étonnant de voir des personnes venants de cultures aussi diverses parlant de nombreuses langues. L'autre point marquant est la quasi absence de personnes en costume-cravate, signifiant que cet endroit n'est guère prisé par une population avec un haut statut social comparé à d'autres endroits comme la Place du Bourg-de-Four ou la Place de l'Ile ; il s'agit d'une place plus populaire.

## 5.6 L'enquête de satisfaction

Pour l'instant, l'essentiel de la recherche provient de la documentation, de l'observation et de quelques interviews semi-dirigés. Cependant, il est intéressant de compléter cette analyse exploratoire par un questionnaire afin d'évaluer la satisfaction des usagers et ainsi, de les confronter avec les observations.

### 5.6.1 Les difficultés

La création du questionnaire et son application ne fut pas chose aisée. En effet, après plusieurs modifications celui-ci est resté assez compliqué pour des usagers pas tout à fait à l'aise avec la thématique. L'observateur était obligé de rester à côté des sondés afin de leur donner quelques explications. Une autre difficulté a été tout simplement d'avoir l'accord des sondés pour répondre au questionnaire ; il s'avère que beaucoup de monde sur la Plaine de Plainpalais ne parle pas bien le français et le questionnaire devient alors incompréhensible. Deuxièmement, les parents aux jeux d'enfants n'avaient pas forcément le temps de répondre aux questions car ceux-ci devaient surveiller leur enfant. Quant aux personnes des marchés, elles étaient souvent en train de travailler ou de surveiller. C'est principalement les personnes du skatepark, les flâneurs et les étudiants qui répondaient à mes questions.

### 5.6.2 Les données

L'échantillon est de 114 personnes et tout le monde a répondu aux 41 questions. L'échelle va de un à cinq, un étant le plus négatif, à part pour certaines questions qui seront explicitées plus tard dans le document. La colonne « sans avis » souligne certaines difficultés qu'ont eues les sondés à répondre. Pour voir le tableau de données, il suffit de se référer à l'annexe 1. Le tableau des résultats est représenté sous forme de pourcentage ; chaque question se lit de manière horizontale (exemple : 10% trouvent le revêtement du Ghorr très commode et correspond à la note de 5 alors qu'à l'inverse, 11% le trouve très mauvais, c'est à dire une note de 1).

### 5.6.3 Analyse des résultats

Etant donné que ce travail s'intéresse aux aménagements urbains, les trois premiers thèmes s'intéressent aux revêtements, au mobilier urbain et à la végétation, c'est à dire à des éléments que l'on peut voir, sentir ou toucher. Ce sont des éléments assez basiques que l'on retrouve dans l'espace public et qu'il s'agit de décortiquer ici à travers l'appréciation des usagers. Après coup, il est apparu que certaines questions étaient redondantes ou difficiles à comprendre et elles sont donc omises dans l'analyse du questionnaire.

#### *Le revêtement*

Même si la Plaine possède encore son pourtour en bitume, la question du revêtement fait principalement référence au Ghorr ; la couleur du revêtement est la première chose à laquelle la population fait référence ; il est intéressant alors de connaître les goûts des usagers en matière de qualité esthétique et pratique.

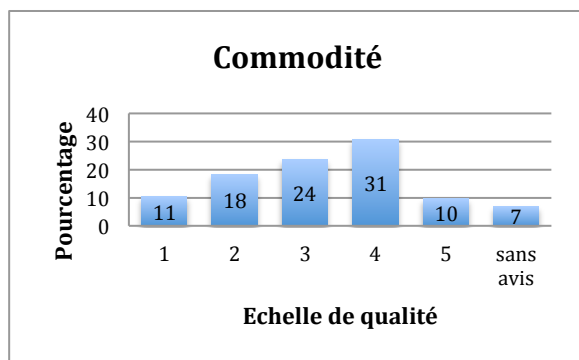


Figure 69 : commodité. Source : Louis Rochoaix

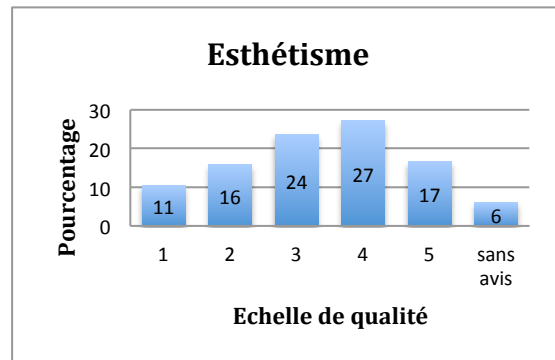


Figure 70 : Esthétisme. Source : Louis Rochoaix



Le premier critère concerne la commodité, c'est à dire la façon dont il est aisé de se déplacer sur le Ghorr. L'avis est assez mitigé ; si on regroupe les colonnes 1 et 2, puis 4 et 5, on se retrouve avec 29% de population qui trouve inconfortable le revêtement, 24% mitigé et 41% plutôt confortable. Dans le discours, le négatif s'explique par le fait que les petits graviers rentrent dans les chaussures, que c'est salissant et impraticable par temps de pluie.

Quant à l'esthétisme, l'avis est également mitigé ; une légère majorité trouve la Plaine plutôt esthétique. M. Lopez voulait apporter une touche de couleur à cet environnement, de la « chaleur ». Cependant, bon nombre de personnes trouvent que le changement est trop brutal ; à ce propos, M. Lopez a même été accusé d'avoir apporté des « couleurs étrangères » par des hommes importants dans la vie politique genevoise. Malgré tout, ce revêtement est tout de même apprécié même s'il ne fait pas l'unanimité. C'était un pari audacieux qui n'est ni un échec, ni une réussite totale selon les usagers.

### *Le mobilier urbain*

Etant donné que le réaménagement de la Plaine a été l'occasion de renouveler entièrement le mobilier urbain, il était utile de connaître l'avis des usagers. Même si le mobilier urbain recoupe beaucoup d'objets, les sondés ont répondu principalement en pensant aux bancs, aux tables, aux cercles de béton permettant de s'asseoir ; cela biaise un peu la recherche car il était utile de connaître leur avis concernant d'autres objets. Les critères étaient les suivants ; la suffisance, le confort, la situation, la beauté et l'attraction. Afin de réduire le nombre de graphiques, les cinq critères ont été additionnés afin d'avoir une appréciation globale.

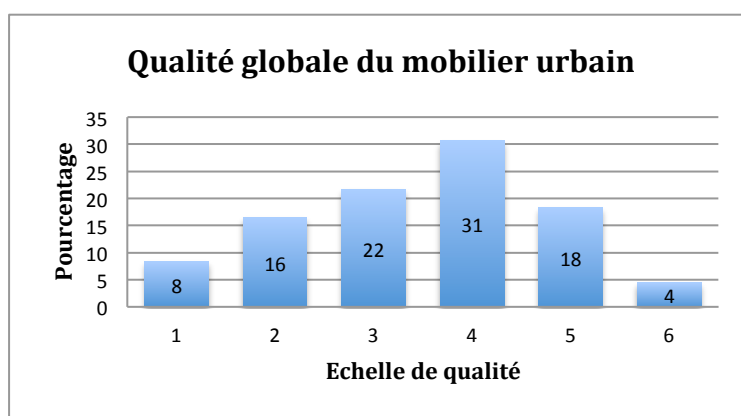


Figure 71 : qualité du mobilier urbain. Source : Louis Rochaix

On remarque que 49% des sondés (note de 4 et 5 ensemble) semblent plutôt apprécier le nouveau mobilier urbain. Le critère (mais qui n'est pas visible sur ce graphique) qui influe le plus négativement sur la qualité globale est la suffisance ; en effet, environ 38% trouvent le nombre de places pour s'asseoir insuffisant. M. Pagani a fait remarquer que les bancs sont plutôt confortables mais que les personnes âgées ont du mal à se relever. Les disques de béton sont aussi peu confortables selon certains. Cette analyse démontre à quel point il est compliqué de contenter tout le monde, tout en répondant aux divers critères de confort, environnementaux, esthétiques, etc. du mobilier urbain.

### *La végétation*

La végétation est un point crucial pour l'appréciation des usagers. En effet, le choix du Ghorr à défaut de l'herbe a mécontenté beaucoup de monde ; la plupart des interviewés auraient voulu de l'herbe malgré les inconvénients de ce revêtement dans les années 90 (voir les figures 20, 21, 22, 23 de l'évolution de la Plaine). La végétation est clairement le point le plus critiqué ; il est d'ailleurs étonnant que pour beaucoup des personnes interrogées, le mail n'est même pas

vraiment considéré comme de la végétation, l'imaginaire du végétal correspond plus à celui de la pelouse, des haies, des buissons, etc. Sur les quatre critères que sont la suffisance, la beauté, l'utilité et la situation de la végétation, c'est celui de la suffisance qui fait défaut et qui se voit très clairement dans les réponses obtenues.

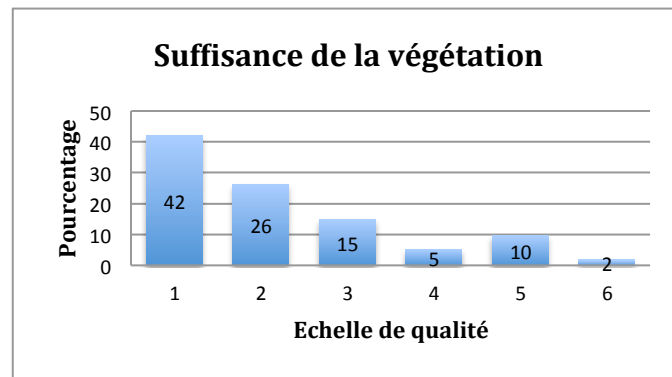


Figure 72 : Suffisance de la végétation. Source : Louis Rochaix

Si l'on additionne les scores 1 et 2, 68% des sondés trouvent que la Plaine manque de végétation. Ce qui est intrigant, c'est qu'une majorité des sondés la trouve placée au bon endroit ; cela voudrait-il dire qu'il faut plus de végétation là où il y en a déjà, c'est à dire sur le mail ? Au vu des interviews semi-dirigés il s'agirait plutôt d'un manque de végétation au milieu, c'est à dire sur le revêtement en Ghorr. Il n'est pas toujours aisé d'interpréter séparément les différents critères d'appréciations. Par contre, on peut aisément comprendre toute l'importance de la végétation dans l'espace public, celle-ci étant selon 77% des sondés (note 4 et 5 additionnées) jugées nécessaire ! Cependant, le thème de la végétation soulève quelque chose d'important à propos des décalages entre les attentes de la population et la réalité des architectes et des urbanistes ; les nouvelles politiques de gouvernances urbaines tendent à intégrer de plus en plus la population dans les processus de décisions mais l'on voit bien à travers l'exemple de la Plaine de Plainpalais qu'il y a des intérêts généraux que la population omet, c'est à dire la possibilité d'avoir des manifestations diverses et variées dans un centre-ville dense et qu'une pelouse ne pourrait pas accueillir.

#### *Caractères de la Plaine d'un point de vue morphologique*

Il s'agit de comprendre comment les formes générales de la Plaine, c'est à dire les vides, les pleins, les textures, les couleurs influent sur le caractère de cette dernière. Il ne s'agit pas des ambiances (relatées plus tard) mais d'une analyse sur la sensation perçue par les usagers en fonction de la morphologie urbaine de cet espace. Il est difficile de retranscrire les critères recherchés et ceux compréhensibles par des usagers peu ou pas habitués à ce vocabulaire et à cette façon de réfléchir à l'espace ; cela se traduit dans les réponses des sondés avec une moyenne entre 10 et 15% de « sans avis ». Cependant, il est tout de même possible d'analyser les pourcentages restants qui équivalent à 90 personnes interrogées. Les critères choisis étaient la variété des formes : monotone ou varié, vide ou chargé, chaotique ou ordonné, inaccessible ou accessible, incommode ou commode, fermé ou ouvert, repoussant ou attractif. Pour simplifier la lecture de cette appréciation et éviter de reproduire un graphique pour chaque critère les sept ont été additionnés et recalculés sous forme de pourcentage.

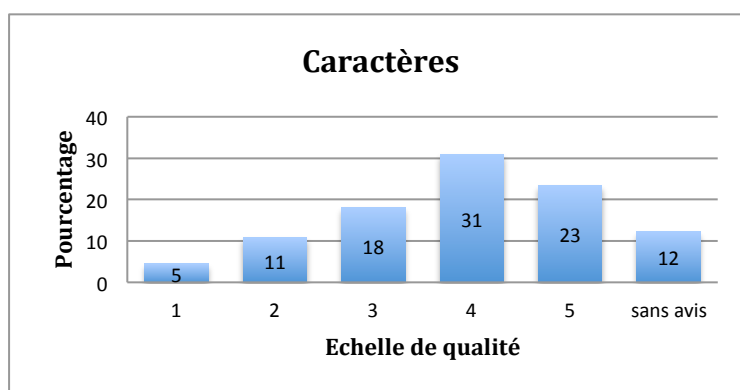


Figure 73 : Caractères. Source : Louis Rochaix

Il apparaît qu'une majorité des sondés considère le caractère de la Plaine de Plainpalais de manière plutôt positive. En effet, si l'on additionne les notes de 4 et 5, on retrouve 54% des individus qui trouvent la Plaine plutôt variée, ordonnée, accessible, commode, ouverte et attractive.

Le principal critère qui se démarque des autres est celui du « vide » (voir figure suivante) ; une forte proportion considère cet espace comme étant très vide mais cela ne veut pas dire forcément négatif. Certaines personnes considèrent que l'espace est trop vaste et voient le vide de manière négative mais d'autres trouvent que c'est justement son principal attrait. À ce propos, une étudiante vivant à Plainpalais a dit que la Plaine était son « unique balcon » et que cette vaste étendue était un des rares endroits proche de son logement où on a une vue bien dégagée, notamment sur le Salève.

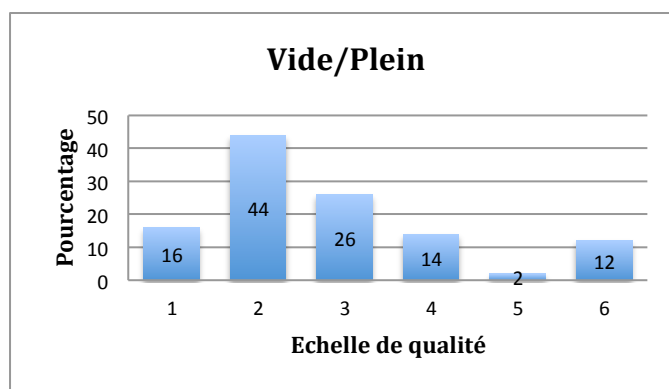


Figure 74 : Vide/Plein. Source : Louis Rochaix

Après cette brève analyse des formes, il est intéressant de constater que les sondés sont assez critiques quand il s'agit des questions précises liées au revêtement et à la végétation principalement. Cependant, quand on les interroge sur la morphologie générale de la Plaine ceux-ci sont majoritairement positifs et satisfaits. Il y a là un petit décalage entre une appréciation globale et des points précis ; en somme, dans ce contexte, c'est un peu *le tout vaut plus que la somme des parties* qui est intéressant. Cela démontre que les micro-aménagements ont toute leur importance dans l'espace public mais qu'il faut aussi avoir plusieurs angles de vision et faire attention à ne pas uniquement se focaliser sur des aspects trop précis ; il faut sans cesse faire des aller-retour entre l'analyse des micro-agencements et celle d'une vision plus globale de l'espace afin d'éviter de tomber dans le piège d'une vue trop éloignée ou trop précise ; il s'agit de trouver un juste milieu.

### 5.6.3.2 Les activités (fonctions de la Plaine)

Quatre questions sont posées pour essayer de connaître l'appréciation des fonctions disponibles sur la Plaine de Plainpalais ; les sondés ont répondu principalement en pensant aux marchés, aux jeux pour enfants, au skatepark et aux terrains de pétanque, la buvette ayant été un peu omise. Ils faisaient aussi référence au cirque Knock qui était là pendant la semaine d'observation mais aussi au cirque Knie et au LunaPark Il faut préciser que pour appuyer ces dires, l'observateur était constamment avec les sondés pour les aider et répondre à leurs questions à propos des fonctions. Les quatre critères retenus pour les fonctions sont les couples désagréables/agréables, peu nombreux/nombreux, imposées/suggérées, inadaptées/adaptées. Pour un espace aussi grand que la Plaine, il s'agit de savoir si le rapport entre le nombre de fonctions proposées et leurs qualités sont en adéquation.

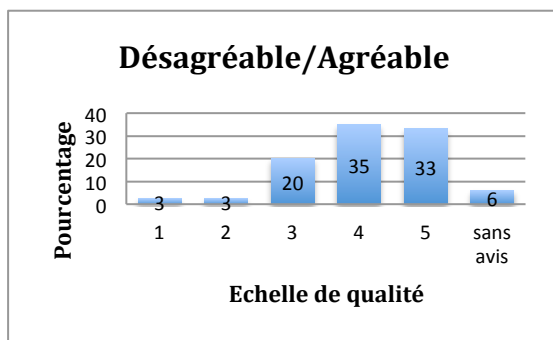


Figure 75 : Désagréable/Agréable. Source : Louis Rochaix

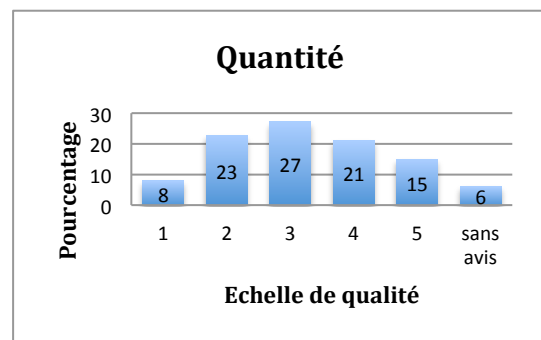


Figure 76 : Quantité. Source : Louis Rochaix

Concernant l'appréciation de la quantité des fonctions disponibles l'avis est assez mitigé ; c'est à peu de chose près 50/50 entre les personnes qui trouvent leur nombre raisonnable et celles qui le trouve insuffisant. Les personnes mécontentes du nombre d'activités proposées ne critiquent pas les activités éphémères que sont le cirque, le Lunapark ou les diverses manifestations qui ont lieu sur la place centrale de la Plaine, mais plutôt les aménagements durables et « physiques » ; la grande étendue de la Plaine devrait permettre l'installation d'autres fonctions selon les personnes qui ont répondu négativement. Cependant, à part un espace dédié à la détente, avec des espaces de verdure et des chaises longues, personne ne savait vraiment quoi proposer.

Si la quantité des activités proposées est plutôt répartie entre les satisfaits et les insatisfaits, la qualité de celles déjà existantes semble satisfaire la grande majorité des sondés. En effet, il n'y a que 6% (note de 1 et 2) qui trouve les activités de la Plaine désagréables. Les rares critiques revenues le plus souvent sont la présence du Lunapark principalement pour des raisons esthétiques et à cause du bruit et des lumières pour les personnes ayant un logement donnant directement sur la Plaine. À noter également le problème des grillades et des personnes jouant jusque tard dans la nuit aux terrains de pétanque pendant l'été selon ces mêmes habitants. Quant au nouveau skatepark, celui-ci fait beaucoup moins de bruit que l'ancien et ne pose pas vraiment problème.

Les deux autres critères questionnent la façon dont les fonctions sont imposées ou suggérées, et si elles sont adaptées à l'environnement dans lesquelles elles se situent. Il s'avère que cette question est légèrement biaisée car le but était de savoir aussi si des fonctions simples comme la détente ou le divertissement, étaient imposées ou non. Mais étant donné que les sondés pensaient principalement aux grosses structures il leur était difficile de comprendre de quoi il s'agissait vraiment ; d'ailleurs environ 17% ont voté « sans avis ».

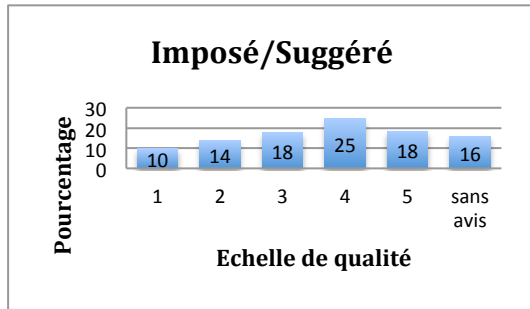


Figure 77 : Imposé/Suggéré. Source : Louis Rochaix

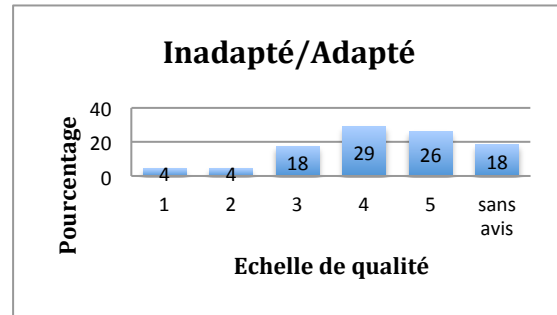


Figure 78 : Inadapté/Adapté. Source : Louis Rochaix

On remarque que les fonctions sont de manières générales, plutôt adaptées à l'environnement urbain de la Plaine de Plainpalais. Cela rejoint la question de savoir si les fonctions proposées sont agréables ; la question du skatepark est assez cruciale car la plupart de ces infrastructures de grande envergure dans les grandes villes sont généralement mises en périphéries alors qu'à Genève elles sont en plein centre-ville. Pourtant, on remarque qu'à travers ce sondage et les entretiens, le bowl de Plainpalais ne pose presque pas de problème.

Concernant le fait de savoir si les fonctions sont imposées ou suggérées, on retrouve une distribution qui penche légèrement pour des activités plutôt suggérées. ; 24% des sondés considère que l'on ne peut pas faire autre chose sur la Plaine que ce qui est prévu alors que d'autres personnes trouvent que les terrains de pétanques et le skatepark permettent justement de ne pas simplement les utiliser comme un lieu ludique, mais aussi comme un lieu de rencontres où l'on peut simplement s'asseoir, discuter, manger un pique-nique. Au final, même si certaines fonctions ont pour vocation une utilisation précise, certaines sont assez souples pour accueillir d'autres activités.

### 5.6.3.3 Les usages

L'analyse des usages se découpe en trois parties ; il y a une partie sur la pratique des usagers, une autre s'intéressant aux interactions sociales et la troisième qui s'intéresse aux caractères de la Plaine que les usages lui confèrent.

#### *Les pratiques spatiales*

Les pratiques spatiales sont un point important de ce travail ; elles ont été longuement étudiées pendant la semaine d'observation et il paraissait intéressant de connaître l'opinion des individus. Cependant, il s'est avéré très compliqué de retranscrire cela dans une grille sémantique car la question des usages est très large et les sondés avaient du mal à comprendre la signification. Cela a eu comme conséquence que 18% des sondés ont répondu « sans avis ». Les quatre critères retenus sont la quantité des usages, leur harmonie, leur adaptation et leur diversité. La majorité des intéressés trouvent le nombre d'usages assez important et plus variés que similaires. Les usages sont considérés également comme harmonieux dans l'ensemble et adaptés à ce qu'il est permis de faire sur la Plaine. Le problème du deal le soir venu, notamment les weekend suscite la critique la plus importante. Il est utile de préciser que le questionnaire concernait le jour, jusqu'à 20-21 heure environ ; si la grille sémantique était prévue pour une analyse pendant la soirée et la nuit les réponses auraient été fort différentes.



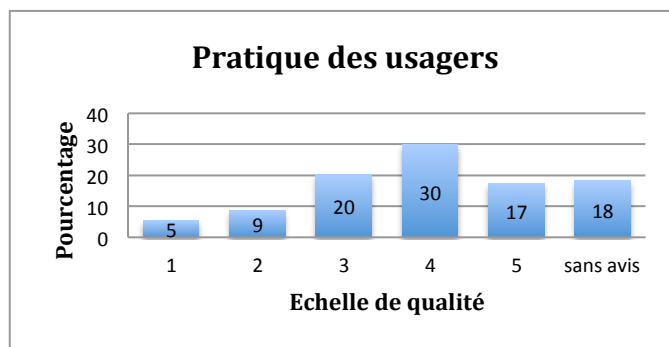


Figure 79 : Pratique des usagers. Source : Louis Rochaix

### Interaction sociale

Etant donné que ce mémoire s'intéresse aux relations sociales, il apparaît normal de vouloir chercher à comprendre ce qu'en pensent les usagers de la Plaine, notamment sur deux points : l'intensité de l'interaction sociale et sur le fait qu'elle soit agréable ou non.

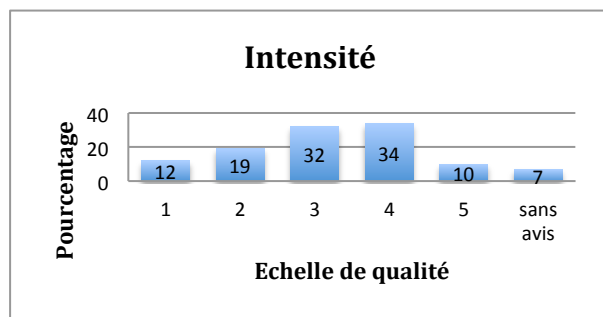


Figure 80 : Intensité. Source : Louis Rochaix

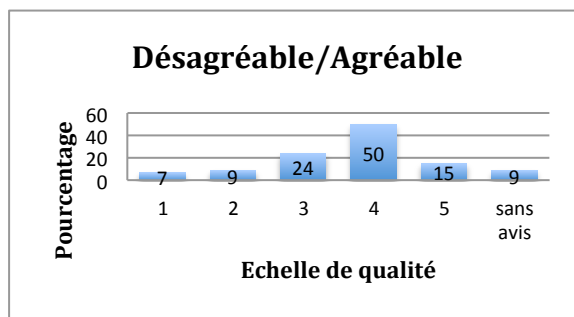


Figure 81 : Agréable/Désagréable. Source : Louis Rochaix

Les usagers perçoivent de manière assez différente l'intensité ; 31% (note de 1 et 2) considère qu'il y a peu d'intensité mais ce n'est pas forcément négatif au contraire, car moins d'intensité signifie plus de calme. D'ailleurs une critique survenue à plusieurs reprises concerne le manque d'espace « clos » permettant une meilleure intimité. On retrouve également une différenciation spatiale entre la partie nord, plus active grâce aux terrains de pétanque, au skatepark, aux jeux pour enfants et à la buvette, alors que la partie sud ne possède qu'un peu de mobilier urbain et une buvette fermée depuis des mois. Plusieurs étudiants viennent travailler dans la partie sud car justement celle-ci est plus calme. À noter également que dans les 44% (note de 4 et 5) des sondés qui trouvent l'intensité plutôt forte, celle-ci ne constitue pas toujours un atout car certains recherchent plus de calme. Ce point est intéressant car il est vrai que dans les politiques actuelles de l'espace public on cherche bien souvent à créer des espaces de rencontres et de vies mais il ne faut pas omettre que l'espace public doit permettre également de pouvoir se retrouver dans un environnement calme et sans intensité.

Concernant la qualité des rencontres et de la population sur la Plaine, l'avis des sondés est à grande majorité positif ; 65% (note de 4 et 5) trouve que l'interaction sociale est plutôt agréable contre 16% d'avis contraires. Les individus apprécient la mixité de population ; jeune, âgée, d'origines diverses, acheteurs, vendeurs. Le seul souci récurrent concerne la population Roms qui a tendance à « traîner » sur la Plaine et à mendier parfois. À nouveau, il est question du jour car les personnes ont répondu qu'ils jugeraient différemment la nuit, notamment en termes négatifs à cause du deal et des personnes en état d'ébriété.

### Caractères de la Plaine dû aux usages

Une série de six questions a été posée afin de comprendre quel caractère les usages permettaient de conférer à la Plaine. Il s'agit de connaître le degré d'animation, de convivialité, agréable ou non, public ou privé, intéressant, et festive ou morne. Ces adjectifs sont plutôt généraux et doivent permettre de connaître l'appréciation globale des usagers de la Plaine.

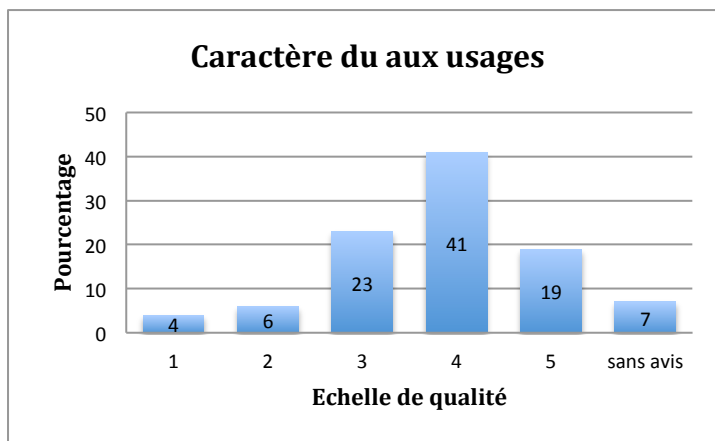


Figure 82 : Caractère du aux usages. Source : Louis Rochaix

Par rapport aux sujets précédant, une grande majorité de personnes a répondu de manière très positive aux questions ; 60% (note de 4 et 5) trouvent que les usages confèrent à la Plaine un caractère plutôt festif, public, agréable, convivial, intéressant et animé. Il est assez étonnant de voir un pourcentage de notes aussi élevé en comparaison des interviews semi-dirigés avec les usagers pourtant critique sur bien des points ; c'est d'ailleurs assez intéressant car en discutant avec les usagers, ceux-ci ne sont jamais totalement enthousiastes du nouveau réaménagement, il y a toujours quelque chose à redire et ceux qui ne l'aiment pas du tout aiment bien le faire comprendre. Cependant, au vu de ce tableau, force est de constater que les usages, autrement dit, toutes les pratiques qui ont lieu dans la Plaine sont abordées de manière plutôt positive. Dès lors, il s'agit de se demander si c'est la qualité des formes et des fonctions qui influent sur les usages ou si un espace public, même déprécié à cause de ses formes, peut accueillir des usages appréciés ? Après une première esquisse des appréciations des formes et des fonctions il apparaît qu'une morphologie appréciée a plus de chance de recevoir de « bons » usages.

### Les ambiances

Des questions supplémentaires essayent de donner une vue globale sur trois types d'ambiance. D'abord la sécurité, puis le caractère chaleureux et enfin si la Plaine se révèle fatigante ou reposante.

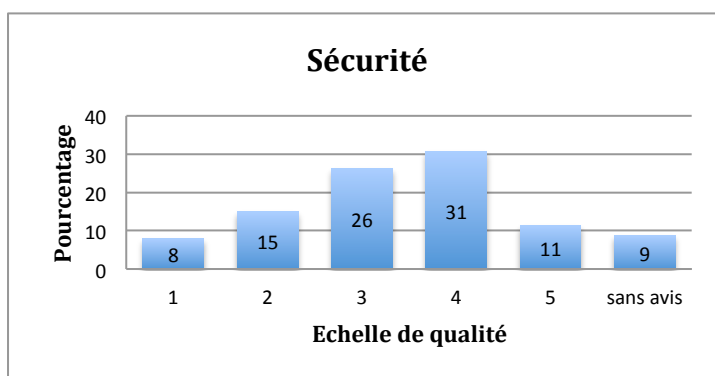


Figure 83 : Sécurité. Source : Louis Rochaix

On remarque que 41% (note de 4 et 5) trouve la Plaine sécurisante plutôt qu'inquiétante. Evidemment, la sensation de sécurité s'amenuise au fur et à mesure que la nuit tombe, notamment à cause du manque de lumière et le peu de présence d'autres personnes. Quant au weekend, certaines personnes peuvent se sentir mal à l'aise à cause des personnes alcoolisées ou de certains drogués. Cependant, on remarque que pour 23% des sondés (notes de 4 et 5), la Plaine reste peu sûre la journée ; la présence des Roms en est la cause principale malgré qu'à part mendier de temps en temps ces derniers ne se mélangent que très rarement aux autres usagers. On peut noter que pendant la semaine d'observation la police est venue plusieurs fois discuter et contrôler les activités sur la Plaine ; les Roms sont souvent interrogés ou ont un petit rappel à l'ordre concernant la mendicité mais ne sont pas vraiment inquiétés. C'est en tout cas difficile à mettre en lien avec les aménagements de la Plaine, mise à part le fait qu'il y a plusieurs endroits pour s'asseoir et beaucoup de flux de populations.

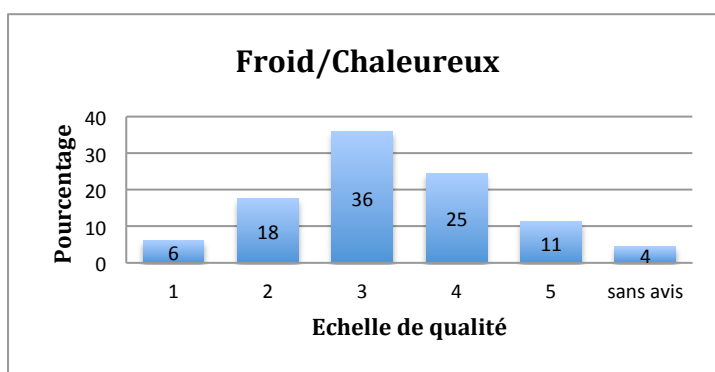


Figure 5 : Froid/Chaleureux. Source : Louis Rochaix

L'ambiance est répartie assez équitablement entre ceux qui la trouve froide et ceux qui la considère comme chaleureuse. Les personnes qui ont un avis plutôt positif vont dans le sens qui était recherché par M. Lopez, c'est à dire que le Ghorr amène de la couleur et de la chaleur à la Plaine qui était devenu à l'époque un espace de béton et de mauvaises herbes. De plus, la mixité des fonctions et des personnes s'ajoute à cette sensation de « bien-être ». Dans les avis plutôt négatifs, c'est principalement le vide qui donne justement cette sensation de froideur.

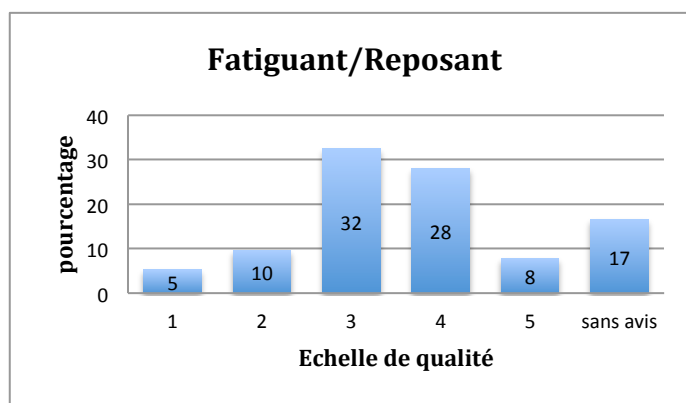


Figure 6 : Fatigant/Reposant. Source : Louis Rochaix

Le dernière ambiance abordée a pour but de savoir si la Plaine est plutôt fatigante ou reposante. Fatigant n'est pas forcément un critère négatif ; un espace festif peut être apprécié alors qu'il fatigant d'un point de vue physique ou mental (trop de bruits, d'odeurs, de populations, etc.). On remarque que la plus grande part de la population a un avis mitigé (32% qui ont mit une note de 3) mais 36% (note de 4 et 5) la trouve plutôt reposante alors que 15% (note de 1 et 2) la trouve fatigante. Si l'on compare ce graphique à celui lié au caractère festif ou morne on s'aperçoit que malgré que l'espace soit considéré comme plutôt festif les sondés le trouve

également reposant. En effet, malgré le nombre d'activités comme les jeux pour enfants, le skatepark, la buvette, les marchés, etc. l'ambiance reste assez détendue et tranquille comparée par exemple aux Rues-Basses qui peuvent rapidement devenir fatigantes.

#### 5.6.4 Synthèse de la grille sémantique

La grille sémantique permet deux choses : d'abord, de déterminer si il y a des différences notables dans la façon de percevoir les formes, les fonctions et les usages et de repérer si il y a une logique dans les réponses données. Ensuite, de confronter l'observation du chercheur à l'appréciation des usagers afin de distinguer des points de convergences ou de divergences entre ces deux formes d'analyse.

##### *De l'appréciation minutieuse à l'appréciation globale*

Le point le plus notable concerne la différence entre l'appréciation des formes urbaines précises telles que le revêtement, la végétation, le mobilier, et l'appréciation des formes globales. En effet, les sondés sont beaucoup plus critiques lorsqu'ils expriment leur mécontentement vis à vis des textures, des couleurs, des formes alors qu'ils semblent plutôt apprécier la Place dans son ensemble. Dès lors, on s'aperçoit que l'ensemble d'un espace public peut dépasser les contrariétés de certains micro-aménagements pas forcément appréciés. Cela contraste un peu avec la question de recherche qui dit que de bons aménagements peuvent influencer la qualité globale d'un espace public alors qu'à travers cette analyse le résultat est nuancé; on s'aperçoit que c'est la qualité globale de l'aménagement qui fait qu'on apprécie le lieu et non le micro-aménagement.

##### *Divergences & Convergences*

On s'aperçoit que, d'une manière globale, les attentes des usagers sont plutôt comblées par les propositions des professionnels. Cependant, on retrouve certains décalages entre les attentes des usagers et ce qui est réellement proposé comme la végétation par exemple ; cet exemple montre les limites entre un certain type de gouvernance urbaine qui permettrait à chaque citoyen de donner son avis et les professions spécialisées dans l'aménagement. Les individus ont certes des choses importantes à dire qu'il faut prendre en compte mais il faut faire attention à ne pas tout prendre pour argent comptant et trouver le juste dialogue entre usagers et professionnels.

##### *Un avis général*

La dernière question reflète les réponses des quarante précédentes; elle permet de donner son opinion sur la réussite ou le ratage de la réfection de la Plaine de Plainpalais. Il y avait la possibilité de retrouver des avis contrastés entre les réponses données au cours du questionnaire et l'avis général mais ce n'est pas le cas ; les sondés ont répondu logiquement par rapport aux questions précédentes. On remarque qu'une majorité des sondés (39% qui ont mit une note de 4) semble plutôt satisfaite de cet aménagement. Cependant, il ne faut pas nier un dernier point important, c'est que sur

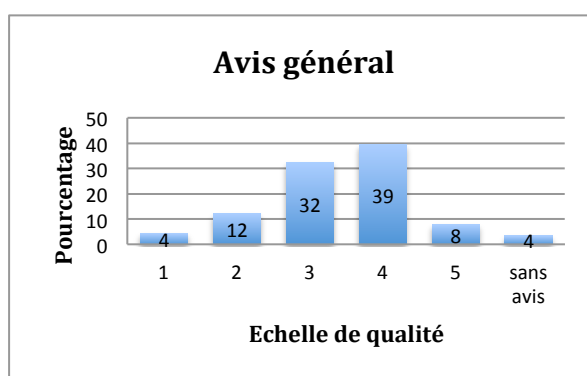


Figure 7 : Avis général. Source : Louis Rochaix

17 des graphiques présentés ici, 14 ont la note de 3 en première ou deuxième position. Cette grande proportion d'opinions mitigées signifie-t-elle un désintérêt pour la Plaine et ce questionnaire ou simplement qu'elle n'est ni ratée, ni réussie ?

## 6. Conclusion

Ce mémoire s'intéresse à la qualité des espaces publics et de leurs aménagements. Pour ce faire, il convient d'approfondir la relation qu'entretiennent les formes urbaines, leurs fonctions et les usages qui en sont fait.

On a vu que pour mieux comprendre les enjeux liés à l'espace public il était nécessaire de comprendre les changements majeurs apparus dans la façon de concevoir l'urbanisme aujourd'hui. Alors que l'urbanisme fonctionnel de l'après guerre fonctionnait principalement sur une logique top-down, l'urbanisme durable remet plus à égalité les logiques de gouvernance urbaine. L'espace public devient un instrument majeur dans les nouvelles politiques d'aménagements car il devient l'espace permettant la rencontre, l'échange, et surtout l'accessibilité à tous.

On a démontré que l'espace public possède différentes échelles temporelles et spatiales et qu'il est important de préciser de quoi on parle quand on utilise cette notion. De plus, pour l'aborder, il convient d'englober une multitude de facteurs et d'avoir plusieurs angles de vision afin de permettre d'avoir une vue large sur un sujet aussi complexe. L'espace public est un facteur influent sur l'identité des villes, tantôt perçu, tantôt vécu, il donne du sens à l'urbain. Il est à la fois facteur de cohésion sociale, lieu de débat et identitaire. Le cadre d'analyse de l'espace public s'est fait sous trois angles ; les formes, les fonctions et les usages.

La forme peut être abordée de deux manières ; le discours objectiviste indique que la forme agit comme un stimulus en influant la perception de l'individu alors que l'approche subjectiviste explique que le paysage est lié au background culturel et au parcours de vie. L'intégration de ces deux approches doit d'être comprise dans les processus de production des formes. De plus, l'espace public, de par sa forme, doit permettre une certaine *lisibilité* ; il faut donner des clés de lecture afin que l'utilisateur puisse se mouvoir aisément et mieux comprendre l'environnement dans lequel il évolue. L'utilisateur doit également pouvoir trouver dans l'urbain, un mélange subtil entre le plaisir d'évoluer dans un espace qui lui est familier tout en permettant le plaisir de la découverte. La forme urbaine n'est pas un simple objet matériel, elle est l'objet d'une signification pouvant être comprise et intégrée dans les modes de vie urbain. C'est pourquoi il convient de parler de *l'imagibilité* de l'espace car il ne doit pas être seulement lisible mais doit pouvoir susciter des émotions ; aussi il est important de créer un environnement qui puisse être approprié, adapté aux individus et susciter un intérêt qui rend l'urbain vivant, profond et intéressant. Pour ce faire, un élément de réponse vient du *tissage* du territoire ; rendre le territoire interconnecté, c'est permettre le renouvellement, le maintien et l'adaptation du milieu urbain : « *Penser le tissu urbain c'est observer ou projeter une situation et en même temps prévoir son évolution* » (Panerai, 2008 : 105 in Salat, 2011 : 38). Au final, les formes influent grandement la qualité de l'espace ; la relation qu'entretient l'utilisateur avec celles-ci participe à la création d'une urbanité et cela se transpose aux espaces publics.

Réfléchir aux formes de l'espace public implique de reconsidérer les fonctions. Ces dernières évoluent selon l'époque, le contexte spatial et culturel ; l'histoire nous a prouvé qu'une même forme urbaine peut accueillir des fonctions diverses au cours du temps. De plus, le background culturel influe sur les fonctions proposées dans les aménagements et la façon dont elles sont utilisées : « *L'organisme humain est profondément adaptable et flexible, et des gens appartenant à des groupes différents peuvent se faire une image très largement différente de la même réalité extérieure* » (Lynch, 1960 : 154). De plus, les fonctions sont multiples ; un même espace ou un simple aménagement peut devenir social, ludique, ségrégatif etc. Cependant, des formes et des fonctions ne sont pas dissociables des usages qui en sont fait.



Cela soulève la question de qui fait usage, et comment ? La population est très variée, de nombreux facteurs influent sur les pratiques spatiales (culture, niveau de richesse, statut social etc.). On a vu qu'il était important de déterminer les types d'usagers d'un espace afin que celui-ci puisse être apprécié par le plus grand nombre. Si l'on ne prête pas attention à la population ciblée, l'on se retrouve face à un risque de conflits d'usages qui peut s'avérer problématique pour un cadre de vie harmonieux. Ensuite, comprendre comment est pratiqué l'espace permet d'identifier le rapport entre la forme urbaine, sa fonction préétablie et ce qui est réellement pratiqué ; les usagers utilisent des *prises* (Joseph, 1997) qui permettent de donner une meilleure lisibilité de l'espace et d'entretenir un rapport plus profond (l'imagibilité) avec l'environnement. De plus, une même forme accueille bien souvent plusieurs usages et il est important de penser l'espace public comme un éventail de possibilités avec des aménagements qui orientent l'usage, plus qu'ils ne le déterminent.

Pour mieux appréhender les formes, les fonctions et les usages il faut comprendre l'utilisateur lui-même. Le jeu d'interaction sociale est complexe car chaque individu n'agit pas de la même manière selon le milieu dans lequel il se situe. Il est nécessaire d'être attentif aux actes et paroles des acteurs quand ils énoncent leur sensibilité à travers un ensemble de valeurs individuelles et collectives. Il ne faut pas sous-estimer le capital spatial d'un individu car celui-ci possède de manière intériorisée de nombreuses connaissances de l'espace qu'il côtoie. On a vu que les espaces publics peuvent être considérés comme des espaces de mise en scène et d'action (Goffman, 1973) et permettent une meilleure compréhension de l'interaction sociale. Enfin, il ne faut pas omettre l'importance de la relation qu'entretiennent les individus avec les objets froids (Latour & Callon) ; cette théorie démontre à quel point il est important d'envisager chaque objet, chaque infrastructure selon l'univers de signification des possibles afin de déceler ce qui fait défaut et de pouvoir aménager de façon convenable l'espace public.

Pour appuyer l'analyse documentaire, le travail de terrain s'intéressant à la qualité de l'espace public de la Plaine de Plainpalais a été réalisé afin de pouvoir répondre à deux questions :

*Comment le mobilier urbain et l'espace public peuvent-ils contribuer à l'amélioration du cadre de vie ? L'individu participe-t-il différemment à l'amélioration de son environnement physique, mental et social selon les divers agencements urbains ?*

*Existe-il des convergences ou des divergences entre ce qu'un politique ou un professionnel de l'aménagement cherche à réaliser et le véritable usage qui en est fait ? Quels sont les conflits de représentations et d'usages qui interviennent lors de la réalisation d'un ouvrage et comment est-il vécu dans la vie de tous les jours ?*

Pour répondre à la première question, on a vu que la Plaine accueille de nombreuses fonctions (ludiques, sociales, économiques) et le choix des politiques et professionnels a été de produire un aménagement minimaliste laissant l'opportunité pour les usagers d'agir à leur guise tout en permettant l'accueil de grandes manifestations. Après une semaine d'observation, des interviews semi-dirigés et 114 questionnaires remplis par les usagers, il apparaît que le réaménagement de la Plaine est plutôt apprécié mais ne fait pas non plus l'unanimité. Cependant, la population s'approprie facilement les infrastructures et le mobilier urbain déjà présents. À partir de là, on peut facilement vérifier notre première hypothèse en affirmant qu'une implantation réfléchie d'infrastructures et de mobiliers urbains favorise l'augmentation de la qualité de vie urbaine pour les usagers et que la Plaine est plutôt réussie de ce point de vue. Même si la deuxième hypothèse qui soutient que les aménagements peuvent être ségrégatifs elle ne s'est pas vérifiée à propos de la Plaine de Plainpalais ; tous les aménagements se veulent le plus accueillant possible et l'observation le confirme. La troisième hypothèse est également confirmée ; la façon dont de nombreux usagers s'approprient l'espace sous des formes variées, participe à la création d'un espace vivant et de qualité.

La réponse à la deuxième question est plus nuancée ; le travail de l'architecte en amont du réaménagement a beaucoup consisté à négocier avec les usagers principaux de la Plaine (Cirque, Luna Park, marchands, puciers, etc.). Cela a eu comme effet positif de prendre en compte toutes les parties dans le futur réaménagement et de limiter les conflits d'usages entre les intéressés. Cependant, il reste une critique concernant le manque de végétation. On remarque qu'il y aura toujours des divergences d'opinions entre les aménagistes et les usagers mais si on peut les rendre moindre c'est un atout. Comme le dit la quatrième hypothèse, il ne s'agit pas de privilégier une logique top-down ou bottom-up mais de les articuler car nul n'est jamais totalement satisfait ; il faut bien entendu trouver un compromis à un moment donné.

Au final, ce mémoire a tenté de démontrer l'importance de s'intéresser aux formes, aux fonctions et aux usages dans l'espace public. À travers ces trois outils d'analyse, il s'agit de mieux cerner l'usager, ses attentes, ses mécontentements ainsi que de souligner l'importance de trouver un arrangement entre les intérêts généraux et les particuliers. La Plaine de Plainpalais est un espace qui cristallise le conflit entre des attentes en matière d'espace public et la réalité du terrain qui doit également accueillir certaines infrastructures. Tout en gardant son statut public, c'est un espace qui est amené à évoluer car les mœurs, les usages changent dans le temps et l'aménagement minimaliste de la Plaine a été conçu dans ce sens.

Penser l'urbanité, penser l'espace public, c'est intégrer plusieurs regards. Nous vivons dans une société qui évolue vite et il est important de ne jamais tenir une chose pour acquise. C'est pourquoi les aménagements des espaces publics doivent rester souples et modulables. Pour terminer, l'urbanité devrait être comparée au vortex de Bach (Möbius) ; une mélodie que l'on peut interpréter de diverses façons (de gauche à droite, de droite à gauche, en même temps) mais qui produit toujours un effet qui a du sens.

## 5. Bibliographie

### Magazines/Catalogues

Charte des espaces publics de Lille Métropole, *Les cahiers de l'atelier des espaces publics de Lille Métropole*, 2007.

Genève-Envie, 2013. Genève

Un nouveau mobilier urbain pour l'agglomération lyonnaise, *Millénaire 3, le Centre Ressources Prospectives du Grand Lyon*, 1991.

Une voirie pour tous : Sécurité et cohabitation sur la voie publique au-delà des conflits d'usage, Certu, fiche n°3.3, 2010.

### Articles

ARBORIO A.M., 2007, *L'observation directe en sociologie : quelques réflexions méthodologiques à propos de travaux de recherches sur le terrain hospitalier*, Recherche en soins infirmiers, 2007/3 N° 90, pp. 26-34.

BERDOULAY V., CASTO I, GOMES DC, 2001, *L'espace public entre mythe, imaginaire et culture*, Cahier de géographie du Québec, vol.45, n°126, pp. 413-428.

BOCHET B., 2008, *Les affects au cœur des préoccupations urbaines et urbanistiques : la réintroduction du sensible pour penser et concevoir la ville*, Geographica Helvetica, n°4, pp. 253-261.

BOCHET B., DA CUNHA A., 2003, *Métropolisation, forme urbaine et développement durable* in DA CUNHA A., RUEGG J., *Développement durable et aménagement du territoire*. PPUR, pp.83-100. Lausanne

BONERANDI E., HOUSSAY-HOLZSCHUCH M., 2004, Espace et sociétés aujourd'hui. La géographie sociale dans les sciences sociales et dans l'action, *Vivre ensemble : Le public au croisement espace/politique/société*, pp. 1-15. Rennes.

BRECHON P., 2011, *Enquêtes qualitatives, enquêtes quantitatives*, PUG, pp. 6-14, Grenoble.

CALLON M., 1997, Entretien avec R. Lhomme & J. Fleury.

CHARVOLIN F., 2006, *Sociologiser avec Latour. A propos de « Changer de société-Refaire de la sociologie*, Paris, La découverte, Développement durable et territoires.

DA CUNHA A. & Guinand S., 2014, *Qualité urbaine, durabilité et action collective*, *Éléments de réflexion*, Unil, Lausanne.

DA CUNHA A., GWIAZDINSKI L., HERRMANN L., 2014, *introduction. Vers un urbanisme des temps*, in URBIA, Lausanne, Les Cahiers du développement urbain durable, pp. 10-33.

DANNY T. Habermas (Jürgen), 1989, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, rééd. 1988. In: Politix. Vol. 2, N°5. Hiver 1989.

pp. 95-96.

DEBARBIEUX B., 2001, *L'espace public ou l'heuristique heureuse*, in GHORRA-GOBIN C. (sous la dir.), *Réinventer le sens de la ville : les espace publics à l'heure globale*, Paris, Harmattan, pp.17-23.

ERNST I., 2001, *Du Palimpsest à la virtualisation : L'espace public à Berlin*, in GHORRA-GOBIN C. (sous la dir.), *Réinventer le sens de la ville : les espace publics à l'heure globale*, Paris, Harmattan, pp.203-213

FEDERAUX A., 2011, *La sociologie des objets*, La Vie des idées.

GALLERY J.C., 2001, *Eloge du potelet*, in TOUSSAINT J.Y, ZIMMERMANN M. (Sous la dir.), *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*, Lausanne, pp.209-220.

GHORRA-GOBIN C., 2001, *Réinvestir la dimension symbolique des espaces publics*, in GHORRA-GOBIN C. (sous la dir.), *Réinventer le sens de la ville : les espace publics à l'heure globale*, Paris, Harmattan, pp.5-17.

GWIAZDZINSKI L., 2014, *Face aux nouveaux régimes temporels métropolitains, les pistes du chrono-urbanisme pour une ville malléable* in URBIA, Lausanne, Les Cahiers du développement urbain durable, pp. 179-195.

FLEURY A., 2004, *La rue : un objet géographique ?*, Tracés. Revue de Sciences humaines.

JOSEPH I., 1997, *Prises, réserves, épreuves*, In : Communication, 65, pp. 131-142.

KAUFMANN V. & JOYE D., 1998, *Cinquante ans d'aménagement du territoire à Genève* in : Les annales de la recherche urbaine N°80/81, pp.93-100.

LEVY, 2004 "Serendipity.", *EspacesTemps.net*, Dans l'air.

LUSSAULT L., 2001, *Propositions pour l'analyse générales des espaces d'actes*, in GHORRA-GOBIN C., *Réinventer le sens de la ville : les espace publics à l'heure globale*, Paris, Harmattan, pp.17-23

LOPEZ O., 2004, *Plaine de Plainpalais, projet de réfection, deuxième phase*, Genève.

PASSERON J.C., 2009, *Acteur, agent, actant: personnages en quête d'un scénario introuvable*, Revue européenne des sciences sociales.

PELLETIER S., 2005, *Pour une re-définition de l'espace public*, Inter : art actuel, n°89, pp. 27-29.

PIPARD O. & GRANE J., 2001, *L'expérience de l'observation en bureau d'études*, in TOUSSAINT J.Y, ZIMMERMANN M. (Sous la dir.), *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*, Lausanne, pp.135-139.

STASZAK, J.F., 2012, *La construction de l'imaginaire occidental de l'Ailleurs et la fabrication des exoticas - le cas des toi moko maoris*, in Herniaux D. y Lidon A (dir.), *Geografía de los imaginarios*, Barcelone/Mexico, Anthropos/Universidad Autónoma Metropolitana Iztapalapa, 2012, p. 179.

TOUSSAINT J.Y, ZIMMERMANN M., 2001, *L'espace public et l'espace du public. Politique et aménagement* in TOUSSAINT J.Y, ZIMMERMANN M. (Sous la dir.), *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*, Lausanne, pp.73-87.

VOISIN B., 2001, *Espaces publics, espaces de ville, espaces de vie*, in TOUSSAINT J.Y, ZIMMERMANN M. (Sous la dir.), *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*, Lausanne, pp.33-49

VOISIN B., 2001, *Observer les lieux et les gens, penser l'aménagement*, in TOUSSAINT J.Y, ZIMMERMANN M. (Sous la dir.), *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*, Lausanne, pp.147-156

Weil M., 2013, *Dossier Place ! Interface n°18 Aménagement des places publics à Genève*, Genève, FAI.

ZEPF M., 1999, *Concevoir l'espace public, les paradoxes de l'urbanité : analyse sociospatiale de quatre places lausannoises*. Lausanne : EPFL.

ZEPF M., 2001, *Les paradigmes de l'espace public*, in TOUSSAINT J.Y, ZIMMERMANN M. (Sous la dir.), *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*, Lausanne, pp.61-71.

### **Mémoires/thèses**

BOGGIAN Adriano, *Le concept de paysage urbain appliqué à l'aménagement de l'espace dans une perspective de stratégie territoriale : le cas de la région de la plaine de Magadino*, Lausanne, Université de Lausanne, Mémoire en géographie.

CACHOT T., *Comment l'étude des usages peut informer le projet urbain ? Le cas de deux espaces publics du Pôle Gare lausannois dans le cadre du projet de requalification de la gare CFF*, Lausanne, Université de Lausanne, Mémoire en géographie.

FAILLEBIN Thomas, *Les espaces intermédiaires comme projet d'urbanité*, Lyon, université de Lyon, Mémoire en philosophie et urbanisme.

LOSA Ian, *Aimez-vous cet espace public ? Pourquoi ? Pistes de réflexion sur les composantes spatiales de l'appréciation de l'espace public urbain : une étude du quartier Lausannois du Flon*, Lausanne, Université de Lausanne, Mémoire en géographie.

STEIN Véronique, 2003, *La reconquête du centre-ville : du patrimoine à l'espace public*, Université de Genève, Thèse de doctorat.

THENTZ Clara, *La nature en ville comme élément de requalification des espaces publics et de création de lien social. L'exemple du plantage de l'Avenue Victor-Ruffy à Lausanne*, Lausanne, Université de Lausanne, Mémoire en géographie.

### **Ouvrages**

BOYER A., ROJAT-LEFEBVRE, 1994, *Aménager les espaces publics : le mobilier urbain*, Paris, Le moniteur.

CERTU, 2002, *Jeu et détente. Prise en compte dans l'aménagement de l'espace public*, Lyon, CERTU.

CERTU, 2007, *Comprendre l'espace public pour mieux programmer son aménagement. Approches sensibles*, Lyon, CERTU.

CHABERT H., 1993, *Espaces publics, espaces de vie... les réponses lyonnaises*. Saint-Etienne, Reboul.



- CHOAY F., 1965, *L'urbanisme, utopies et réalités : une anthologie*, Paris, Seuil.
- DEPRESLE B. & JOUTARD P., 2008, *Renouveler la ville : Les nouveaux défis des professionnels de l'aménagement*, Saint-Juste-la-Pendue, Chirat.
- EBERHARD J.P., 2009, *Brain Landscape, The Coexistence of Neuroscience and Architecture*, New-York, Oxford University Press.
- GEHL J., 2010, *Cities for people*, London, Island Press.
- GOFFMAN E., 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne 1. La présentation de soi*, Paris, Editions de Minuit.
- JACOBS J., 1960 (2012), *Déclin et survie des grandes villes américaines*, Marseille, Parenthèses.
- LACAZE J.P., 1990,, *Les méthodes de l'urbaniste*, Paris, PUF.
- LATOURET B., CALLON M., 2006, *Sociologie de la traduction*, Paris, Presses de l'Ecole des mines.
- LEFEBVRE H., 1968 (2009), *Le droit à la ville*, Paris, Economica.
- LEVY J., LUSSAULT M., 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin.
- LYNCH K., 1976 (1960), *L'image de la Cité*, Paris, Dunod.
- PAQUOT T., 2009, *L'espace public*, Paris, La Découverte.
- MANGIN D., 2004, *La ville franchisée : formes et structures de la ville contemporaine*, Paris, La Villette.
- MERLIN P., CHOAY F., 2010, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, PUF.
- MARZLOFF B., 2009, *Le cinquième écran, les médias dans la ville 2.0*, FIP Edition.
- RAFFESTIN C., 1985, *L'imagination géographique*, Géotopiques n°2, Université de Genève, Université de Lausanne, Lausanne.
- SALAT S., avec la collaboration de LABBE F., NOWACKI C., 2011, *Les villes et les formes. Sur l'urbanisme durable*, Paris, Hermann.
- VERGNET-COVO M., 2009, *La boîte à outils de la ville durable*, Bresson, Deux-Ponts.

## **Journaux**

Tribune de Genève : 20.02.2013, *Genève vise toujours 50'000 nouveaux logements d'ici 2030*, consulté le 30. 04.2014.

Tribune de Genève : 04.03.2014, *Samedi le skatepark de Plainpalais sera réservé aux filles*, consulté le 22.05.2014.

## 6. Annexes

Annexe 1 (résultats en pourcentage provenant de réponses de la grille sémantique) :

Formes	Ghorr	EN POURCENTAGE	1	2	3	4	5	sans avis
		Commodité	11	18	24	31	10	7
		Beauté	11	16	24	27	17	6
		Pratique	10	11	19	25	25	11
	Mobilier urbain	Suffisance	14	24	19	25	17	1
		Confort	6	12	29	32	13	7
		Situation	5	7	24	28	29	7
		Beauté	4	18	30	32	11	4
		Attraction	10	17	31	25	16	2
	Végétation	Suffisance	42	26	15	5	10	2
		Beauté	5	18	28	26	22	1
		Utilité	3	3	6	12	65	11
		Situation	8	11	28	26	17	10
	Caractère	Varié	4	14	21	41	8	11
		Chargé	14	39	23	12	2	11
		Ordonné	4	8	16	39	20	12
		Acessible	2	3	9	25	48	13
		Commode	2	3	25	35	19	17
		Ouvert	2	5	9	27	46	11
		Attractif	4	4	25	36	21	11
Fonctions	Activité	Agréable	3	3	20	35	33	6
		Quantité	8	23	27	21	15	6
		Suggérée	10	14	18	25	18	16
		Adaptée	4	4	18	29	26	18
Usages	les pratiques	Quantité	5	9	19	32	18	17
		Harmonieux	8	13	19	30	11	19
		Adaptée	5	8	23	37	13	14
		Différentes	4	5	20	21	27	23
	Interactoin sociale	Intensité	11	17	28	30	9	6
		Prévue	10	17	37	21	4	12
		Agréable	6	8	21	44	13	8
		Existante	4	11	29	34	15	7
	Caractère	Animation	5	9	15	51	15	5
		Convivialité	7	7	36	33	11	5
		Agréable	4	8	24	47	13	4
		Public	3	0	9	31	50	8
		Intéressant	4	5	26	43	11	11
		Festif	4	6	28	39	12	11
	Ambiance	Securité	8	15	26	31	11	9
		Chaleureux	6	18	36	25	11	4
		Reposante	5	10	32	28	8	17
	Pt de vue général	Réussie	4	12	32	39	8	4

## Questionnaire

Observateur : Louis Rochaix

Sexe (H/F)

Durée : 5mn

Age

Heure &amp; date

Habitant (oui/non)

*Ce questionnaire a pour but d'analyser la qualité des espaces publics à travers l'appréciation des usagers de la Plaine de Plainpalais*

**Concernant les formes urbaines :**

- Le sol rouge (revêtement) est-il :

	1	2	3	4	5	
Incomode	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pratique
Laid	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Beau
Impraticable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Praticable

- Le mobilier urbain est-il :

	1	2	3	4	5	
Insuffisant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Suffisant
Inconfortable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Confortable
Mal situé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bien situé
Laid	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Beau
Pas attractif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Attractif

- La végétation est-elle :

	1	2	3	4	5	
Insuffisante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Suffisante
Laide	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Belle
Inutile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nécessaire
Mal située	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bien située

- Les formes confèrent à la Plaine un caractère :

	1	2	3	4	5	
Monotone	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Varié
Vide	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Chargé
Chaotique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ordonné
Inaccessible	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Accessible
Incomode	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commode
Fermé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ouvert
Repoussant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Attractif

**Concernant les fonctions urbaines :**

- Les activités proposées (divertissement, repos, etc.) sont-elles :

	1	2	3	4	5	
Désagréables	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Agréables
Peu nombreuses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nombreuses
Imposées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Suggérées
Inadaptées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Adaptées

**Concernant les usages urbains :**

- Les pratiques des usagers sont-elles :

	1	2	3	4	5	
Peu nombreuses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nombreuses
Conflictuelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Harmonieuses
Inadaptées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Adaptées
Similaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Différentes

- L'interaction sociale est-elle

	1	2	3	4	5	
Faible	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Intense
Aléatoire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prévue
Désagréables	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Agréables
Inexistante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Existante

- Les usages confèrent à la Plaine un caractère :

	1	2	3	4	5	
Calme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Animé
Anonyme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Convivial
Désagréable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Agréable
Intime	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Public
Ennuyeux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Intéressant
Morne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Festif

**Concernant l'ambiance générale**

- L'ambiance de la Plaine est :

	1	2	3	4	5	
Inquiétante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sécurisante
Froide	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Chaleureuse
Fatigante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Reposante

**D'un point de vue général la Plaine est :**

	1	2	3	4	5	
Ratée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Réussie